

-- 8 --

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un égout dans la 41e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$6,700.00 to lay a sewer in 41st Avenue, from Beaubien Street northward.

-- 9 --

A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$23,000.00 to lay a sewer in Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

-- 10 --

A l'effet de voter un crédit de \$31,300.00 pour la construction d'un égout dans la 44e Avenue, de l'égout existant au nord de la rue Beaubien à la rue Bélanger.

To vote a credit of \$31,300.00 to lay a sewer in 44th Avenue, from the existing sewer north of Beaubien Street to Bélanger Street.

-- 11 --

A l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de l'avenue d'Auteuil à la rue Saint-Denis.

To vote a credit of \$4,500.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from d'Auteuil Avenue to Saint-Denis Street.

-- 12 --

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, entre la rue Chatelain et la rue Lemay.

To vote a credit of \$5,600.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, between Chatelain Street and Lemay Street.

-- 13 --

A l'effet de voter un crédit de \$41,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Darling, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke.

To vote a credit of \$41,000.00 to lay a sewer in Darling Street, between Hochelaga and Sherbrooke Streets.

Construction de trottoirs

-- 14 --

A l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Ellendale, entre l'avenue Decelles et l'avenue McShane.

Laying of sidewalks

To vote a credit of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ellendale Avenue, between Decelles Avenue and McShane Avenue.

-- 15 --

A l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemay, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien.

To vote a credit of \$16,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemay Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street.

-- 16 --

A l'effet de voter un crédit de \$7,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Decelles, de l'avenue Appleton au chemin Bedford.

To vote a credit of \$7,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Decelles Avenue, from Appleton Avenue to Bedford Road.

-- 17 --

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est.

To vote a credit of \$4,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lockhart Avenue, from Canora Road eastward.

-- 18 --

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin du Golf, du boulevard Gouin à la rue Jean-Bourdon.

To vote a credit of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Golf Road, from Gouin Boulevard to Jean-Bourdon Street.

-- 19 --

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Jean-Bourdon, de la rue Henri-d'Arles au chemin du Golf.

To vote a credit of \$3,500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Jean-Bourdon Street, from Henri-d'Arles Street to Golf Road.

-- 20 --

A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Henri-d'Arles, entre la rue Jean-Bourdon et le boulevard Gouin.

To vote a credit of \$4,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Henri-d'Arles Street, between Jean-Bourdon Street and Gouin Boulevard.

-- 21 --

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place de Nevers, de la rue Henri-d'Arles en gagnant l'est.

To vote a credit of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Nevers Place, from Henri-d'Arles Street eastward.

-- 22 --

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Bélanger, entre la 6e Avenue et la 8e Avenue.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Bélanger Street, between 6th Avenue and 8th Avenue.

-- 23 --

A l'effet de voter un crédit de \$15,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chatelain, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien.

To vote a credit of \$15,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chatelain Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street.

-- 24 --

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bellechasse, entre la 42e Avenue et la rue Chatelain.

To vote a credit of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellechasse Street, between 42nd Avenue and Chatelain Street.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, entre les rues Dickson et Duquesne.

To vote a credit of \$16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, between Dickson and Duquesne Streets.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Athol, entre le boulevard Décarie et la rue Clanranald.

To vote a credit of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Athol Place, between Décarie Boulevard and Clanranald Street.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Iberville, entre la rue Tillemont et la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$3,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Iberville Street, between Tillemont Street and the homologated line south of Metropolitan Boulevard.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, entre les rues Legendre et Chabanel.

To vote a credit of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, between Legendre and Chabanel Streets.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Évyonne, entre les rues Curotte et Garnier.

To vote a credit of \$10,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Évyonne Street, between Curotte and Garnier Streets.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, entre les rues Sauvé et Fleury.

To vote a credit of \$15,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Verville Street, between Sauvé and Fleury Streets.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, des limites est de la cité de Westmount en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, from the east limits of the City of Westmount eastward.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beauclerk, entre les rues Hochelaga et Boyce.

To vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beauclerk Street, between Hochelaga and Boyce Streets.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauvé, entre les avenues Papineau et Curotte.

To vote a credit of \$16,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauvé Street, between Papineau and Curotte Avenues.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Édouard-Montpetit, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Édouard-Montpetit Boulevard, from Rosalie Street eastward.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rosalie, de la rue Nadon en gagnant le sud.

To vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rosalie Street, from Nadon Street southward.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Nadon, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Nadon Street, from Rosalie Street eastward.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Élie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le sud.

To vote a credit of \$8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Élie-Blanchard Street, from Dudemaine Street southward.

Construction de pavages

Laying of pavings

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$38,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Ellendale, entre l'avenue Decelles et l'avenue McShane.

To vote a credit of \$38,500.00 to lay a permanent paving on Ellendale Avenue, between Decelles Avenue and McShane Avenue.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$46,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemay, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien.

To vote a credit of \$46,400.00 to lay a permanent paving on Lemay Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place de Nevers, de la rue Henri-d'Arles en gagnant l'est.

To vote a credit of \$20,200.00 to lay a permanent paving on de Nevers Place, from Henri-d'Arles Street eastward.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

-- 41 --

A l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Henri-d'Arles, du boulevard Gouin à la rue Jean-Bourdon.

To vote a credit of \$16,500.00 to lay a permanent paving on Henri-d'Arles Street, from Gouin Boulevard to Jean-Bourdon Street.

-- 42 --

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la moitié nord de la rue Jean-Bourdon, entre la rue Henri-d'Arles et le chemin du Golf.

To vote a credit of \$9,400.00 to lay a permanent paving on the north half of Jean-Bourdon Street, between Henri-d'Arles Street and Golf Road.

-- 43 --

A l'effet de voter un crédit de \$54,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin du Golf, entre le boulevard Gouin et la rue Jean-Bourdon.

To vote a credit of \$54,900.00 to lay a permanent paving on Golf Road, between Gouin Boulevard and Jean-Bourdon Street.

-- 44 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est.

To vote a credit of \$11,800.00 to lay a permanent paving on Lockhart Avenue, from Canora Road eastward.

-- 45 --

A l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Decelles, de l'avenue Appleton au chemin Bedford.

To vote a credit of \$23,200.00 to lay a permanent paving on Decelles Avenue, from Appleton Avenue to Bedford Road.

-- 46 --

A l'effet de voter un crédit de \$46,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chatelain, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien.

To vote a credit of \$46,400.00 to lay a permanent paving on Chatelain Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street.

-- 47 --

A l'effet de voter un crédit de \$43,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bellechasse, entre la 42e Avenue et la rue Chatelain.

To vote a credit of \$43,600.00 to lay a permanent paving on Bellechasse Street, between 42nd Avenue and Chatelain Street.

-- 48 --

A l'effet de voter un crédit de \$53,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, entre les rues Dickson et Duquesne.

To vote a credit of \$53,900.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, between Dickson and Duquesne Streets.

JEUDI, 5 MAI 1955,
THURSDAY, MAY 5th 1955

-- 49 --

A l'effet de voter un crédit de \$37,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Athol, entre le boulevard Décarie et la rue Clanranald.

To vote a credit of \$37,200.00 to lay a permanent paving on Athol Place, between Décarie Boulevard and Clanranald Street.

-- 50 --

A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Iberville, entre la rue Tillemont et la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$10,500.00 to lay a permanent paving on Iberville Street, between Tillemont Street and the homologated line south of Metropolitan Boulevard.

-- 51 --

A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Legendre et Chabanel.

To vote a credit of \$24,000.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Legendre and Chabanel Streets.

-- 52 --

A l'effet de voter un crédit de \$29,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Evyonne, entre l'avenue Curotte et la rue Garnier.

To vote a credit of \$29,100.00 to lay a permanent paving on Evyonne Street, between Curotte Avenue and Garnier Street.

-- 53 --

A l'effet de voter un crédit de \$39,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, entre les rues Sauvé et Fleury.

To vote a credit of \$39,400.00 to lay a permanent paving on Verville Street, between Sauvé and Fleury Streets.

-- 54 --

A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, des limites est de la cité de Westmount en gagnant l'est.

To vote a credit of \$6,800.00 to lay a permanent paving on projected street 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, from the east limits of the City of Westmount eastward.

-- 55 --

A l'effet de voter un crédit de \$34,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beauclerk, entre les rues Hochelaga et Boyce.

To vote a credit of \$34,400.00 to lay a permanent paving on Beauclerk Street, between Hochelaga and Boyce Streets.

-- 56 --

A l'effet de voter un crédit de \$54,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauvé, entre l'avenue Curotte et l'avenue Papi-neau.

To vote a credit of \$54,100.00 to lay a permanent paving on Sauvé Street, between Curotte Avenue and Papineau Avenue.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Drake, entre les rues Leprohon et Jacques-Hertel.

To vote a credit of \$23,600.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Drake Street, between Leprohon and Jacques-Hertel Streets.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Berri, au sud de la rue Sauriol.

To vote a credit of \$15,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Berri Street, south of Sauriol Street.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Elie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le sud.

To vote a credit of \$33,900.00 to lay a permanent paving on Elie-Blanchard Street, from Dudemaine Street southward.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Nadon, de la rue Rosalie en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$7,200.00 to lay a permanent paving on Nadon Street, from Rosalie Street westward.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rosalie, de la rue Nadon en gagnant le sud.

To vote a credit of \$36,200.00 to lay a permanent paving on Rosalie Street, from Nadon Street southward.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Edouard-Montpetit, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Edouard-Montpetit Boulevard, from Rosalie Street eastward.

Modifications de résolutions

Amendments to resolutions

— 63 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 4 décembre 1953 votant un crédit de \$39,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 40-132 et 40-170 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Dudemaine à un point situé au sud de la rue projetée portant les nos 40-105 et 39-111.

To amend the resolution of Council of December 4th, 1953 voting a credit of \$39,400.00 for the laying of a sewer in projected street bearing Nos. 40-132 and 40-170 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Dudemaine Street to a point south of projected street bearing Nos. 40-105 and 39-111.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 64 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil du 30 octobre 1953 votant un crédit de \$41,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 326-201, 326-198 et 326-193 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée no 326-207 du même cadastre à la rue Dudemaine.

To amend the resolution of Council of October 30th, 1953 voting a credit of \$41,100.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 326-201, 326-198 and 326-193 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street No. 326-207 of the same cadastre to Dudemaine Street.

— 65 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 votant un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Martigny, de la rue Fleury à la rue Prieur.

To amend the resolution of Council of September 1st, 1953, voting a credit of \$23,000.00 to lay a permanent paving on de Martigny Street, from Fleury Street to Prieur Street.

— 66 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 votant un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, de la rue Fleury à la rue Prieur.

To amend the resolution of Council of September 1st, 1953, voting a credit of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Martigny Street, from Fleury Street to Prieur Street.

— 67 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$1,300,000.00 pour l'exécution en régie de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité.

To amend the resolution of Council of March 18th, 1955 voting a credit of \$1,300,000.00 to carry out by day labor asphalt surfacings and correlative works on certain City Streets.

— 68 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 14 juillet 1954 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Davidson, Rachel et Cuvillier.

To amend the resolution of Council of July 14th, 1954, ordaining the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, Davidson, Rachel and Cuvillier Streets.

Expropriations

Expropriations

— 69 —

A l'effet de décréter l'acquisition des parties d'immeubles requises pour élargir les ruelles situées dans le quadrilatère borné par les avenues de l'Épée, d'Anvers, Querbes et Blair, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of parts of immovables required to widen the lanes in the quadrilateral bounded by de l'Épée, d'Anvers, Querbes and Blair Avenues, and to vote a credit for such purpose.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 70 —

A l'effet de décréter l'acquisition des terrains requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest des rues Viau et Notre-Dame, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the lots required to establish a cut corner at the northwest intersection of Viau and Notre-Dame Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 71 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Lavoie au nord et au sud de l'avenue Plamondon, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Lavoie Street, north and south of Plamondon Avenue, and to vote a credit for such purpose.

— 72 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Ontario, à travers la terre 390, ainsi que de la rue de Saint-Just, au nord et au sud de la rue Ontario, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Ontario Street, through farm No. 390, and Saint-Just Street, north and south of Ontario Street, and to vote a credit for such purpose.

— 73 —

A l'effet de décréter l'acquisition du terrain requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est du boulevard Pie IX et de la rue Notre-Dame.

To ordain the acquisition of the land required to establish a cut corner at the northeast intersection of Pie IX Boulevard and Notre-Dame Street.

— 74 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sauvé, entre les limites est du lot no 347 et le boulevard Saint-Laurent, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open and widen Sauvé Street, between the east limit of lot No. 347 and Saint-Laurent Boulevard, and to vote the credit required for such purpose.

— 75 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Mountain Sights, entre les rues de Namur et de la Savane, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Mountain Sights Avenue, between Namur and La Savane Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 76 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Séguin, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Prieur, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Séguin Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Prieur Street, and to vote a credit for such purpose.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 77 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Lachapelle, de la rue de Salaberry en gagnant le sud, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to widen Lachapelle Street from de Salaberry Street southward and to vote a credit for such purpose.

— 78 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 240-47 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, en vue de l'ouverture de la ruelle située entre les rues Berri et Lajeunesse, au sud de la rue Sauriol, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of part of lot No. 240-47 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, for the opening of the lane between Berri and Lajeunesse Streets, south of Sauriol Street, and to vote the credit required for such purpose.

— 79 —

A l'effet de décréter l'acquisition d'un emplacement en vue d'un meilleur aménagement du boulevard Saint-Joseph, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of land for a better arrangement of Saint-Joseph Boulevard, and to vote a credit for such purpose.

— 80 —

A l'effet de décréter l'acquisition des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Desautels, Sherbrooke, Jetté et de Marseille, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the lanes in the quadrilateral bounded by Desautels, Sherbrooke, Jetté and Marseille Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 81 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'un terrain situé à l'angle sud-ouest des rues Guy et Dorchester, requis pour l'établissement d'un pan coupé, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a lot at the southwest corner of Guy and Dorchester Streets, required to establish a cut corner, and to vote the credit required for such purpose.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$95,846.00 pour l'expropriation d'une partie du lot no 169 du cadastre de la paroisse de Montréal, nécessaire au projet d'aménagement d'un carrefour borné au nord par l'avenue Western, à l'est par l'avenue Belgrave et au sud-ouest par le chemin Upper Lachine.

To vote an additional credit of \$95,846.00 for the expropriation of part of lot No. 169 of the cadastre of the Parish of Montréal, necessary for the proposed improvement of a junction bounded on the north by Western Avenue, on the east by Belgrave Avenue and on the southwest by Upper Lachine Road.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$227,590.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement d'un parc et terrain de jeux dans le quadrilatère borné par la rue Fleury, l'avenue Larose, la rue Sauvé et la limite sud-ouest des lots nos 128-6 et 128-7 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

To vote an additional credit of \$227,590.00 to expropriate the immovables required to establish a park and playground in the quadrilateral bounded by Fleury Street, Larose Avenue, Sauvé Street and the southwest limit of lots Nos. 128-6 and 128-7 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

- 84 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,931.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre la limite de la Ville de Westmount et l'avenue Prud'homme.

To vote an additional credit of \$3,931.00 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Sherbrooke Street, between the limit of the City of Westmount and Prud'homme Avenue.

- 85 -

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$20,336.00 pour l'expropriation de certains immeubles compris entre le boulevard Pie IX et les rues Sherbrooke, Viau et Boyce, etc.

To vote an additional credit of \$20,336.00 for the expropriation of certain immovables located between Pie IX Boulevard and Sherbrooke, Viau and Boyce Streets, etc.

- 86 -

A l'effet

a) d'autoriser l'homologation d'une partie de la sentence relative à l'expropriation des immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert, et

b) de voter un crédit supplémentaire de \$1,000,000.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour la construction dudit boulevard, entre les limites ouest et est de la cité.

To

a) authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required to construct Metropolitan Boulevard, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Hubert Street, and

b) vote an additional credit of \$1,000,000.00 for the expropriation of the immovables required for the construction of said boulevard, between the west and east limits of the City.

Virement de crédits

Transfer of credits

- 87 -

A l'effet de virer une somme de \$72,542.19 au budget de l'exercice 1953-54 de la commission des services électriques.

To transfer a sum of \$72,542.19 in the 1953-54 budget of the Electrical Commission.

- 88 -

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

To transfer certain credits.

Tuyaux à l'eau

Water mains

- 89 -

A l'effet de voter un crédit de \$500,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres.

To vote a credit of \$500,000.00 to lay water services and mains, hydrants, valves and pitometers.

- 90 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$8,284.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

To authorize an expenditure of \$8,284.00 to purchase and lay water mains in certain places, and to impose a special tax for such purpose.

Ventes d'immeubles

Sales of immovables

- 91 -

A l'effet d'approuver divers projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles à Marcel Boisvert Const. Inc., Gérard Sauvageau Const. Inc., M. Antonio Nadon, M. Guillaume Morand, Westhill Developments Inc., MM. Hector Laviolette et Roland Joubert, et Robert D. Nadeau Inc.

To approve various draft deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables to Marcel Boisvert Const. Inc., Gérard Sauvageau Const. Inc., Mr. Antonio Nadon, Mr. Guillaume Morand, Westhill Developments Inc., Messrs. Hector Laviolette and Roland Joubert and Robert D. Nadeau Inc.

- 92 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à M. Alfred Girard de terrains ayant front sur l'avenue du Sacré-Cœur.

To approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction to Mr. Alfred Girard of lots fronting on Sacré-Cœur Avenue.

- 93 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$6,450.00, d'une partie de la rue de Rouen qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux.

To approve a draft deed for the sale by the City to Warden King Limited, at the price of \$6,450.00, of part of Rouen Street, across lot No. 7 east of Letourneux Avenue.

Échange d'immeubles

Exchange of immovables

- 94 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Municipalities of Saint-Jean-de-Dieu.

Octroi de contrats

Award of contracts

- 95 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Pressure Pipe Company of Canada, le contrat pour la fourniture de tuyaux en béton armé, au prix de \$180,941.96, et de voter un crédit de \$190,000.00.

To award to the lowest tenderer, Pressure Pipe Company of Canada, the contract for the supply of concrete pipes, at the cost of \$180,941.96, and to vote a credit of \$190,000.00.

- 96 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Bédard-Girard Limited, le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système en série pour éclairage de rues dans les districts souterrains 42 et 44, au prix de \$98,824.31, et de voter un crédit de \$115,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, Bédard-Girard Limited, the contract to supply and install a serial street lighting system in underground districts 42 and 44, at the price of \$98,824.31, and to vote a credit of \$115,000.00 for such purpose.

- 97 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, S. D. Miller & Sons, le contrat pour l'installation d'une conduite principale de 36 pouces dans la rue de Bellechasse, au prix de \$461,845.00, et de voter un crédit de \$600,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, S. D. Miller & Sons, the contract to install a 36-inch main in Bellechasse Street, at the price of \$461,845.00, and to vote a credit of \$600,000.00 for such purpose.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

Améliorations à la circulation

— 98 —

A l'effet de verser une lisière de terrain dans l'emprise de l'avenue Savoie.

— 99 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,500.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour l'aménagement des intersections nord-ouest et sud-est de la 11e Avenue et du boulevard Rosemont.

— 100 —

A l'effet de voter un crédit de \$150,000.00 pour l'exécution des travaux relatifs à l'élargissement des chaussées et à l'aménagement de pans coupés.

Recouvrement d'asphalte, etc.

— 101 —

A l'effet de voter un crédit de \$150,000.00 pour l'exécution, en tout ou en partie, en régie ou par contrat, de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la cité.

Téléphones, signaux, etc.

— 102 —

A l'effet de voter un crédit de \$223,150.00 pour l'achat et l'installation de téléphones et signaux de communication pour le service de la police, de feux de circulation, ainsi que leur synchronisation et des travaux s'y rapportant.

Éclairage des rues

— 103 —

A l'effet de voter un crédit de \$385,000.00 pour l'achat et l'installation de systèmes d'éclairage dans certaines rues et places publiques, ainsi que pour les travaux s'y rapportant.

Conduits souterrains

— 104 —

A l'effet de voter un crédit de \$435,000.00 pour la construction de conduits souterrains à certains endroits.

Pont Lachapelle

— 105 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparation des contreventements du pont Lachapelle.

Traffic improvements

To add a strip of land to the width of Savoie Avenue.

To vote a credit of \$20,500.00 to carry out by day labor the works required to lay out the north-west and southwest intersections of 11th Avenue and Rosemont Boulevard.

To vote a credit of \$150,000.00 to carry out works pertaining to the widening of pavings and the installation of cut corners.

Asphalt surfacing, etc.

To vote a credit of \$150,000.00 to carry out, in whole or in part, by day labor or by contract, asphalt surfacings and correlative works on certain streets of the City.

Telephones, signals, etc.

To vote a credit of \$223,150.00 to purchase and install telephones and communication signals for the Police Department, traffic lights, as well as their synchronization, and correlative works.

Street lighting

To vote a credit of \$385,000.00 to purchase and install lighting systems on certain streets and public places, and for correlative works.

Underground conduits

To vote a credit of \$435,000.00 to lay underground conduits in certain places.

Lachapelle Bridge

To vote a credit of \$20,000.00 to carry out by day labor repair works to the wind-braces of Lachapelle Bridge.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

Convention de servitude

— 106 —

A l'effet d'approuver un projet de convention de servitude par lequel le Conseil des Ports Nationaux accorde à la Cité le droit et le privilège de construire, d'exploiter et de maintenir deux câbles de 12 K.V. et appareils accessoires sur le pont Jacques-Cartier.

Domaine public

— 107 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à Lauzon Automobiles Limitée.

Lignes homologuées

— 108 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux.

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation de lignes homologuées dans l'espace borné par le chemin de la Côte St-Luc et les avenues Rosedale, Chester et Coronation.

Acquisition d'immeuble

— 110 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition du Protestant Board of School Commissioners of the City of Montréal d'un lot situé du côté ouest de l'avenue Mayfair, au nord de l'avenue Chester.

Projets de règlements

— 111 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de discontinuer et de fermer partie de la rue Mayfair.

Easement agreement

To approve a draft agreement of easement whereby the National Harbours Board grants to the City the right and privilege of erecting, operating and maintaining two 12 KV cables and accessory apparatus across Jacques-Cartier Bridge.

Public property

To approve a draft deed allowing the occupancy of public property with a building belonging to Lauzon Automobile Ltd.

Homologated lines

To instruct the City Attorneys to make the procedure required to annul the homologated lines for the establishment of a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite and the property of the Canadian National Railways.

To instruct the City Attorneys to make the required procedure to repeal the homologated lines in the area bounded by Côte Saint-Luc Road and Rosedale, Chester and Coronation Avenues.

Acquisition of immovable

To approve a draft deed of acquisition from the Protestant Board of School Commissioners of the City of Montréal of a lot located on the west side of Mayfair Avenue, north of Chester Avenue.

Draft by-laws

Submitting a draft by-law to discontinue and close a portion of Mayfair Avenue.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 112 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection and occupancy of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

— 113 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint Andrew Ward, as amended.

— 114 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2223 prohibant les jeux de boules (pin ball machines) ou les jeux de bagatelle.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2223 to prohibit pin ball machines or bagatelle games.

— 115 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection and occupancy of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

— 116 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à Jeanne d'Arc Street Realty Corporation de construire une voie de service à partir de et traversant l'avenue d'Orléans jusqu'à l'avenue Jeanne-d'Arc, pour desservir l'établissement qui sera sis à cet endroit sur le côté nord du droit de passage des chemins de fer nationaux.

Submitting a draft by-law to allow Jeanne d'Arc Street Realty Corporation to construct a siding from and across Orléans Avenue to Jeanne d'Arc Avenue, to serve the establishment to be there located on the north side of the right-of-way of the Canadian National Railways.

— 117 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à la Banque de Montréal de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en dessous de la ruelle des Fortifications.

Submitting a draft by-law to allow the Bank of Montreal to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane.

Permis de construction

— 118 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à la Banque de Montréal de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en dessous de la ruelle des Fortifications.

Building permits

To approve a draft deed to allow the Bank of Montreal to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 119 —

A l'effet de permettre à M. Gérard-E. Lafleur de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un terrain situé sur le côté est de la rue Laverdure, entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin.

To allow Mr. Gérard-E. Lafleur to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the east side of Laverdure Street, between Henri-Bourassa and Gouin Boulevards.

— 120 —

A l'effet de permettre l'établissement sans marges latérales d'isolement du bâtiment sis sur un lot situé sur le côté ouest de l'avenue de Chateaubriand, entre le boulevard Crémazie et l'avenue Emile-Journault.

To allow the establishment without lateral free spaces of the building on a lot located on the west side of de Chateaubriand Avenue, between Crémazie Boulevard and Emile-Journault Avenue.

Voie de service

— 121 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Jeanne d'Arc Street Realty Corporation de construire une voie de service à partir de et traversant l'avenue d'Orléans jusqu'à l'avenue Jeanne-d'Arc, pour desservir l'établissement qui sera sis à cet endroit sur le côté nord du droit de passage des chemins de fer nationaux.

Siding

To approve a draft deed to allow Jeanne d'Arc Street Realty Corporation to construct a siding from and across Orléans Avenue to Jeanne d'Arc Avenue, to serve the establishment to be there located on the north side of the right-of-way of the Canadian National Railways.

Octroi de pension

— 122 —

A l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Wilfrid Gingras, ex-employé manuel de la Cité.

Granting of pension

To grant a supplementary pension to Mr. Wilfrid Gingras, former manual employee of the City.

Garantie d'emprunt

— 123 —

A l'effet d'approuver une résolution relative à un emprunt de \$11,500,000.00 par la Commission de Transport de Montréal, et d'en autoriser la garantie par la Cité.

Guaranteeing of loan

To approve a resolution relating to a loan of \$11,500.00 by the Montréal Transportation Commission, and to authorize the guarantee thereof by the City.

Nominations

— 124 —

A l'effet de nommer les membres de la Commission d'hygiène.

Appointments

To appoint the members of the Board of Health.

— 125 —

A l'effet de nommer le conseiller Léon Lortie membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'Archéologie et de Numismatique.

To appoint Councillor Léon Lortie member of the Board of Control of the properties of the Archæological and Numismatic Society.

— 126 —	— 126 —
Avis de motions.	Notices of motions.
MOTIONS	MOTIONS
— 127 —	— 127 —
<i>Conseiller Brisebois.</i> — Relativement à l'énergie électrique fournie à la Cité par Hydro-Québec.	<i>Councillor Brisebois.</i> — Concerning the electric power supplied to the City by Hydro-Québec.
— 128 —	— 128 —
<i>Conseiller English.</i> — Relativement à la définition du terme "bruit intense".	<i>Councillor English.</i> — Concerning the definition of the term "intense noise".
— 129 —	— 129 —
<i>Conseiller English.</i> — Relativement à l'apposage de cartes ou étiquettes sur les automobiles.	<i>Councillor English.</i> — Concerning the affixing of cards or stickers on automobiles.
— 130 —	— 130 —
<i>Conseiller Angers.</i> — Relativement au prolongement du circuit d'autobus de la rue Sherbrooke.	<i>Councillor Angers.</i> — Concerning the extension of the Sherbrooke Street bus route.
— 131 —	— 131 —
<i>Conseiller Angers.</i> — Relativement à l'octroi d'un permis à Super Steel & Metal Co.	<i>Councillor Angers.</i> — Concerning the granting of a permit to Super Steel & Metal Co.
— 132 —	— 132 —
<i>Conseiller Angers.</i> — Relativement à la commutation de taxes pour les maisons à logement unique.	<i>Councillor Angers.</i> — Concerning the commutation of taxes on single dwelling houses.
— 133 —	— 133 —
<i>Conseiller Archambault.</i> — Relativement à la formation de la Commission d'hygiène.	<i>Councillor Archambault.</i> — Concerning the formation of the Board of Health.
— 134 —	— 134 —
<i>Conseiller Aronoff.</i> — Relativement à l'embellissement du parc Mont-Royal.	<i>Councillor Aronoff.</i> — Concerning the embellishment of Mount-Royal Park.
— 135 —	— 135 —
<i>Conseiller Crompt.</i> — Relativement à l'enlèvement du service de tramways sur le pont Victoria.	<i>Councillor Crompt.</i> — Concerning the removal of the tramway line on Victoria Bridge.
— 136 —	— 136 —
<i>Conseiller Clouette.</i> — Relativement aux allocations familiales.	<i>Councillor Clouette.</i> — Concerning the family allowances.
— 137 —	— 137 —
<i>Conseiller A. Desmarais.</i> — Relativement à l'adaptation de la Charte et des règlements municipaux.	<i>Councillor A. Desmarais.</i> — Concerning the adaptation of the Charter and the municipal by-laws.

— 138 —	— 138 —
<i>Conseiller Gagliardi.</i> — Relativement à un octroi de pension à la veuve du sergent de police Oscar Regimbald.	<i>Councillor Gagliardi.</i> — Concerning the granting of a pension to the widow of Police Sergeant Oscar Regimbald.
— 139 —	— 139 —
<i>Conseiller Gagliardi.</i> — Relativement à une augmentation des allocations familiales.	<i>Councillor Gagliardi.</i> — Concerning an increase of family allowances.
— 140 —	— 140 —
<i>Conseiller Gagliardi.</i> — Relativement à la nomination d'une Commission d'étude du Code Civil et du Code du bâtiment.	<i>Councillor Gagliardi.</i> — Concerning the appointment of a Commission to study the Civil Code and the Building Code.
— 141 —	— 141 —
<i>Conseiller Hudon.</i> — Relativement à la nomination d'un Comité pour étudier le règlement 1341, tel que modifié.	<i>Councillor Hudon.</i> — Concerning the appointment of a Committee to study By-law 1341, as amended.
— 142 —	— 142 —
<i>Conseiller Labelle.</i> — Relativement à l'aménagement de terrains de stationnement.	<i>Councillor Labelle.</i> — Concerning the establishment of parking grounds.
— 143 —	— 143 —
<i>Conseiller Laberge.</i> — Relativement à l'amélioration du service de la Commission de Transport.	<i>Councillor Laberge.</i> — Concerning the improvement of the Transportation Commission service.
— 144 —	— 144 —
<i>Conseiller Mayer.</i> — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque dans le Centre civique projeté dans le quartier Mont-Royal.	<i>Councillor Mayer.</i> — Concerning the establishment of a library in the projected civic center, in Mount-Royal Ward.
— 145 —	— 145 —
<i>Conseiller Meunier.</i> — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'angle des rues Beau-grand et Souigny.	<i>Councillor Meunier.</i> — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Beau-grand and Souigny Streets.
— 146 —	— 146 —
<i>Conseiller Meunier.</i> — Relativement à l'installation d'un système de protection à la traverse à niveau de chemin de fer à la rue Beau-grand.	<i>Councillor Meunier.</i> — Concerning the installation of a protection system at the railway crossing level at Beau-grand Street.
— 147 —	— 147 —
<i>Conseiller Moore.</i> — Relativement à l'enlèvement de la neige devant les entrées de portes ou charretières.	<i>Councillor Moore.</i> — Concerning snow removal in front of doors and driveways.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 148 —

Conseiller Moore. — Relativement à l'application de l'article 15 du règlement no 1728.

Councillor Moore. — Concerning the application of Article 15 of By-law No. 1728.

— 149 —

Conseiller O'Flaherty. — Relativement aux renseignements à fournir aux conseillers en ce qui a trait aux travaux, etc. à être exécutés dans leur district.

Councillor O'Flaherty. — Concerning the information to be given to Councillors relating to works, etc., to be carried out in their district.

— 150 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement au remplacement d'un conseiller.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the replacement of a Councillor.

— 151 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et Bordeaux.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Ontario and Bordeaux Streets.

— 152 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à la solution dont se sert le service de la voirie pour faire fondre la neige.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the solution presently used by the Roads Department to melt the snow.

— 153 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain, pour fins de circulation.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

— 154 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à une modification du règlement no 1900.

Councillor Sullivan. — Concerning an amendment to By-law No. 1900.

— 155 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain pour fins de circulation.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

— 156 —

Conseiller Sullivan. — Relativement aux virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre la rue Bleury et l'avenue Atwater.

Councillor Sullivan. — Concerning left turns on Sherbrooke Street, between Bleury Street and Atwater Avenue.

— 157 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque publique municipale dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Sullivan. — Concerning the establishment of a municipal public library in Mount-Royal Ward.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 158 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à la formation d'une Commission d'urbanisme métropolitaine.

Councillor Sullivan. — Concerning the formation of a Metropolitan Town Planning Commission.

— 159 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'érection des panneaux-réclames, enseignes, etc.

Councillor Sullivan. — Concerning the erection of billboards, posters, etc.

— 160 —

Conseiller Vezeau. — Relativement à la protection des bords du canal Lachine.

Councillor Vezeau. — Concerning the protection of the edges of Lachine Canal.

— 161 —

Conseiller Vachon. — Relativement à l'indemnité des conseillers municipaux.

Councillor Vachon. — Concerning the indemnity of the City Councillors.

— 162 —

Conseiller Clouette. — Relativement à l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue Saint-Dominique et d'une autre à l'est de la rue Drolet.

Councillor Clouette. — Concerning the opening of a lane west of Saint-Dominique Street and of another one east of Drolet Street.

— 163 —

Conseiller Grégoire. — Relativement à la distribution aux conseillers des procès-verbaux du Comité exécutif.

Councillor Grégoire. — Concerning the distribution to Councillors of the minutes of the Executive Committee.

— 164 —

Conseiller Hanley. — Relativement au rapport du Comité d'élimination des taudis.

Councillor Hanley. — Concerning the report of the Slum Clearance Committee.

— 165 —

Conseiller Hanley. — Relativement à la construction du Centre récréatif Saint-Gabriel.

Councillor Hanley. — Concerning the construction of the Centre récréatif Saint-Gabriel.

— 166 —

Conseiller Loiselle. — Relativement au stationnement sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Councillor Loiselle. — Concerning parking on Notre-Dame, Saint-Jacques and Saint-Antoine Streets.

— 167 —

Conseiller Meunier. — Relativement à la grandeur des enseignes qui sont permises sur la rue Dorchester.

Councillor Meunier. — Concerning the size of signs on Dorchester Street.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 168 —

Conseiller Meunier. — Relativement à la vente de certains terrains à la Compagnie Rapid Transport Terminal.

Councillor Meunier. — Concerning the sale of certain lots to the Rapid Transport Terminal Company.

— 169 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux rue Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Amherst.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the establishment of a playground on Dorchester Street, between Saint-Denis and Amherst Streets.

— 170 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue de Lorimier et de la rue Gauthier.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of de Lorimier Avenue and Gauthier Street.

— 171 —

Conseiller Sigouin. — Relativement aux prix de transport sur les autobus-express de la rue Saint-Denis.

Councillor Sigouin. — Concerning the fares on the express autobuses on Saint-Denis Street.

— 172 —

Conseiller Sigouin. — Relativement à la construction des kiosques ou chalets pour les Guides touristiques et l'Office d'Initiative économique.

Councillor Sigouin. — Concerning the erection of kiosks or chalets for the Tourist Guides and the Economic and Touristic Bureau.

— 173 —

Conseiller Sigouin. — Relativement à la cession par le Gouvernement provincial des bâtiments en face du nouveau palais de justice.

Councillor Sigouin. — Concerning the cession by the Provincial Government of the buildings facing the new Court House.

— 174 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'exécution du projet de la rue Burnside.

Councillor Sullivan. — Concerning the carrying out of the Burnside Street project.

— 175 —

Conseiller Tozzi. — Relativement au remplacement par des autobus du service de tramways de la rue Papineau.

Councillor Tozzi. — Concerning the replacement by autobuses of the Papineau Tramway service.

— 176 —

Conseiller Bertrand. — Relativement au contrôle des loyers dans la cité.

Councillor Bertrand. — Concerning the control of rentals in the City.

— 177 —

Conseiller Bonnier. — Relativement à l'annexion de l'île Saint-Paul.

Councillor Bonnier. — Concerning the annexation of Saint-Paul Island.

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

— 178 —

Conseiller Delisle. — Relativement à une enquête sur les hôpitaux au sujet des octrois de la Cité.

Councillor Delisle. — Concerning an investigation into hospitals regarding the grants made by the City.

— 179 —

Conseiller Hanley. — Relativement à la taxe sur les automobiles.

Councillor Hanley. — Concerning the tax on automobiles.

— 180 —

Conseiller Meunier. — Relativement à l'engagement des employés par ordre de compétence établi par les examens.

Councillor Meunier. — Concerning the hiring of employees in order of their competency established by the examinations.

— 181 —

Conseiller Meunier. — Relativement à la classification des fonctions des employés.

Councillor Meunier. — Concerning the classification of functions of employees.

— 182 —

Conseiller Meunier. — Relativement à la glace jetée dans les rues.

Councillor Meunier. — Concerning the ice thrown in the streets.

— 183 —

Conseiller Meunier. — Relativement aux postes à essence sur partie de la rue Sherbrooke.

Councillor Meunier. — Concerning service stations on part of Sherbrooke Street.

— 184 —

Conseiller Meunier. — Relativement à la nomination temporaire de certains employés.

Councillor Meunier. — Concerning the temporary appointment of certain employees.

— 185 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement aux cultivateurs-revendeurs sur les marchés publics.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning farmers resellers on public markets.

— 186 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement aux entrepreneurs qui devraient avoir leur place d'affaires à Montréal.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning contractors who should have their places of business in Montréal.

JEUDI, 5 MAI 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 3:30 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau au fauteuil:

Les conseillers Seigler, Filion, Savignac, J.-M., McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, Dupuis J.H., McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loisele, Hamilton, E.T. Asselin, Gagliardi, Léopold Pigeon, Emile Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just et Moore.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal des séances précédentes,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés les procès-verbaux des séances du Conseil tenues les 18 et 24 mars 1955 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui les ont suivies.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises et lues:

ATTENDU que, le 20 septembre 1755, le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France et de la Louisiane, signait à Montréal, alors capitale de la Nouvelle-France, l'ordre de construire la forteresse de Carillon, subséquentement appelé Fort Ticonderoga;

ATTENDU qu'un autre canadien, Michel, marquis de Chartier de Lotbinière, traça les plans et dirigea la construction de la forteresse de Carillon;

ATTENDU que la Fort Ticonderoga Association, gardienne du musée de Fort Ticonderoga, célèbre cette année le bicentenaire de la forteresse de Carillon;

ATTENDU que ladite association rend, le dimanche 8 mai, un hommage spécial à la Cité de Montréal, en présentant à Son Honneur le Maire Jean Drapeau un parchemin rappelant la signature de l'ordre de construction;

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau,
Hamelin et Ouimet,

Que la Fort Ticonderoga Association et son directeur, monsieur John H.G. Pell, soient remerciés pour avoir bien voulu associer la Cité de Montréal aux fêtes du bicentenaire de Carillon, que Son Honneur le Maire soit prié de désigner et de proclamer le dimanche, 8 mai, "Jour de la Forteresse de Carillon," et que tous les citoyens soient invités à commémorer cet événement qui marque un autre lien indissoluble entre le Canada et les Etats-Unis.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret le décès de monsieur Adélme Farly, ex-conseiller municipal qui, durant plusieurs années représenta le district no 9 au Conseil;

Qu'ils désirent rendre hommage aux grande qualités de coeur et d'esprit de cet excellent homme public;

Qu'ils désirent exprimer aux membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs plus sincères condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

THURSDAY, MAY 5th 1955

SPECIAL MEETING OF COUNCIL

at 3:30 o'clock in the afternoon

WERE PRESENT:

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and ratification of the minutes of the preceding meetings;

On motion of Councillor Pierre DesMarais
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: That the minutes of the Council meetings held on March 18th and 24th, 1955 and those of the adjournments which followed them be considered as read and be ratified.

Said minutes were then ratified and signed by the Mayor and the City Clerk.

By unanimous consent of Council, the following motions were submitted and read:

WHEREAS, on September 20th, 1755, the Marquis de Vaudreuil, Governor General of New France and of Louisiana, signed, at Montréal, then the Capital of the former, the order for the construction of Fort Carillon, afterwards named Fort Ticonderoga;

WHEREAS another Canadian, Michel, Marquis de Chartier de Lotbinière, drafted the plans and directed the work of building Fort Carillon;

WHEREAS the Fort Ticonderoga Association, curator of Fort Ticonderoga Museum, is this year celebrating the bi-centenary of Fort Carillon;

WHEREAS on May 8th, 1955 this Association is paying a special tribute to the City of Montréal by presenting to His Worship Mayor Jean Drapeau a parchment commemorating the order for the building of the Fort;

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau,
Hamelin and Ouimet,

That the Fort Ticonderoga Association and its Director, Mr John H.G. Pell, be thanked for having so graciously associated the City of Montréal with the Carillon Bi-centenary Celebrations; that his Worship the Mayor be requested to designate by proclamation Sunday, May 8th, 1955, as Fort Carillon Day; and that the public be invited to commemorate this event which marks still another indissoluble bond between the United States and Canada.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: That the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mr. Adélme Farly, former Councillor, who, during many years, was a representative of district No. 9 in the Council;

That they wish to pay tribute to the sterling qualities of this remarkable public man;

That they wish to express to the members of the family of the deceased their heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Decelles, de la rue Goyer à l'avenue Barclay:

pour rapport E-489 voir page 295 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Arcand, de la rue Hochelaga à la rue Ney, dans la rue Ney, de la rue Arcand à la rue Jetté; dans la rue Jetté, de la rue Ney à l'avenue Souigny et dans l'avenue Souigny, de la rue Jetté à l'avenue Haig:

pour rapport E-491 voir page 295 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Everett à la rue de Castelnau:

pour rapport E-490 voir page 296 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bossuet, de la rue Hochelaga à la rue Boyce:

pour rapport E-492 voir page 296 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vimont, de la rue Hochelaga à la rue de Rouen:

pour rapport E-493 voir page 297 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

pour rapport E-494 voir page 297 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un égout dans la 41e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord:

pour rapport E-501 voir page 298 volume 47 des rapports

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

pour rapport E-502 voir page 298 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$31,300.00 pour la construction d'un égout dans la 44e Avenue, de l'égout existant au nord de la rue Beaubien à la rue Bélanger:

pour rapport E-505 voir page 299 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de l'avenue d'Auteuil à la rue Saint-Denis:

pour rapport E-504 voir page 299 volume 47 des rapports

V.P. 89 V.C. 293

THURSDAY, MAY 5th 1955

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,100.00 to lay a sewer in Decelles Avenue, from Goyer Street to Barclay Avenue:

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$27,900.00 to lay a sewer in Arcand Street, from Hochelaga Street to Ney Street, in Ney Street, from Arcand Street to Jetté Street, in Jetté Street, from Ney Street to Souigny Avenue, and in Souigny Avenue, from Jetté Street to Haig Avenue:

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$12,600.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Everett Street to de Castelnau Street:

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$26,700.00 to lay a sewer in Bossuet Street, from Hochelaga Street to Boyce Street:

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$27,100.00 to lay a sewer in Vimont Street, from Hochelaga Street to Rouen Street:

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$20,800.00 to lay a sewer in Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,700.00 to lay a sewer in 41st Avenue, from Beaubien Street northward:

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$23,000.00 to lay a sewer in Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$31,300.00 to lay a sewer in 44th Avenue, from the existing sewer north of Beaubien Street to Bélanger Street:

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,500.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from d'Auteuil Avenue to Saint-Denis Street:

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, entre la rue Chatelain et la rue Lemay:

pour rapport E-506 voir page 300 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$41,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Darling, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke:

pour rapport E-509 voir page 300 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Ellendale, entre l'avenue Decelles et l'avenue McShane:

pour rapport PS 669 voir page 300 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemay, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien:

pour rapport PS 670 voir page 301 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Decelles, de l'avenue Appleton au chemin Bedford:

pour rapport PS 673 voir page 301 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est:

pour rapport PS 674 voir page 302 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du chemin du Golf, du boulevard Gouin à la rue Jean-Bourdon:

pour rapport PS 675 voir page 302 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Jean-Bourdon, de la rue Henri-d'Arles au chemin du Golf:

pour rapport PS 676 voir page 303 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Henri-d'Arles, entre la rue Jean-Bourdon et le boulevard Gouin:

pour rapport PS 677 voir page 303 volume 47 des rapports

THURSDAY, MAY 5th, 1955

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,600.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, between Chatelain Street and Lemay Street:

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$41,000.00 to lay a sewer in Darling Street, between Hochelaga and Sherbrooke Streets:

14.- The order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee to vote a credit of \$8,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ellendale Avenue, between Decelles Avenue and McShane Avenue:

15.- The order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee to vote a credit of \$16,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemay Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street:

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Decelles Avenue, from Appleton Avenue to Bedford Road:

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lockhart Avenue, from Canora Road eastward:

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Golf Road, from Gouin Boulevard to Jean-Bourdon Street:

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$3,500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Jean-Bourdon Street, from Henri-d'Arles Street to Golf Road:

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Henri-d'Arles Street, between Jean-Bourdon Street and Gouin Boulevard:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place de Nevers, de la rue Henri-d'Arles en gagnant l'est:

pour rapport PS 678 voir page 304 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Bélanger, entre la 6e Avenue et la 8e Avenue:

pour rapport PS 679 voir page 304 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chatelain, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien:

pour rapport PS 686 voir page 305 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bellechasse, entre la 42e Avenue et la rue Chatelain:

pour rapport PS 687 voir page 305 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, entre les rues Dickson et Duquesne:

pour rapport PS 688 voir page 306 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Athol, entre le boulevard Décarie et la rue Clanranald:

pour rapport PS 690 voir page 306 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Iberville, entre la rue Tillemont et la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain:

pour rapport PS 691 voir page 307 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, entre les rues Legendre et Chabanel:

pour rapport PS 692 voir page 307 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Evyonne, entre les rues Currotte et Garnier:

pour rapport PS 693 voir page 308 volume 47 des rapports.

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Nevers Place, from Henri-d'Arles Street eastward:

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,100.00 to lay by day labor the permanent sidewalk on the south side of Bélanger Street, between 6th Avenue and 8th Avenue:

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$15,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chatelain Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street:

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellechasse Street, between 42nd Avenue and Chatelain Street:

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, between Dickson and Duquesne Streets:

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Athol Place, between Décarie Boulevard and Clanranald Street:

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$3,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Iberville Street, between Tillemont Street and the homologated line south of Metropolitan Boulevard:

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, between Legendre and Chabanel Streets:

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Evyonne Street, between Currotte and Garnier Streets:

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, entre les rues Sauvé et Fleury:

pour rapport PS 694 voir page 308 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, des limites est de la Cité de Westmount en gagnant l'est:

pour rapport PS 695 voir page 309 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beauclerk, entre les rues Hochelaga et Boyce:

pour rapport PS 696 voir page 309 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauvé, entre les avenues Papineau et Curotte:

pour rapport PS 697 voir page 310 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Edouard-Montpetit, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

pour rapport PS 716 voir page 310 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rosalie, de la rue Nadon en gagnant le sud:

pour rapport PS 717 voir page 311 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Nadon, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

pour rapport PS 718 voir page 311 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Elie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le sud:

pour rapport PS 719 voir page 312 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$38,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Ellendale, entre l'avenue Decelles et l'avenue McShane:

pour rapport PS 671 voir page 312 volume 47 des rapports.

THURSDAY, MAY 5th, 1955

30.-The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$15,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Verville Street, between Sauvé and Fleury Streets:

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, from the east limits of the City of Westmount eastward:

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beauclerk Street, between Hochelaga and Boyce Streets:

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$16,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauvé Street, between Papineau and Curotte Avenues:

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Edouard-Montpetit Boulevard, from Rosalie Street eastward:

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rosalie Street, from Nadon Street southward:

36. - The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Nadon Street, from Rosalie Street eastward:

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Elie-Blanchard Street, from Dudemaine Street southward:

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$38,500.00 to lay a permanent paving on Ellendale Avenue, between Decelles Avenue and McShane Avenue:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$46,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemay, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien:

pour rapport PS 672 voir page 313 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place de Nevers, de la rue Henri-d'Arles en gagnant l'est:

pour rapport PS 680 voir page 313 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Henri-d'Arles, du boulevard Gouin à la rue Jean-Bourdon:

pour rapport PS 681 voir page 314 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Bourdon, entre la rue Henri-d'Arles et le chemin du Golf:

pour rapport PS 682 voir page 314 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$54,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin du Golf, entre le boulevard Gouin et la rue Jean-Bourdon:

pour rapport PS 683 voir page 315 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 MAY 1955

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est:

pour rapport PS 689 voir page 315 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Decelles, de l'avenue Appleton au chemin Bedford:

pour rapport PS 685 voir page 316 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$46,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chatelain, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien:

pour rapport PS 698 voir page 316 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$43,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bellechasse, entre la 42e Avenue et la rue Chatelain:

pour rapport PS 699 voir page 317 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$53,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, entre les rues Dickson et Duquesne:

pour rapport PS 700 voir page 317 volume 47 des rapports.

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$46,400.00 to lay a permanent paving on Lemay Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street:

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$20,200.00 to lay a permanent paving on Nevers Place, from Henri-d'Arles Street eastward:

41.- The order of the day being read to consider the following report from the order of the day to vote a credit of \$16,500.00 to lay a permanent paving on Henri-d'Arles Street, from Gouin Boulevard to Jean-Bourdon Street:

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,400.00 to lay a permanent paving on the north half of Jean-Bourdon Street, between Henri-d'Arles Street and Golf Road:

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$54,900.00 to lay a permanent paving on Golf Road, between Gouin Boulevard and Jean-Bourdon Street:

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,800.00 to lay a permanent paving on Lockhart Avenue, from Canora Road eastward:

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$23,200.00 to lay a permanent paving on Decelles Avenue, from Appleton Avenue to Bedford Road:

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$46,400.00 to lay a permanent paving on Chatelain Street, between Rosemont Boulevard and Beaubien Street:

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$43,600.00 to lay a permanent paving on Bellechasse Street, between 42nd Avenue and Chatelain Street:

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$53,900.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, between Dickson and Duquesne Streets:

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$37,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Athol, entre le boulevard Décarie et la rue Clanranald:

pour rapport PS 701 voir page 318 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Iberville, entre la rue Tillemont et la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain:

pour rapport PS 702 voir page 318 volume 47 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Legendre et Chabanel:

pour rapport PS 703 voir page 319 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

52.- L'ordre du jour étant pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,100 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Evyonne, entre l'avenue Curotte et la rue Garnier:

pour rapport PS 704 voir page 319 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$39,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, entre les rues Sauvé et Fleury:

pour rapport PS 705 voir page 320 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-Neiges, des limites est de la Cité de Westmount en gagnant l'est:

pour rapport PS 706 voir page 320 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$34,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beauclerk, entre les rues Hochelaga et Boyce:

pour rapport PS 707 voir page 320 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$54,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauvé, entre l'avenue Curotte et l'avenue Papineau:

pour rapport PS 708 voir page 321 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Drake, entre les rues Leprohon et Jacques-Hertel:

pour rapport PS 689 voir page 321 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Berri, au sud de la rue Sauriol:

pour rapport PS 713 voir page 321 volume 47 des rapports.

THURSDAY, MAY 5th, 1955

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$37,200.00 to lay a permanent paving on Athol Place, between Décarie Boulevard and Clanranald Street:

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,500.00 to lay a permanent paving on Iberville Street, between Tillemont Street and the homologated line south of Metropolitan Boulevard:

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$24,000.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Legendre and Chabanel Streets:

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$29,100.00 to lay a permanent paving on Evyonne Street, between Curotte Avenue and Garnier Street:

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$39,400.00 to lay a permanent paving on Verville Street, between Sauvé and Fleury Streets:

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,800.00 to lay a permanent paving on projected street 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, from the east limits of the City of Westmount eastward:

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$34,400.00 to lay a permanent paving on Beauclerk Street, between Hochelaga and Boyce Streets:

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$54,100.00 to lay a permanent paving on Sauvé Street, between Curotte Avenue and Papineau Avenue:

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$23,600.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Drake Street, between Leprohon and Jacques-Hertel Streets:

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$15,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Berri Street, south of Sauriol Street:

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Elie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le sud:

pour rapport PS 721 voir page 322 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Nadon, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

pour rapport PS 720 voir page 322 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rosalie, de la rue Nadon en gagnant le sud:

pour rapport PS 714 voir page 322 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 20 MAY 1955

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Edouard-Montpetit, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

pour rapport PS 715 voir page 323 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 2 à 62 inclusivement de l'ordre du jour soient adoptés.

Le maire déclare les 61 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

VP 157
Vol 290

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 4 décembre 1953 votant un crédit de \$39,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 40-132 et 40-170 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Dudemaine à un point situé au sud de la rue projetée portant les nos 40-105 et 39-111:

pour rapport 105996-2 voir page 323 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

VP 59
Vol 290

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil du 30 octobre 1953 votant un crédit de \$41,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 326-201, 326-198 et 326-193 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée no 326-207 du même cadastre à la rue Dudemaine:

pour rapport 105762-2 voir page 323 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Saulnier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 5th, 1955

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$33,900.00 to lay a permanent paving on Elie-Blanchard Street, from Dudemaine Street southward:

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,200.00 to lay a permanent paving on Nadon Street, from Rosalie Street eastward:

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$36,200.00 to lay a permanent paving on Rosalie Street, from Nadon Street southward:

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Edouard-Montpetit Boulevard, from Rosalie Street eastward:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that the reports constituting article 2 to 62 inclusively of the order of the day be adopted.

His Worship the Mayor declared the 61 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmatives votes.

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of December 4th, 1953 voting a credit of \$39,400.00 for the laying of a sewer in projected street bearing Nos. 40-132 and 40-170 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Dudemaine Street to a point south of projected street bearing Nos. 40-105 and 39-111:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of October 30th, 1953 voting a credit of \$41,100.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 326-201, 326-198 and 326-193 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street No. 326-207 of the same cadastre to Dudemaine Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Saulnier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955
VP 31 ml 290

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 votant un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Martigny, de la rue Fleury à la rue Prieur:

pour rapport 105280-4 voir page 324 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955
VP 25 ml 290

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 votant un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, de la rue Fleury à la rue Prieur:

pour rapport 105280-5 voir page 324 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Lanciault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les quatre rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

18 MAY 1955
VP 25 ml 291

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$1,300,000.00 pour l'exécution en régie de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité:

pour rapport 109956-1 voir page 324 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre Des Marais, Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau et Guimet,

Que ledit rapport soit adopté

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elles est adoptée et il est r

RESOLU: en conséquence.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

VP 537 ml 290

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 14 juillet 1954 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Davidson, Rachel et Cuvillier:

pour rapport 108111-2 voir page 324 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Drapeau, J.-N., il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955
VP 129
ml 292

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des parties d'immeubles requises pour élargir les ruelles situées dans le quadrilatère borné par les avenues de l'Épée, d'Anvers, Querbes et Blair, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110305 voir page 324 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of September 1st, 1953, voting a credit of \$23,000.00 to lay a permanent paving on de Martigny Street, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of September 1st, 1953, voting a credit of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Martigny Street, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Lanciault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the four above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmatives votes.

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of March 18th, 1955 voting a credit of \$1,300,000.00 to carry out by day labor asphalt surfacing and correlative works on certain City Streets:

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Guimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of July 14th, 1954, ordaining the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, Davidson, Rachel and Cuvillier Streets:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor J.N. Drapeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of parts of immovables required to widen the lanes in the quadrilateral bounded by de l'Épée, d'Anvers, Querbes and Blair Avenues, and to vote a credit for such purpose:

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955
Modifié par 1957
VP 32 V 294

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des terrains requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest des rues Viau et Notre-Dame, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110240 voir page 325 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Angers, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles recuis pour l'ouverture de la rue Lavoie au nord et au sud de l'avenue Flamondon, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110241 voir page 326 volume 47 des rapports

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais, Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Ontario, à travers la terre 390, ainsi que de la rue de Saint-Just, au nord et au sud de la rue Ontario, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110245 voir page 326 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 MAY 1955

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition du terrain requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est du boulevard Pie IX, et de la rue Notre-Dame:

pour rapport 110247 voir page 327 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller A. Tremblay, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les six rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the lots required to establish a cut corner at the northwest intersection of Viau and Notre-Dame Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Angers, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

71.- the order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Lavoie Street, north and south of Flamondon Avenue, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Ontario Street, through farm No. 390, and Saint-Just Street, north and south of Ontario Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the land required to establish a cut corner at the northeast intersection of Pie IX Boulevard and Notre-Dame Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor A. Tremblay, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the six above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sauvé, entre les limites est du lot no 347 et le boulevard Saint-Laurent, et de voter le crédit exigé à cette fin.

pour rapport 110326 voir page 327 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Mountain Sights, entre les rues de Namur et de la Savane, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110325 voir page 328 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Séguin, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Prieur, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110328 voir page 328 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Saulnier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

77.- Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 77 de l'ordre du jour est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 240-47 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et en vue de l'ouverture de la ruelle située entre les rues Berri et Lajeunesse, au sud de la rue Sauriol, et de voter le crédit exigé à cette fin:

pour rapport 110329 voir page 329 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

THURSDAY, MAY 5th, 1955

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open and widen Sauvé Street, between the east limit of lot No. 347 and Saint-Laurent Boulevard, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Mountain Sights Avenue, between Namur and La Savane Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Séguin Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Prieur Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Saulnier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the three above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of article 77 of the order of the day was deferred.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of part of lot No. 240-47 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, for the opening of the lane between Berri and Lajeunesse Streets, south of Sauriol Street, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

JEUDI, 5 MAI 1955

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 79 de l'ordre du jour est différée.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Desautels, Sherbrooke, Jetté et de Marseille, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110404 voir page 329 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'un terrain situé à l'angle sud-ouest des rues Guy et Dorchester, requis pour l'établissement d'un pan coupé, et de voter le crédit exigé à cette fin:

pour rapport 110407 voir page 330 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$95,846.00 pour l'expropriation d'une partie du lot no 169 du cadastre de la paroisse de Montréal, nécessaire au projet d'aménagement d'un carrefour borné au nord par l'avenue Western, à l'est par l'avenue Belgrave et au sud-ouest par le chemin Upper Lachine:

pour rapport - - voir page - - volume - - des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Flynn

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lyall,
Appuyée par les conseillers Brown et Flynn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$227,590.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'établissement d'un parc et terrain de jeux dans le quadrilatère borné par la rue Fleury, l'avenue Larose, la rue Sauvé et la limite sud-ouest des lots nos 128-6 et 128-7 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet:

pour rapport 110327 voir page 330 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

THURSDAY, MAY 5th, 1955

By unanimous consent of Council, the study of article 79 of the order of the day was deferred.

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the lanes in the quadrilateral bounded by Desautels, Sherbrooke, Jetté and Marseille Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of a lot at the southwest corner of Guy and Dorchester Streets, required to establish a cut corner, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$95,846.00 for the expropriation of part of lot No. 169 of the cadastre of the Parish of Montréal, necessary for the proposed improvement of a junction bounded on the north by Western Avenue, on the east by Belgrave Avenue and on the southwest by Upper Lachine Road:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Flynn

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lyall,
Seconded by Councillors Brown and Flynn, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

The Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the majority required to do so according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$227,590.00 to expropriate the immovables required to establish a park and playground in the quadrilateral bounded by Fleury Street, Larose Avenue, Sauvé Street and the southwest limit of lots Nos. 128-6 and 128-7 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 79 qui avait été différée à un stage antérieur de la présente séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

*Modifié
21 juin 1955
VP 494 vol 291
VP VC 294*

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition d'un emplacement en vue d'un meilleur aménagement du boulevard Saint-Joseph, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 110399 voir page 329 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Montpetit

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,931.00 pour l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre la limite de la ville de Westmount et l'avenue Prud'homme:

pour rapport 107807-2 voir page 330 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre Des Marais,
Appuyé par le conseiller Flynn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$20,336.00 pour l'expropriation de certains immeubles compris entre le boulevard Pie IX et les rues Sherbrooke, Viau et Boyce, etc.:

pour rapport 109489-1 voir page 331 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller L. Tremblay,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) d'autoriser l'homologation d'une partie de la sentence relative à l'expropriation des immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert; et

b) de voter un crédit supplémentaire de \$1,000,000.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour la construction dudit boulevard, entre les limites ouest et est de la Cité:

pour rapport 102401-23A voir page 331 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyés par le conseiller Saulnier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 5th 1955

By unanimous consent, Council resumed the study of Article 79 which had been left at a previous stage of the present meeting.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of land for a better arrangement of Saint-Joseph Boulevard, and to vote a credit for such purpose:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Montpetit

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$ 3,931.00 for the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Sherbrooke Street, between the limit of the City of Westmount and Prud'homme Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Flynn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$ 20,336.00 for the expropriation of certain immovables located between Pie IX Boulevard and Sherbrooke, Viau and Boyce Streets, etc.:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor L. Tremblay

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to

a) authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required to construct Metropolitan Boulevard, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Hubert Street, and

b) vote an additional credit of \$ 1,000,000.00 for the expropriation of the immovables required for the construction of said boulevard, between the west and east limits of the City:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Saulnier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de \$72,542.19 au budget de l'exercice 1953-54 de la commission des services électriques:

pour rapport 109700-8 voir page 331 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau et Quimet

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits:

pour rapport 109700-10 voir page 332 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les sept rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 18 MAY 1955

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$500,000.00 pour la pose de service et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres:

pour rapport 98200-273 voir page 332 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$8,284.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet:

pour rapport 98200-272 voir page 333 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais
Appuyée par le conseiller Lanciault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver divers projets d'actes par lesquels la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles à Marcel Boisvert Const. Inc., Gérard Sauvageau Const. Inc., M. Antonio Nadon, M. Guillaume Morand, Westhill Developments Inc., MM. Hector Laviolette et Roland Joubert et Robert D. Nadeau Inc.:

pour rapport 90000-5955 voir page 334 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 5th 1955

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer a sum of \$ 72,542.19 in the 1953-54 budget of the Electrical Commission:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer certain credits:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the 7 above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 majority of all the members of Council.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 500,000.00 to lay water services and mains, hydrants, valves and pitometers:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 8,284.00 to purchase and lay water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lanciault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 majority of all the members of Council.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve various draft deeds whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables to Marcel Boisvert Const. Inc., Gérard Sauvageau Const. Inc., Mr. Antonio Nadon, Mr. Guillaume Morand, Westhill Developments Inc., Messrs. Hector Laviolette and Roland Joubert and Robert D. Nadeau Inc.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à M. Alfred Girard de terrains ayant front sur l'avenue du Sacré-Coeur:

pour rapport 90000-⁵⁹⁵⁵⁻² voir page 333 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Sigouin, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité recuise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

92.- Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 93 et 94 de l'ordre du jour est différée.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Pressure Pipe Co. of Canada, le contrat pour la fourniture de tuyaux en béton armé, au prix de \$180,941.96, et de voter un crédit de \$190,000.00:

pour rapport 109569-2 voir page 335 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin,
Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Bédard-Girard Limited, le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système en série pour éclairage de rues dans les districts souterrains nos 42 et 44, au prix de \$98,824.31, et de voter un crédit de \$115,000.00 à cette fin:

pour rapport 109566-2 voir page 335 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin,
Croteau et Quimet, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, S.D. Miller & Sons, le contrat pour l'installation d'une conduite principale de 36 pouces dans la rue de Bellechasse, au prix de \$461,845.00 et de voter un crédit de \$600,000.00 à cette fin:

pour rapport 109871-2 voir page 335 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Meunier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 5th 1955

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction to Mr. Alfred Girard of lots fronting on Sacré-Coeur Avenue:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of Council, the study of articles 93 and 94 of the order of the day was deferred.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Pressure Pipe Company of Canada, the contract for the supply of concrete pipes, at the cost of \$ 180,941.96, and to vote a credit of \$ 190,000.00:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin,
Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Bédard-Girard Limited, the contract to supply and install a serial street lighting system in underground districts 42 and 44, at the price of \$ 98,824.31, and to vote a credit of \$ 115,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin,
Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, S. D. Miller & Sons, the contract to install a 36-inch main in Bellechasse Street, at the price of \$ 461,845.00, and to vote a credit of \$ 600,000.00 for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Meunier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

Le maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de verser une lisière de terrain dans l'emprise de l'avenue Savoie:

pour rapport 110306 voir page 336 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers E. Pigeon et Grégoire

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,500.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour l'aménagement des intersections nord-ouest et sud-est de la 11e Avenue et du boulevard Rosemont:

pour rapport 110239 voir page 336 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$150,000.00 pour l'exécution des travaux relatifs à l'élargissement des chaussées et à l'aménagement de pans coupés:

pour rapport 110312 voir page 336 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$150,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, en régie ou par contrat, de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité:

pour rapport 109956-3 voir page 336 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et
Croteau

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, MAY 5th 1955.

The Mayor declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to add a strip of land to the width of Savoie Avenue:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor E. Pigeon and Grégoire,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,500.00 to carry out by day labor the works required to lay out the northwest and southwest intersections of 11th Avenue and Rosemont Boulevard:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 150,000.00 to carry out works pertaining to the widening of pavings and the installation of cut corners:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

98.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 150,000.00 to carry out, in whole or in part, by day labor or by contract, asphalt surfacings and correlative works on certain streets of the City:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 5 MAI 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$223,150.00 pour l'achat et l'installation de téléphones et signaux de communication pour le service de la police, de feux de circulation, ainsi que leur synchronisation et des travaux s'y rapportant:

pour rapport 110323 voir page 337 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$385,000.00 pour l'achat et l'installation de systèmes d'éclairage dans certaines rues et places publiques, ainsi que pour les travaux s'y rapportant:

pour rapport 110313 voir page 337 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau
et Ouimet

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$435,000.00 pour la construction de conduits souterrains à certains endroits:

pour rapport 110314 voir page 337 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparation des contreventements du pont Lachapelle:

pour rapport 107533-1 voir page 338 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Moore

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire déclare les sept rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21 e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

THURSDAY, MAY 5th 1955.

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 223,150.00 to purchase and install telephones and communication signals for the Police Department, traffic lights, as well as their synchronization, and correlative works:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 385,000.00 to purchase and install lighting systems on certain streets and public places, and for correlative works:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau
and Ouimet

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 435,000.00 to lay underground conduits in certain places:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau
and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,000.00 to carry out by day labor repair works to the wind-braces of Lachapelle Bridge:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Moore,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Mayor declared the seven above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

JEUDI, 5 MAI 1955

RESOLU:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Hanson, il est que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant à 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, J.-H. Dupuis, Vanier Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautellet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, Léopold Pigeon, Emile Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vézeau, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, Dupuis, Armand, Boire, Labelle, Tozzi, O'Hearn, Quimet, André Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, Antoine Tremblay, Lucien Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de St-Just étant présents, le Conseil reprend sa séance.

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de convention de servitude par lequel le Conseil des Ports Nationaux accorde à la Cité le droit et le privilège de construire, d'exploiter et de maintenir deux câbles de 12 K.V. et appareils accessoires sur le pont Jacques-Cartier:

pour rapport 110338 voir page 338 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Angers, A. Tremblay et L. Tremblay, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à Lauzon Automobiles Limitée:

pour rapport 110397 voir page - - volume - - des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Grégoire et Bonnier, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, St-Jacques, Ste-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux:

pour rapport 110248 voir page 339 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Lessard, Sauvé et Vézeau, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 MAY 1955

Modifier 4. sept 56
VP/45 Vol 293

THURSDAY, MAY 5th 1955.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED:

that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock this day,

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

103.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft agreement of easement whereby the National Harbours Board grants to the City the right and privilege of erecting, operating and maintaining two 12 KV cables and accessory apparatus across Jacques-Cartier Bridge:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Angers, A. Tremblay and L. Tremblay, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

104.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing the occupancy of public property with a building belonging to Lauzon Automobile Ltd:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Grégoire and Bonnier, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

105.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to make the procedure required to annul the homologated lines for the establishment of a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite and the property of the Canadian National Railways:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Lessard, Sauvé and Vézeau, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation de lignes homologuées dans l'espace borné par le chemin de la Côte St-Luc et les avenues Rosedale, Chester et Coronation:

pour rapport 110212 voir page 339 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseiller Kliger, Vautelet et A. Dupuis,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

*abrogé 12 juillet 57
VP 112 VPC 214
art 142*

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition du Protestant Board of School Commissioners of the City of Montréal d'un lot situé du côté ouest de l'avenue Mayfair, au nord de l'avenue Chester:

pour rapport 110212-2 voir page 339 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de discontinuer et de fermer partie de la rue Mayfair:

pour rapport 110212-3 voir page 339 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié:

pour rapport 110337 voir page 340 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Flynn, Brown et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 3 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Flynn, Brown et Lyall, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

THURSDAY, MAY 5th 1955

106.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to make the required procedure to repeal the homologated lines in the area bounded by Côte Saint-Luc Road and Rosedale, Chester and Coronation Avenues:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Kliger, Vautelet and
A. Dupuis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

107.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Protestant Board of School Commissioners of the City of Montréal of a lot located on the west side of Mayfair Avenue, north of Chester Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

108.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive submitting a draft by-law to discontinue and close a portion of Mayfair Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said by-law now be adopted.

109.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection and occupancy of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Flynn, Brown and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 to 3 inclusively being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Flynn, Brown and Lyall, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

JEUDI, 5 MAI 1955

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié:

pour rapport 110304 voir page 340 volume 47 des rapports.
2223

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2223 prohibant les jeux de boules (pin ball machines) ou les jeux de bagatelle":

pour rapport 110324 voir page 340 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais, Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau

Que l'article 1 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

le suivant: "ARTICLE 1.- L'article 1 du règlement no 2223 est remplacé par

ARTICLE 1. Les mots "jeux de boules" (pin ball machines) ou "jeux de bagatelle", pour les fins du présent règlement comprennent:

Tout appareil, dispositif ou mécanisme, fonctionnant au moyen de billes ou boules agissant sur des obstacles qui déclenchent un allumage de lampes ou l'apparition de numéros ou qui produisent des effets analogues, utilisé ou destiné à être utilisé pour fins d'amusement ou de récréation, dont la mise en mouvement requiert l'usage de pièces de monnaie ou de jetons quelconques, et dont le maniement, suivant l'habileté de l'opérateur, produit des résultats différents."

Et, un autre débat s'engageant au cours duquel Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

Ladite motion étant mise aux voix le Conseil se partage comme suit:

POUR : les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Hanley, Victor, Bass, J.H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Hudon, English, Brisebois, Hamilton, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Hanson, Mack, Vezeau, Flynn, Brown, Kliger, A. Dupuis, Beire, Labelle, Tozzi, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin et Letellier de Saint-Just. (63)

THURSDAY, MAY 5th 1955.

110.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint Andrew Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and article 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

111.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2223 to prohibit pin ball machines or bagatelle games:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That Article 1 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- Article 1 of by-law No. 2223 was replaced by the following:

ARTICLE 1. The words "pin ball machines" or "bagatelle games" shall, for the purpose of this By-law, include:

Any apparatus, device or mechanism, functioning by means of marbles or balls acting upon obstacles which actuate lights or cause numbers to appear or which produce analogous results, used or destined to be used for purposes of amusement or recreation, the operation of which requires the use of coins or counters of any kind, and the manual operation of which, according to the operator's skill, produces different results."

And, another debate arising during which His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc.

Said motion being put Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

JEUDI, 5 MAI 1955

CONTRE: les conseillers Burrows, Lépine, Vachon, Moore, Despatis, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Bertrand, Grégoire, Lessard, Crompt, Guimet, Marchand et Lanciault. (15)

RESOLU: Ainsi, ladite motion est adoptée et il est en conséquence.

L'article 1, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté. (les conseillers Burrows, Lépine, Vachon, Moore, Despatis, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, Bertrand, Grégoire, Lessard, Crompt, Guimet, Marchand et Lanciault dissidents).

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié:

pour rapport 109949-1 voir page 340 volume 47 des rapports.

2230 Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Simoneau, Appuyé par les conseillers Hamelin et Despatis

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Après certaines remarques, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Simoneau, Hamelin et Despatis retirent leur motion.

Et, un nouveau débat s'engageant au cours duquel un vote est pris sur l'adoption dudit article 1 du projet de règlement présentement devant ce Conseil,

Le Conseil se partage comme suit:

FOUR : les conseillers Seigler, Burrows, Victor, Bass, Kolber, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Croteau, Murphy, Laverdure, Vautelet, Lévesque, English, Sarrazin, Brisebois, Hamilton, Gauthier, Hanson, Mack, Vezeau, Crompt, Flynn, Kliger, A. Dupuis, Boire, Labelle, Tozzi, O'Hearn, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just. (43)

CONTRE: les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Hanley, J.-H. Dupuis, Vanier, Leblanc, Lortie, Godin, Drapeau, Dozois, Lépine, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Poitras, Campeau, L. Tremblay, Marchand et Laberge. (35)

Ladite motion est sans effet vu qu'elle n'a pas recueilli un nombre suffisant de votes.

Sur la proposition du conseiller Simoneau, Appuyée par les conseillers Vachon, Despatis et J.-H. Dupuis, il est

RESOLU: que l'article 1 dudit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Les articles 2 et 3 maintenant articles 1 et 2 étant lus ils sont agréés.

THURSDAY, MAY 5th 1955

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Article 1, as replaced, was then agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted. (Councillors: . . . dissenting)

(For names, see opposite page)

112.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection and occupancy of buildings in Mount Royal Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Simoneau, Seconded by Councillors Hamelin and Despatis

That said draft by-law be referred back to the Executive Committee for further study.

After certain remarks, by unanimous consent of Council, Councillors Simoneau, Hamelin and Despatis withdrew their motion.

And, another debate arising during which a vote was taken on the adoption of said Article 1 of the draft by-law now before Council,

Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

Said motion was without effect as it did not receive a sufficient number of votes.

On motion of Councillor Simoneau, Seconded by Councillors Vachon, Despatis and J.-H. Dupuis, it was

RESOLVED: that Article 1 of said draft by-law be referred back to the Executive Committee.

Articles 2 and 3 now Articles 1 and 2 being read they were agreed to.

JEUDI, 5 MAI 1955

L'article 4 maintenant article 3 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 5 et 6 maintenant articles 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis et Sullivan il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à Jeanne d'Arc Street Realty Corporation de construire une voie de service à partir de et traversant l'avenue d'Orléans jusqu'à l'avenue Jeanne-d'Arc, pour desservir l'établissement qui sera sis à cet endroit sur le côté nord du droit de passage des chemins de fer nationaux:

pour rapport 110398 voir page 341 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 4 à 13 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à la Banque de Montréal de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en dessous de la ruelle des Fortifications:

pour rapport 110315 voir page 341 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais, Appuyé par les conseillers Grégoire, Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le conseiller Leblanc quitte le fauteuil et y est remplacé par Son Honneur le Maire.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Les articles 3 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

(le conseiller Gagliardi dissident)

Les articles 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés.

THURSDAY, MAY 5th 1955

Article 4 now article 3 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 5 and 6 now Articles 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis and Sullivan, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

113.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive submitting a draft by-law to allow Jeanne d'Arc Street Realty Corporation to construct a siding from and across Orléans Avenue to Jeanne d'Arc Avenue, to serve the establishment to be there located on the north side of the right-of-way of the Canadian National Railways:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Article 3 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 4 to 13 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

114.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to allow the Bank of Montreal to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane:

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Grégoire, Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Councillor Leblanc left the Chair and was replaced by His Worship the Mayor.

Council proceeded with the reading of said draft by-law and Articles 1 and 2 being read and a debate arising, they were agreed to.

Articles 3 to 9 inclusively being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting).

Articles 11, 12 and 13 being read, they were agreed to.

JEUDI, 5 MAI 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Grégoire, Guilbeault, Bonnier,
Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire déclare les 7 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à la Banque de Montréal de construire et maintenir une structure au dessus et un tunnel en dessous de la ruelle des Fortifications:

pour rapport 110315-1 voir page 341 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Grégoire, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Gérard-E. Lafleur de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un terrain situé sur le côté est de la rue Laverdure, entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin:

pour rapport 110244 voir page 341 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre l'établissement sans marges latérales d'isolement du bâtiment sis sur un lot situé sur le côté ouest de l'avenue de Chateaubriand, entre le boulevard Crémazie et l'avenue Emile-Journault:

pour rapport 110246 voir page 342 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Jeanne d'Arc Street Realty Corporation de construire une voie de service à partir de et traversant l'avenue d'Orléans jusqu'à l'avenue Jeanne-d'Arc, pour desservir l'établissement qui sera sis à cet endroit sur le côté nord du droit de passage des chemins de fer nationaux:

pour rapport 110398-1 voir page 342 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 5th 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Grégoire, Guilbeault, Bonnier,
Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

The Mayor declared the 7 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

115.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow the Bank of Montreal to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Grégoire, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

116.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mr. Gérard-E. Lafleur to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the east side of Laverdure Street, between Henri-Bourassa and Gouin Boulevards:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

117.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow the establishment without lateral free spaces of the building on a lot located on the west side of de Chateaubriand Avenue, between Crémazie Boulevard and Emile-Journault Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members present.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow Jeanne d'Arc Street Realty Corporation to construct a siding from and across Orléans Avenue to Jeanne d'Arc Avenue, to serve the establishment to be there located on the north side of the right-of-way of the Canadian National Railways:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Wilfrid Gingras ex-employé manuel de la Cité:

pour rapport 110328 voir page 342 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 26 MAY 1955

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver une résolution relative à un emprunt de \$11,500,000.00 par la Commission de Transport de Montréal et d'en autoriser la garantie par la Cité.

pour rapport 110390 voir page 343 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais, Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer les membres de la Commission d'hygiène:

pour rapport 110237-1 voir page 345 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais, Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Léon Lortie membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'Archéologie et de Numismatique:

pour rapport 110237 voir page 345 volume 47 des rapport.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Vanier et Archambault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Hanson

Le Conseil s'ajourne jusqu'au 6 mai 1955, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE
(approuvé conformément à la loi)
Jean Srapeau
MAIRE.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

119.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to Mr. Wilfrid Gingras, former manual employee of the City:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

120.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a resolution relating to a loan of \$ 11,500,00 by the Montréal Transportation Commission, and to authorize the guarantee thereof by the City:

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

121.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint the members of the Board of Health

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

122.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Councillor Léon Lortie member of the Board of Control of the properties of the Archaeological and Numismatic Society:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Vanier and Archambault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Hanson

Council adjourned until May 6th 1955, at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. Longpré
CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR
(approved in conformity with the law)
Jean Srapeau
MAYOR

VENDREDI, 6 MAI

SEANCE SPECIALE AJOURNEE
DU CONSEILà 3 heures 30
de l'après-midi.

SONT PRESENTS, Son Honneur le maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Déglise, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre Desmarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Murray, Vautlet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Gagliardi, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just.

ORDRE DU JOUR

AVIS DE MOTIONS

1.- Le conseiller Grégoire donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'entretien des trottoirs et des rues de Montréal, en été comme en hiver, relève du service de la voie publique;

ATTENDU qu'au printemps en particulier, les trottoirs, plus spécialement deviennent malpropres et poussiéreux même après l'enlèvement du sable étendu durant l'hiver;

ATTENDU que les trottoirs à plusieurs endroits sont actuellement très sales;

ATTENDU que le budget du service de la voie publique est nécessairement limité;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire arroser les trottoirs, afin de les nettoyer, par les employés municipaux attachés au service des incendies."

2.- Le conseiller Grégoire donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le service de la voie publique s'occupe des réparations mineures des rues de Montréal;

ATTENDU cependant que sur les rues de Montréal où circulent des tramways, ce service n'a pas le droit de réparer les trous et défauts situés entre les rails, ces espaces étant du ressort de la Commission de Transport;

ATTENDU que le service de la voie publique pourrait réparer les trous entre les rails, en même temps que ledit service répare les autres, si le service y était autorisé et si la Commission de Transport voulait payer pour ces réparations;

ATTENDU qu'il y a duplication dans ce travail et une perte de temps préjudiciable;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de se mettre en contact avec les autorités de la Commission de Transport de Montréal, afin que cette dernière autorise le service de la voie publique de la Cité à réparer les trous et autres défauts entre les rails, la Commission devant payer ledit service pour telles réparations."

FRIDAY, MAY 6th

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT, His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

NOTICES OF MOTIONS

1.- Councillor Grégoire gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS maintenance of Montréal sidewalks and roads both in winter and summer time is the responsibility of the Roads Department;

WHEREAS especially in the spring, sidewalks in particular become dirty and dusty even after the sand spread during winter has been removed;

WHEREAS the sidewalks in many localities are now in a very dirty conditions;

WHEREAS the Roads Department budget is necessarily limited;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having sidewalks cleaned by having them flushed with hose by employees of the Fire Department."

2.- Councillor Grégoire gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Roads Department is looking after minor street repairs in Montréal;

WHEREAS, nevertheless, on Montréal streets in which tramways run, this Department has no right to repair holes or defects located between the tracks as this right of way is within the jurisdiction of the Transportation Commission;

WHEREAS the Roads Department could repair holes between the tracks at the same time as it does other repair work if it were authorized so to do by the Transportation Commission and if the latter were willing to pay for such work;

WHEREAS there is duplication of work and a detrimental loss of time;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of meeting the Transportation Commission authorities so that the latter may authorize the City Roads Department to repair holes and other defects between the tramways tracks and that the Transportation Commission will pay the City for the cost of such work."

VENDREDI, 6 MAI 1955

3.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, lors de l'étude du budget 1955-56, le directeur adjoint de la police, monsieur T.O. Leggett, a fourni certains renseignements au sujet des commandements donnés en français par le service de la police de Montréal;

ATTENDU qu'en 1951, une motion a été passée lors d'une séance du Conseil de la Cité de Montréal, avec une dissidence;

ATTENDU que le service de la police, à son école de cadets, donne des commandements bilingues aux futurs policiers et que ces derniers doivent comprendre ces commandements dans les deux langues;

ATTENDU que depuis l'adoption de cette motion, le collège militaire de Saint-Jean donne des commandements en français;

ATTENDU que la ville de Québec a adopté, en 1952, la même résolution pour que des commandements soient donnés à leurs policiers en français;

ATTENDU qu'à Ottawa on donne des commandements en français aux officiers anglais pour l'armée canadienne;

ATTENDU qu'en 1953, une démonstration civique, sur le Champ-de-Mars, lors de la tenue du Congrès des Maires et des Municipalités, notre force constabulaire a donné une démonstration au cours de laquelle les commandements ont été donnés en français, ce qui a valu pour Montréal une publicité sans précédent, au point de vue touristique;

QUE pour toutes ces raisons, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police afin que les commandements soient donnés de préférence en français aux policiers de Montréal."

4.- Le conseiller Meunier donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre de gros camions augmente constamment dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que les compagnies qui font du transport baissent le coût d'opération en utilisant des camions capables de transporter de plus grandes charges;

ATTENDU que les malaxeurs de béton sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros;

ATTENDU que certains camions surchargés ont une trop faible surface de contact avec le pavé et qu'ils offrent une pression assez forte pour enfoncer le pavé;

ATTENDU que les rues de Montréal sont dans un état pitoyable et que toute la population de la Métropole s'en est plainte;

ATTENDU que ces réparations sont payées par les contribuables et que les usagers sont des compagnies indépendantes;

ATTENDU que l'argent perçu pour les licences des véhicules-moteurs va au gouvernement provincial et que les contribuables de la Cité doivent payer les réparations des rues;

ATTENDU qu'il est injuste envers les contribuables de la Cité de laisser certaines entreprises privées détruire les rues de la Métropole sans qu'elles en soient tenues responsables;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- a) de contrôler et de réglementer le poids des camions qui circulent partout dans les rues de Montréal;
- b) de faire les démarches nécessaires auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir une ristourne sur les argentés déboursés par les entreprises de transport qui font usage de nos rues."

FRIDAY, MAY 6th 1955

3.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on the occasion of the study of the budget for the fiscal year 1955-56, the Acting Director of the Police Department, Mr. Thomas-O. Leggett, supplied certain information in connection with the commands given in French by the Montréal Police Department;

WHEREAS in 1951, a motion was adopted at a meeting of the Montréal City Council, with one dissent;

WHEREAS the Police Department, at its Cadets' School gives bilingual commands to future policemen and the latter must understand these commands in both languages;

WHEREAS since the adoption of the motion, the Military College in Saint-Jean gives commands in French;

WHEREAS the City of Québec adopted, in 1952, the same resolution to the effect that commands to policemen be given in French;

WHEREAS in Ottawa commands are given in French to English officers of the Canadian Army;

WHEREAS in 1953, at a civic demonstration, on Champ-de-Mars, on the occasion of the Convention of Mayors and Municipalities, our police force gave an exhibition and commands were given in French, which gave to Montréal an unprecedented publicity, from a tourist point of view;

THAT, for all the above reasons, the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instruction to the Police Department so that commands be given preferably in French to Montréal policemen."

4.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of large trucks increases constantly in the City of Montréal;

WHEREAS the companies engaged in transportation decrease their cost of operations by using trucks able to carry heavier loads;

WHEREAS concrete mixers are more and more numerous and heavier;

WHEREAS certain overloaded trucks have too low a contact surface with the paving and they exert enough pressure to break the paving;

WHEREAS the streets of Montréal are in a pitiful condition and the entire population of the Metropolis complains about it;

WHEREAS these repairs are paid by the taxpayers and the users are independent companies;

WHEREAS the money collected for motor vehicle licences goes to the Provincial Government and the citizens of Montréal must pay for the repairing of the streets;

WHEREAS it is unjust towards the taxpayers of the City to let certain private enterprises destroy the streets of Montréal without being help responsible;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability:

- a) of controlling and regulating the weight of trucks circulating everywhere on the streets of Montréal;
- b) of taking the necessary steps with the Provincial Government in view of obtaining a refund of the sums paid by the transportation companies using our streets."

VENDREDI, 6 MAI 1955

5.- Le conseiller Meunier donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que dans un très grand nombre de cas l'emprise des ruelles de la Cité n'appartient pas à la Ville;

ATTENDU que très souvent, les emprises de ruelles appartiennent à des compagnies d'immeubles ou à des propriétaires disparus;

ATTENDU que, dans un flot zoné pour fins industrielles, les ruelles nuisent au développement;

ATTENDU que le cas s'applique également à des fabriques ainsi qu'à des commissions scolaires;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître les ruelles déjà cadastrées, les exproprier et les vendre."

6.- Le conseiller J.-M. Savignac donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître les nombreuses et dangereuses inégalités du pavage qui existent à la tête de la montée ouest du tunnel du boulevard Saint-Joseph sous la rue d'Iberville."

7.- Le conseiller J.-M. Savignac donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la construction de routes sur le Mont-Royal, qui rejoindra l'avenue Mont-Royal au chemin de la Côte-des-Neiges, en passant par le droit de passage des tramways et le chemin Remembrance est attendu dans un avenir rapproché;

ATTENDU que cette nouvelle route constituera l'une des artères les plus importantes entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Sainte-Catherine;

ATTENDU qu'elle communiquera avec l'avenue Mont-Royal, dont le centre commercial du Plateau Mont-Royal dessert une population considérable et exerce une influence marquée sur la vie des citoyens de ce secteur;

ATTENDU que l'avenue Mont-Royal est maintenant prolongée jusqu'à la rue Rachel, cette dernière rue faisant le lien avec le boulevard Pie IX;

ATTENDU que cette dernière artère devrait être élargie selon les lignes homologuées qui sont déjà établies entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis, partie sur le côté nord et partie sur le côté sud;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder dans le plus court délai possible à l'élargissement de l'avenue Mont-Royal, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis, selon les lignes homologuées ci-dessus mentionnées."

8.- Le conseiller Gagliardi donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que nous croyons d'une importance primordiale, pour réglementer la circulation, que l'installation de feux de circulation soit faite au coin des rues Jean-Talon et Waverley;

ATTENDU que les nombreuses usines installées dans le voisinage font usage de camions qui circulent sur ces artères en tout sens;

ATTENDU que dans les environs de cette encoignure, il existe un bureau régional de l'Assurance-Chômage, où de nombreuses personnes ont affaire quotidiennement;

FRIDAY, MAY 6th 1955

5.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS in a great number of cases the width of the lanes of the City is not City-owned;

WHEREAS very often, the width of these lanes belongs to real estate companies or to the proprietors who are deceased;

WHEREAS, in a block bounded for industrial purposes, lanes impede the development;

WHEREAS the case also applies to corporations of parishes and to school commissions;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to erase the lanes already cadastred, expropriate them and sell them."

6.- Councillor J.-M. Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to take the necessary measures for the removal of the numerous and dangerous inequalities in the surface of the paving existing at the head of the west slope of the Saint-Joseph Boulevard tunnel under Iberville Street."

7.- Councillor J.-M. Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the construction of the road on Mount Royal, to join Mont Royal Avenue to Côte-des-Neiges Road, through the tramway right of way and Remembrance Road, is expected in the near future;

WHEREAS this road will constitute one of the most important arteries between Sherbrooke Street and Côte-Sainte-Catherine Road;

WHEREAS it will communicate with Mont Royal Avenue, on which the Mount Royal Plateau commercial centre serves a considerable population and wields a marked influence on the lives of the citizens of this sector;

WHEREAS Mount Royal Avenue has now been extended to Rachel Street, the latter street linking it to Pie IX Boulevard;

WHEREAS this artery should be widened in accordance with homologated lines already established between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street, partly on the north side and partly on the south side;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the least possible delay with the widening of Mont-Royal Avenue, between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street, on the above mentioned homologated lines."

8.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS we deem of prime importance, to regulate traffic, that the installation of traffic lights be carried out at the corner of Jean-Talon and Waverley Streets;

WHEREAS the numerous factories of the neighborhood use trucks which circulate over these arteries in all directions;

WHEREAS, in the vicinity of this corner, there exists a regional office of the Unemployment Insurance where several persons have to go everyday;

VENDREDI, 6 MAI 1955

ATTENDU qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des piétons et de dégager l'embouteillage qui se produit souvent dans cette section;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer dans le plus bref délai des feux de circulation à cette intersection s'il en vient à la conclusion d'en reconnaître l'impérieux besoin. "

9.- Le conseiller Laberge donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les enseignes prohibant le stationnement sont beaucoup trop petites et par conséquent peu lisibles, surtout dans le cas où le stationnement alternatif est permis;

ATTENDU que nombre d'automobilistes reçoivent des sommations surtout le soir, alors qu'il est presque impossible de lire ces affiches;

ATTENDU que le but de ces enseignes n'est pas l'accumulation des billets de stationnement qui sont un embarras formidable pour le service de la police, mais bien d'aider à la circulation;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour que ces enseignes soient plus grandes et imprimées avec de la peinture lumineuse, afin qu'elles soient lisibles en tout temps, même après la tombée du jour."

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 127 de l'ordre du jour est différée.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller English relativement à la définition du terme "bruit intense":

"ATTENDU que l'article 10 du règlement no 1448 stipule que les véhicules-automobiles soient munis d'un silencieux pour prévenir les bruits intenses;

ATTENDU qu'il n'existe pas de clause dans le règlement pour définir le terme "bruit intense";

ATTENDU qu'un grand nombre de véhicules ont des sorties d'échappement qui sont extrêmement bruyantes et qui causent du désagrément et incommode le public en tout temps;

ATTENDU qu'il est approprié qu'un certain contrôle soit exercé pour corriger cet inconvénient;

Proposé par le conseiller English,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau, Mack,
Vezeau, Murray et Hamilton

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de définir le terme "bruit intense" dans le règlement no 1448, article 10, en termes de volume décibel à une distance donnée.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller English relativement à l'apposage de cartes ou étiquettes sur les automobiles:

Proposé par le conseiller English,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau, Mack,
Vezeau et Sarrazin

FRIDAY, MAY 6th 1955.

WHEREAS it is advisable to insure the safety of pedestrians and to relieve the bottlenecks which occur recurrently at this site;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing within the least possible delay traffic lights at that site if it comes to the conclusion that this important need be recognized."

9.- Councillor Laberge gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS no-parking signs are far too small and are hard to read especially where only alternate parking is allowed;

WHEREAS many motorists receive tickets especially at night when it is almost impossible to read the notices;

WHEREAS the purpose of these signs is not to multiply parking tickets which are a cause of much annoyance to the Police Department but to improve traffic conditions;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps so that these signs be of greater size and printed in luminous paint so that they may be distinguished at all times even after dark."

By unanimous consent of Council, the study of Article 127 of the order of the day was deferred.

10.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor English concerning the definition of the term "intense noise":

"WHEREAS Article 10 of By-law No. 1448 requires motor vehicles to be equipped with mufflers to prevent noise;

WHEREAS there is no provision in said By-law to define the term "intense noise";

WHEREAS a large number of motor vehicles have exhausts which are extremely noisy and are inconvenient and uncomfortable to the public at all times;

WHEREAS it is appropriate that some control should be exercised over this inconvenience;

Moved by Councillor English,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Mack,
Vezeau, Murray and Hamilton

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of defining the term "noise" in By-law No. 1448, Article 10, in terms of decibel volume at a given distance.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

11.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor English concerning the affixing of cards or stickers on automobiles:

Moved by Councillor English,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Mack,
Vezeau and Sarrazin.

VENDREDI, 6 MAI 1955

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement approprié afin que soit prohibé l'opposage de cartes ou étiquettes sur des automobiles aux fins de sollicitation d'affaires.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Angers relativement au prolongement du circuit d'autobus de la rue Sherbrooke:

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Angers relativement à l'octroi d'un permis à Super Steel & Metal Co:

Proposé par le conseiller Angers,
Appuyé par les conseillers Simoneau, A. Tremblay,
L. Tremblay, Vachon et Hamelin

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire faire une enquête sur l'octroi du permis qui a été accordé en 1950 ou 1951 à la Super Steel & Metal Co., pour l'établissement d'une cour de bric-à-bric (ferraille) à l'angle sud-est des rues Duchesneau et Notre-Dame, et de transmettre au Conseil un rapport sur le résultat de cette enquête.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elles est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 77, 93 et 94 de l'ordre du jour qui avait été différée à des stades antérieurs de la présente séance.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 24 MAY 1955

VP/30 Vol 292

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Lachapelle, de la rue de Salaberry en gagnant le sud, et de voter un crédit à cette fin:

pour rapport 1103304 voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$6,450.00, d'une partie de la rue de Rouen qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

FRIDAY, MAY 6th 1955

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending the appropriate By-law to provide that the affixing of cards or labels to parked automobiles for the purpose of soliciting business be prohibited.

12.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Angers concerning the extension of the Sherbrooke Street bus route:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

13.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Angers concerning the granting of a permit to Super Steel & Metal Co:

Moved by Councillor Angers,
Seconded by Councillors Simoneau, A. Tremblay,
L. Tremblay, Vachon and Hamelin

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having an investigation made in connection with the permit which was granted in 1950 or 1951 to Super Steel & Metal Co. for the establishment of a second hand yard (scrap metal) at the southeast corner of Duchesneau and Notre-Dame Street, and to transmit to the Council a report on the results of this investigation.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 77, 93 and 94 of the order of the day which had been deferred at previous stage of the present meeting.

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to widen Lachapelle Street from de Salaberry Street southward and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed for the sale by the City to Warden King Limited, at the price of \$6,450.00, of part of Rouen Street, across lot No. 7 east of Letourneux Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that this article be struck from the order of the day.

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Municipality of Saint-Jean-de-Dieu.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that this article be struck from the order of the day.

VENDREDI, 6 MAI 1955

MOTIONS

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Angers relativement à la commutation de taxes pour les maisons à logement unique:

ATTENDU que les propriétaires ont été amenés, par une saine propagande, à se loger convenablement dans des maisons unifamiliales;

ATTENDU que ces mêmes propriétaires de maisons à logements uniques n'ont pas de revenus sur leur maison pour les aider à défrayer les dépenses inhérentes à de telles maisons;

ATTENDU que, pour la valeur économique de la ville de Montréal, une maison doit être évaluée à sa valeur réelle;

ATTENDU qu'une majeure partie de propriétaires de logements uniques se croient surévalués, lors de la présentation d'un nouveau rôle, et qu'ils n'ont pas de moyen d'augmenter leurs revenus à même leur propriété;

ATTENDU qu'il existe déjà une commutation de taxes pour certaines de ces maisons moyennant des spécifications définies;

Proposé par le conseiller Angers,
Appuyé par les conseillers Hamelin, A. Tremblay, L.
L. Tremblay, Vachon et Simoneau

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'insérer dans le projet d'amendements à la charte à l'effet qu'une commutation de taxes foncières de 50% sur les premiers dix mille dollars d'évaluation municipale soit consentie au propriétaire d'une maison à logement unique, quelle que soit sa construction.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 133 et 134 est différée.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Crompt relativement à l'enlèvement du service de tramways sur le pont Victoria.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Clouette relativement aux allocations familiales.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 137 de l'ordre du jour est différée.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gagliardi relativement à un octroi de pension à la veuve du sergent de police Oscar Regimbald:

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par le conseiller Émile Pigeon, il est

RESOLU:

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement accordant à la veuve du sergent de police Oscar Regimbald, pour elle et ses deux enfants, une pension alimentaire, vu que ledit sergent est mort accidentellement.

FRIDAY, MAY 6th 1955

MOTIONS

17.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Angers concerning the commutation of taxes on single dwelling houses:

WHEREAS property owners have been incited, through a sound propaganda, to house themselves appropriately in one-family dwellings;

WHEREAS these same property owners of one-family dwellings have no revenues on their house to help them meet the cost inherent to such houses;

WHEREAS, to establish the economic value of the City of Montréal, a building must be assessed at its real value;

WHEREAS an important number of proprietors of one-dwelling houses believe that they are over-assessed when a new roll is presented and that they will not be able to increase their revenues out of their own property;

WHEREAS there already exists a commutation of taxes for certain of these houses on certain defined specifications;

Moved by Councillor Angers,
Seconded by Councillors Hamelin, A. Tremblay,
L. Tremblay, Vachon and Simoneau

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of inserting in the draft of amendments to the Charter a clause to the effect that a commutation of the real estate taxes of 50% on the first ten thousand dollars of municipal valuation be granted to the property owner of a single dwelling house, whatever its construction.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was withdrawn.

By unanimous consent of Council, the study of articles 133 and 134 was deferred.

18.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Crompt concerning the removal of the tramway line on Victoria Bridge.

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

19.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Clouette concerning the family allowances.

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

By unanimous consent of Council, the study of article 137 of the order of the day was deferred.

20.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gagliardi concerning the granting of a pension to the widow of Police Sergeant Oscar Regimbald:

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Émile Pigeon, it was

RESOLVED:

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft by-law to grant an alimentary pension to the widow of Police Sergeant Oscar Régimbald, for herself and her two children, as this Sergeant died accidentally.

VENREDI, 6 MAI 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à une augmentation des allocations familiales.

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Laberge.

Cette motion est déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Gagliardi relativement à la nomination d'une Commission d'étude du Code Civil et du Code du Bâtiment:

ATTENDU, que au début du siècle, les citoyens de Montréal pratiquaient une politique de bon voisinage;

ATTENDU que ceux-ci, sur parole, se concédaient des privilèges qui auraient dû être consignés devant notaire et enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal;

ATTENDU que balcons, escaliers, fenêtres, portes, passages mitoyens et autres accrocs au Code Civil et au Code du bâtiment ont été ainsi volontairement permis, notamment l'occupation du domaine public;

ATTENDU que ces propriétaires originaux sont, dans un nombre considérable de cas disparus;

ATTENDU que les voisins qui se concédaient mutuellement - sans formalité légale - droits de passage, droits de vue, escaliers, balcons, fenêtres, portes à des distances illégales, non en conformité avec le Code Civil et le Code du bâtiment, sont dans des conditions maintenant inacceptables aux organismes prêteurs qui font une étude rigoureuse des titres et se voient ainsi refuser des prêts;

ATTENDU que, pour régulariser ces conditions, il se crée une foule de procès qui sont généralement au détriment des deux parties et surtout de ceux qui disposent de moins de biens;

ATTENDU que bien des propriétaires aimeraient voir cette situation étudiée minutieusement et légalisée, dans l'intérêt de tous, afin de mieux servir les intérêts de la justice et des propriétaires;

Proposé par le conseiller Gagliardi
Appuyé par le conseiller Emile Pigeon

QUE le gouvernement provincial soit prié de nommer une commission chargée d'étudier minutieusement la situation des bâtiments comportant des irrégularités au Code Civil et au Code du bâtiment dans le but de les légaliser partout où la chose sera possible.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de nommer une commission chargée d'étudier minutieusement la situation des bâtiments comportant des irrégularités au Code Civil et au Code du bâtiment dans le but de les légaliser partout où la chose sera possible."

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirent leur motion.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hudon relativement à la nomination d'un comité pour étudier le règlement 1341, tel que modifié:

ATTENDU que le règlement 1341 régleme les installations de plomberie dans les limites de la Cité;

ATTENDU qu'un comité a été formé en 1948 par le Comité exécutif pour étudier certaines modifications projetées audit règlement;

FRIDAY, MAY 6th 1955

21.- The order of the day to consider the following motion of Councillor Gagliardi concerning increase of family allowances.

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Laberge.

This motion was declared out of order by His Worship the Mayor.

22.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gagliardi concerning the appointment of a Commission to study the Civil Code and the Building Code:

WHEREAS, in the first part of this century, citizens of Montréal practised a good neighbor policy;

WHEREAS they, by word of mouth conceded privileges which should have been consigned before a notary and registered at the Montréal Registry Office;

WHEREAS balconies, stairs, windows, doors, common passages and other infringements of Civil Code or of the Building Code were thus voluntarily permitted, namely occupation of public domain;

WHEREAS these original proprietors, in a considerable number of cases, have now disappeared;

WHEREAS neighbors who mutually conceded to each other - without legal formality - rights of passage, rights of view, stairs, balconies, windows, doors at illegal distances, not conforming to the Civil Code and the Building Code, now find themselves in a situation which is unacceptable by lending bodies which make a thorough examination of titles, and such persons now see their loan applications rejected;

WHEREAS, to regularize such conditions, there are numerous lawsuits which are generally detrimental to both parties, especially those who have less means;

WHEREAS many proprietors would like this situation thoroughly studied and legalized, in the interest of all, so as to further the interests of justice and the proprietors;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Emile Pigeon

THAT the Provincial Government be requested to appoint a Commission to make a thorough study of the condition of buildings which do not conform to Civil Code and the Building Code, in order that they be legalized wherever possible.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to study the possibility of appointing a Commission to make a thorough study of the situation as concerns buildings presenting irregularities from the point of view of the Civil Code and of the Building Code in order to legalize them whenever possible."

And, another debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Gagliardi and E. Pigeon withdrew their motion.

23.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Hudon concerning the appointment of a Committee to study By-law 1341, as amended:

WHEREAS By-law 1341 regulates plumbing installations within the limits of the City;

WHEREAS a Committee was formed in 1948 by the Executive Committee to study certain amendments projected in the said By-law;

VENDREDI, 6 MAI 1955

ATTENDU que les exigences de ce règlement rendent le coût des installations de plomberie très élevé;

ATTENDU que certaines de ces exigences sont aujourd'hui considérées comme non essentielles;

ATTENDU que la rédaction de certains articles dudit règlement 1341 n'est pas assez précise et prête à confusion et à des interprétations différentes;

ATTENDU que le règlement 1341 devrait représenter un minimum d'exigences pour ces installations de système de plomberie;

ATTENDU que la Cité de Montréal se doit d'encourager la construction de maisons et d'édifices dans les limites de son territoire afin d'augmenter ses propres revenus;

Proposé par le conseiller Hudon
Appuyé par les conseillers English, Lépine, Gauthier
Burrows et Moore

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former un Comité pour étudier les dispositions du règlement 1341 tel que modifié, en vue d'y apporter les amendements nécessaires et de faire rapport de ses recommandations dans le plus bref délai. Que ce Comité d'étude soit composé de membres du Conseil, de techniciens et praticiens dans le domaine de la plomberie à Montréal, ainsi que des directeurs des services concernés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Labelle relativement à l'aménagement de terrains de stationnement:

ATTENDU que la Cité a acquis ou est en voie d'acquérir des terrains pour l'établissement de parcs de stationnement pour libérer la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Bélanger;

ATTENDU que ces terrains se trouvent tous situés à l'est de la rue Saint-Hubert;

ATTENDU que des établissements de commerce importants se trouvent aussi sur le côté ouest de cette rue;

Proposé par le conseiller Labelle,
Appuyé par les conseillers Tozzi et Gagliardi

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux services intéressés afin que des terrains soient aménagés pour le stationnement à l'ouest de la rue Saint-Hubert, plus particulièrement sur l'avenue de Chateaubriand, entre les rues de Bellechasse et Bélanger.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 127 et 134 de l'ordre du jour qui avaient été différée à une phase antérieure de la présente séance.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Brisebois relativement à l'énergie électrique fournie à la Cité par Hydro-Québec:

Proposé par le conseiller Brisebois
Appuyé par le conseiller Bertrand,

QUE le Comité exécutif soit prié de fournir au Conseil les renseignements suivants:

FRIDAY, MAY 6th 1955

WHEREAS the requirements of this By-law make the cost of plumbing installations very high;

WHEREAS certain of these requirements are not to-day considered as essential;

WHEREAS the draft of certain articles of By-law 1341 is not sufficiently clear and leads to confusion and to various interpretations;

WHEREAS By-law 1341 should represent a minimum of requirements for the installation of plumbing systems;

WHEREAS the City of Montréal owes it to itself to encourage the construction of houses and buildings within the limits of its territory in order to increase its own revenues;

Moved by Councillor Hudon,
Seconded by Councillors English, Lépine, Gauthier,
Burrows and Moore

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of forming a Committee to study the provisions of By-law 1341 as amended, in view of making thereto the necessary amendments and to report its recommendations within the least possible delay. That this Committee be made up of members of Council, of technicians and practitioners in the field of plumbing in Montréal, and of the directors of the departments concerned.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

24.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Labelle concerning the establishment of parking grounds:

WHEREAS the City has acquired or is in the process of acquiring land for the establishment of parking grounds to relieve Saint-Hubert Street, between Bellechasse and Bélanger Streets;

WHEREAS these lots are all located east of Saint-Hubert Street;

WHEREAS there are also important commercial houses on the west side of that street;

Moved by Councillor Labelle,
Seconded by Councillors Tozzi and Gagliardi

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the interested departments to see that parking grounds be established west of Saint-Hubert Street, more particularly on Chateaubriand Avenue, between Bellechasse and Bélanger Streets.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 127 and 134 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

25.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Brisebois concerning the electric power supplied to the City by Hydro-Québec:

Moved by Councillor Brisebois,
Seconded by Councillor Bertrand,

THAT the Executive Committee be requested to furnish Council with the following information:

VENDREDI, 6 MAI 1955

- 1.- la quantité d'énergie électrique (en chevaux-vapeur) fournie à la Cité par l'Hydro-Québec;
- 2.- le coût par cheval-vapeur payé par la Cité.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Aronoff relativement à l'embellissement du parc Mont-Royal:

ATTENDU que le parc Mont-Royal (parc Jeanne-Mance) est de la plus grande importance comme parc public et comme refuge et lieu de plaisir en plein air aussi bien qu'il constitue une attraction extraordinaire qui apporte à la Ville des revenus;

ATTENDU que des embellissements et améliorations audit parc - à la fois pour la protection de la morale, de la santé et du bien-être des citoyens et des autres qui se servent ou désirent utiliser ledit parc - ont traîné depuis quelques années et sont grandement en retard par rapport à d'autres parcs de moindre importance de la Cité;

Proposé par le conseiller Aronoff
Appuyé par le conseiller Bass

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les dépenses nécessaires afin d'améliorer, d'embellir et d'accorder une meilleure protection physique et policière audit parc en élevant des clôtures là où requis et en agençant le territoire tout en fournissant des entraîneurs et des appareils pour les enfants et les adultes qui désirent se prévaloir des avantages de ce parc.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Laberge relativement à l'amélioration du service de la Commission de Transport:

ATTENDU que le service donné par la Commission de Transport laisse réellement à désirer dans plusieurs sections de la Ville et que la Commission elle-même s'en ressent puisque le nombre des passagers se servant de ses véhicules diminue continuellement bien que la population augmente sans cesse;

ATTENDU que les ouvriers formulent à leur corps central respectif d'innombrables plaintes à ce sujet;

Proposé par le conseiller Laberge,
Appuyé par le conseiller Marchand,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former un Comité de ce conseil dans le but d'étudier les lacunes et les plaintes au sujet du transport et que ce Comité soit chargé de rencontrer les membres de la Commission de Transport afin de discuter avec eux de ces lacunes et des meilleurs moyens d'améliorer le transport en commun dans Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 144 de l'ordre du jour est différée.

FRIDAY, MAY 6th 1955

- 1.- the quantity of electric power (in horse power) supplied to the City by Hydro-Québec;
- 2.- the cost per horse power paid by the City.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

26.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Aronoff concerning the embellishment of Mount-Royal Park:

WHEREAS Mount Royal Park (Jeanne Mance Park) is of the greatest importance as a playground and fresh air haven and resort as well as an outstanding attraction bringing financial returns to the City;

WHEREAS embellishments and improvements to the said Park - both for the protection of the morals, health and welfare of the citizens and others using and desiring to use the said Park - have lagged behind during the past years and are very far behind other lesser known Parks in the City;

Moved by Councillor Aronoff,
Seconded by Councillor Bass

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the necessary expenditures to improve, embellish, and give better physical and police protection to the said Park by putting up fences where necessary and by landscaping the area as well as supplying trainers and apparatus to the children and adults using and desiring to use same.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

27.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Laberge concerning the improvement of the Transportation Commission service:

WHEREAS the service given by the Montreal Transportation Commission is really inadequate in several sections of the City and that the Commission itself is the 1st one to feel this because the number of passengers using its vehicles is continually decreasing although the population of the City is continually increasing;

WHEREAS workers have made many complaints to their respective central organizations in this connection;

Moved by Councillor Laberge,
Seconded by Councillor Marchand,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee of this Council with a view to studying the complaints and defects concerning transportation and that this committee be authorized to meet the members of the Transportation Commission so as to discuss with them such defects and the best means to be taken to improve mass transportation in Montréal.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of article 144 of the order of the day was deferred.

VENDREDI, 6 MAI 1955

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement à l'installation de signaux lumineux à l'angle des rues Beaugrand et Souigny:

ATTENDU qu'à l'intersection des rues Beaugrand et Souigny, il arrive souvent des accidents, parfois même mortels;

ATTENDU que, sur l'une ou l'autre rue, il est très difficile de voir venir les véhicules venant de l'autre direction, à cause de la voie ferrée et de la clôture du garage municipal;

ATTENDU qu'il n'existe aucun contrôle de la circulation à cet endroit, bien que les automobiles y filent à grande allure, surtout sur la rue Souigny, qui longe la voie ferrée;

Proposé par le conseiller Meunier
Appuyé par le conseiller A. Tremblay

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'installation dans le plus bref délai possible, de feux de circulation à l'intersection des rues Beaugrand et Souigny.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais
Appuyé par le conseiller Hanson

Le Conseil s'ajourne jusqu'au LUNDI, le 9 mai 1955 à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE

C. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE
(approuvé conformément à la loi)
Jean Srapeau
MAIRE

FRIDAY, MAY 6th 1955

28.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the installation of traffic lights at the intersection of Beaugrand and Souigny Streets:

WHEREAS, at the intersection of Beaugrand and Souigny Streets, there are frequent accidents, some of which are fatal;

WHEREAS, on both these streets, it is very difficult to see vehicles coming from the other direction, on account of the railway track and the fence along the municipal yard;

WHEREAS there exists no traffic control at that place, although automobiles travel at great speed, especially on Souigny Street, which is along the railway track;

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures for the installation, with the least possible delay, of traffic lights at the intersection of Beaugrand and Souigny Streets.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson

Council adjourned until MONDAY, May 9th 1955 at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. Longpré
CITY CLERK

Jean Srapeau
MAYOR
(Approved in conformity with the law)
Jean Srapeau
MAYOR

LUNDI, 9 MAI 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEDU CONSEILà 3 heures 30
de l'après-midi.

Sont présents, Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil,

Les conseillers, Filion, Savignac J.-M., McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Dupuis J.-H., McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautellet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Sullivan, Boire, Aronoff, Savignac R., Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, André Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just.

Au commencement de cette séance, le Président du Comité exécutif se lève et offre, au nom des membres du Conseil, des félicitations au conseiller Lévesque qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, ainsi qu'au conseiller Sigouin, dont l'anniversaire était le 1er mai courant et au conseiller Gagliardi dont la fête sera célébrée le 11 mai courant.

ORDRE DU JOUR

Du consentement unanime du Conseil, l'article 146 de l'ordre du jour est biffé.

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Moore relativement à l'enlèvement de la neige devant les entrées de portes ou charretières:

ATTENDU que plusieurs résidents de la Métropole nettoient leur entrée de portes ou de charretière, lors de bordées de neige, bien avant que les appareils à neige fassent leur travail;

ATTENDU que ce Conseil, à sa séance tenue le 30 juillet 1952, a adopté une résolution à cet effet, et qu'on n'y a pas donné suite;

Proposé par le conseiller Moore
Appuyé par les conseillers Lanciault, Croteau, Sigouin et Saulnier

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions voulues pour que les charrettes n'obstruent pas de nouveau les entrées dans l'exécution de leur travail ou, si la chose est impossible, que de petits tracteurs ou autres appareils remettent immédiatement ces entrées dans un bon état.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elles est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Moore relativement à l'application de l'article 15 du règlement no 1728:

ATTENDU que les autorités provinciales et municipales obligent les marchands de Montréal à percevoir une taxe de 5% sur leurs ventes en détail;

ATTENDU que les autorités provinciales n'obligent par contre les marchands de l'extérieur à ne recevoir que 2% sur leurs ventes, même à des citoyens de Montréal;

ATTENDU que la Cité perd de ce chef un revenu de plusieurs millions de dollars dont au moins \$600,000 pour le seul commerce de bois, portes et châssis, etc.;

ATTENDU que ce revenu considérable revient de droit à la Cité et lui permettrait de dégrever les contribuables;

ATTENDU que les marchands de Montréal ont raison de demander la cessation de cette concurrence, car ils paient les taxes municipales, ils emploient un personnel local et contribuent à la prospérité économique de Montréal;

MONDAY, MAY 9th, 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGOF COUNCILat 3:30 o'clock
in the afternoon

WERE present, His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair,
Councillors

(for names, see opposite page)

At the beginning of this meeting, the Chairman of the Executive Committee rose and, in the name of Council, offered congratulations to Councillor Lévesque who is celebrating his birthday today, as well as to Councillor Sigouin whose anniversary was on May 1st instant and to Councillor Gagliardi whose birthday will be celebrated on the 11th of May instant.

ORDER OF THE DAY

By unanimous consent of Council, article 146 of the order of the day was struck.

1.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Moore concerning snow removal in front of doors and driveways:

WHEREAS several citizens clean their door or driveway of snow long before the snow removal apparatus do this work;

WHEREAS this Council, at its meeting held on July 30th 1952, has adopted a resolution in this connection, and that it has not been given effect;

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Lanciault, Croteau,
Sigouin and Saulnier,

That the Executive Committee be requested to study the opportunity of giving the required instructions so that snow-ploughs do not again block such entrances when doing their work or, if this is impossible to avoid, that small tractors or other equipment clear the entrance again.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

2.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Moore concerning the application of Article 15 of By-law No. 1728:

WHEREAS the provincial and municipal authorities oblige the merchants of Montréal to collect a 5% tax on their retail sales;

WHEREAS the provincial authorities on the other hand oblige outside merchants to collect a tax of only 2% on their sales, even to citizens of Montréal;

WHEREAS the City, due to this fact, loses a revenue of several million dollars, \$600,000.00 of which for the sole trade in lumber, doors and window, etc.;

WHEREAS this revenue by all rights belongs to Montréal and would enable it to decrease taxes;

WHEREAS Montréal merchants are right in asking the cessation of this competition, because they pay municipal taxes, they employ local personnel and contribute to the economic prosperity of Montréal;

LUNDI, 9 MAI 1955

ATTENDU que les marchands de l'extérieur, par contre, ne paient aucune des charges ci-dessus mentionnées;

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Bertrand, J.-M. Savignac, Croteau,
Lanciault et Saulnier

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches auprès du Gouvernement provincial pour que des mesures soient prises afin que l'article 15 du règlement no 1728 soit rigoureusement appliqué.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle présentement devant ce Conseil:

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Bertrand, J.-M. Savignac, Croteau,
Lanciault et Saulnier

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial pour que des mesures soient prises afin que l'article 15 du règlement no 1728 soit rigoureusement appliqué."

Ladite motion, telle que substituée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller O'Flaherty relativement aux renseignements à fournir aux conseillers en ce qui a trait aux travaux, etc., à être exécutés dans leur district:

ATTENDU que le Comité exécutif et les différents services décident parfois d'ordonner des travaux ou des changements dans un district;

ATTENDU que les conseillers de ces districts ne sont pas informés de ces travaux ou changements et ne peuvent répondre aux questions qui leur sont posées par leurs électeurs;

Proposé par le conseiller O'Flaherty
Appuyé par les conseillers Burrows, Hanley, Healy et Crompt

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité avant d'autoriser des changements dans un district, tels par exemple, la construction de pavages et de trottoirs, l'octroi de certains permis, l'établissement de rues à sens unique, etc., d'informer les conseillers du district concerné que ces choses doivent être faites.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Emile Pigeon relativement au remplacement d'un conseiller.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Emile Pigeon relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et Bordeaux:

ATTENDU que l'intersection des rues Ontario et de Bordeaux est très dangereuse à cause de sa proximité des approches du pont Jacques-Cartier;

MONDAY, MAY 9th, 1955

WHEREAS merchants from out of town, on the other hand, do not pay any of the above-mentioned charges;

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Bertrand, J.-M. Savignac,
Croteau, Lanciault and Saulnier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial government in order that measures be taken for the strict application of Article 15 of By-law No. 1728.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one presently before Council:

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Bertrand, J.-M. Savignac,
Croteau, Lanciault and Saulnier,

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial government in order that measures be taken for the strict application of Article 15 of By-law No. 1728."

Said motion, as substituted, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

3.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor O'Flaherty concerning the information to be given to Councillors relating to works, etc., to be carried out in their district:

WHEREAS the Executive Committee and the different departments some times decide to order works or changes in a district;

WHEREAS the Councillors of such districts are not informed of such works or changes and are at a loss to answer queries by their electors;

Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Burrows, Hanley,
Healy and Crompt,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability, before authorizing any changes in a district, such as for instance the construction of pavings or sidewalks, the granting of certain permits, the establishment of one-way streets, etc., of informing the Councillors of the district in question that such is to be done.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Emile Pigeon concerning the replacement of a Councillor.

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

5.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Emile Pigeon concerning the installation of traffic lights at the corner of Ontario and Bordeaux Streets:

WHEREAS the corner of Ontario and Bordeaux Streets is very dangerous because of its proximity to the approaches of Jacques-Cartier Bridge;

LUNDI, 9 MAI 1955

Proposé par le conseiller Emile Pigeon
Appuyé par les conseillers Bonnier, Pierre DesMarais et
Godin

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour que soient installés des signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et de Bordeaux.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Emile Pigeon relativement à la solution dont se sert le service de la voirie pour faire fondre la neige:

ATTENDU que le service de la voirie se sert actuellement sur les trottoirs pour faire fondre la neige, d'une solution qui cause des dommages considérables dans les maisons, et particulièrement dans les établissements commerciaux;

Sur la proposition du conseiller Emile Pigeon
Appuyée par le conseiller Godin, il est

RESOLU: QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la voirie de trouver une autre solution qui atteigne le même but, tout en causant aucun ou peu de dommages.

7. Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 153 de l'ordre du jour est différée.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Sullivan relativement à une modification au règlement no 1900:

ATTENDU que le service de la voie publique se trouve devant un problème d'enlèvement de la neige dans toutes les nouvelles sections, à cause de la congestion provenant du stationnement la nuit sur les rues;

Sur la proposition du conseiller Sullivan
Appuyée par les conseillers McKenna et Vautelet, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement 1900 en vue de prohiber l'érection de maisons d'appartements de plus de six appartements, à moins qu'il soit prévu un espace de garage ou de stationnement pour au moins une voiture par locataire.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain pour fins de circulation:

Sur la proposition du conseiller Sullivan
Appuyée par les conseillers McKenna et Vautelet, il est

RESOLU: QUE le Comité exécutif soit prié de prendre des mesures le plus tôt possible pour l'expropriation, à même le parc de stationnement à l'angle sud-ouest de l'avenue Atwater, d'une lisière de terre suffisante pour permettre le détournement de la circulation allant vers le sud sur l'avenue Atwater; et que cette lisière de terre soit prise aux limites extrêmes de la cité de Montréal adjacentes à la cité de Westmount.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement aux virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre la rue Bleury et l'avenue Atwater:

ATTENDU que les conditions de la circulation sur la rue Sherbrooke aux heures d'affluence sont devenues intenable à cause de la congestion;

Proposé par le conseiller Sullivan
Appuyé par les conseillers McKenna et Vautelet

MONDAY, MAY 9th, 1955

Moved by Councillor Emile Pigeon,
Seconded by Councillors Bonnier, Pierre DesMarais and
Godin,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions so that traffic lights be installed at the corner of Ontario and Bordeaux Streets.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to consider the following motion by Councillor Emile Pigeon concerning the solution presently used by the Roads Department to melt the snow:

WHEREAS the Roads Department presently uses on the sidewalks, to melt the snow, a solution which causes serious damage in houses and particularly in business establishments;

Moved by Councillor Emile Pigeon,
Seconded by Councillor Godin, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Roads Department to find another solution which would serve the same purpose, while causing little or no damage.

By unanimous consent of Council, the study of Article 153 of the order of the day was deferred.

7.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Sullivan concerning an amendment to By-law No. 1900:

WHEREAS the Roads Department has a snow removal problem in all new sections of the City due to congested night parking on the streets:

On motion of Councillor Sullivan,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1900 in order to prohibit the erection of apartment houses containing more than 6 apartments unless garage or parking space is provided for at least 1 car per tenant.

8.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Sullivan concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes:

On motion of Councillor Sullivan,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to take steps as soon as possible to expropriate from the parking lot on the southwest corner of Atwater Avenue, a sufficient strip of land to enable it to divert traffic going south on Atwater Avenue; and that this strip of land be expropriated from the extreme limits of the City of Montréal adjoining the City of Westmount.

9.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Sullivan concerning left turns on Sherbrooke Street, between Bleury Street and Atwater Avenue:

WHEREAS traffic conditions on Sherbrooke Street at peak hours are becoming unbearable due to congested conditions;

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet

LUNDI, 9 MAI 1955

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police de prohiber les virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre les rues Bleury et Atwater, aux heures d'affluence, et de déclarer toutes les rues transversales à sens unique.

Et, un débat s'engageant au cours duquel ladite motion est modifiée en y insérant après le mot "Atwater" y mentionné les mots suivants: "jusqu'à ce que l'ouverture de la rue McGregor soit faite".

Ladite motion, telle que modifiée, est alors, du consentement unanime du Conseil transmise au service de la police.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement à l'établissement d'une bibliothèque publique municipale dans le quartier Mont-Royal:

ATTENDU que la population de la partie de la ville connue sous le nom de Côte des Neiges ou de quartier Mont-Royal, faisant partie du district 4, a considérablement augmenté depuis quelques années et que l'on peut s'attendre à ce qu'elle augmente encore; et

ATTENDU qu'il n'existe aucune bibliothèque dans cette section, malgré le fait qu'il y ait là une population plus nombreuse que celle de plusieurs villes canadiennes qui offrent de tels avantages à leurs citoyens; et

ATTENDU que le manque de bibliothèque prive les résidents de la région des services et des avantages d'un accès facile à la littérature et française et anglaise; et

ATTENDU que, privés d'un accès facile à la littérature, les enfants sont naturellement portés à lire les comiques et même des livres moins désirables; et

ATTENDU qu'un grand nombre d'associations, d'églises, de synagogues et d'écoles, françaises comme anglaises, dans cette région demandent l'établissement d'une bibliothèque;

Proposé par le conseiller Sullivan
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet, Kliger et Lortie

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir sans délai dans le quartier Mont-Royal une bibliothèque publique municipale pour l'avantage des citoyens et de langue française et de langue anglaise de la région.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement à la formation d'une commission d'urbanisme métropolitaine:

ATTENDU que la Cité de Montréal et ses environs se développent constamment et que des bâtiments de nature à nuire à l'embellissement du Montréal métropolitain ont été construits et se construisent dans les environs;

ATTENDU que le développement de ces municipalités suburbaines comporte des artères de circulation qui n'ont pas toutes été construites conformément à celles de la Cité de Montréal elle-même;

Proposé par le conseiller Sullivan
Appuyé par les conseillers Vautelet, Kliger, Lortie et McKenna

QUE le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des municipalités, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation de former une commission d'urbanisme métropolitaine, devant avoir un contrôle absolu dans un rayon de 25 milles du centre de la cité de Montréal, pour ce qui a trait à la circulation et au zonage. Cette commission centrale d'urbanisme pourrait alors prévoir pour 50 à 60 ans d'avance, éliminant ainsi les coûts excessifs que les municipalités doivent maintenant payer pour les améliorations à la circulation.

MONDAY, MAY 9th, 1955

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Police Department to prohibit all left turns onto Sherbrooke Street, from Bleury to Atwater Streets, at peak hours and to declare all cross streets to be one-way streets.

And, a debate arising during which said motion was amended by inserting after the word "Atwater" mentioned therein the following words: "until the opening of McGregor Street is completed".

Said motion, as amended, was then, by unanimous consent of Council transmitted to the Police Department.

10.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Sullivan concerning the establishment of a municipal public library in Mount-Royal Ward:

WHEREAS the population of that part of the City of Montréal known as Côte des Neiges or Mount Royal Ward, part of District No. 4, has increased tremendously during the last few years and may be expected to increase still further; and

WHEREAS no public library facilities of any kind exist in this area despite the fact that it has a population larger than many Canadian cities and towns which possess such facilities for their residents; and

WHEREAS the lack of any public library deprives residents of the area of the services and advantages of such facilities and of free and convenient access to the best in both English and French literature; and

WHEREAS lacking convenient access to good literature, children naturally tend to the reading of comics and even less desirable material; and

WHEREAS more than a score of associations, churches, synagogues and schools, both English and French language, in the area have requested the provision of library facilities;

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
Kliger and Lortie,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing without delay in Mount Royal Ward a civic public library which will serve both English and French speaking residents of the area.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

11.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sullivan concerning the formation of a Metropolitan Town Planning Commission:

WHEREAS the City of Montréal and its suburbs are growing constantly and buildings of a nature detrimental to the beautification of Metropolitan Montréal have been built and are constantly being built in its suburbs;

WHEREAS in the development of these suburban municipalities traffic arteries have not all been built to conform with those of the City of Montréal proper;

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillors Vautelet, Kliger, Lortie,
and McKenna,

That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the municipalities, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization of forming a Metropolitan Town Planning Commission, which should be appointed with full control within a radius of 25 miles from the centre of the City of Montréal, from a point of view of traffic and zoning. This central Town Planning Committee could then plan 50 to 60 years ahead and could then eliminate the excessive costs that municipalities are now facing due to traffic improvements.

LUNDI, 9 MAI 1955

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

RESOLU: en conséquence.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement à l'érection des panneaux-réclames, enseignes, etc.:

ATTENDU que dans le passé, quand de nouvelles routes et nouveaux boulevards sont ouverts, l'industrie et le commerce se portent immédiatement sur ces nouvelles artères et des panneaux-réclames désagréables et des enseignes laides y sont installés, gâtant la beauté de ces rues;

Proposé par le conseiller Sullivan
Appuyé par le conseiller McKenna

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de défendre la construction de nuisances au point de vue circulation et zonage, et d'homologuer une bande de terre d'au moins 125 pieds de chaque côté des boulevards proposés afin d'assurer une parfaite visibilité et d'embellir les voies projetées.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (le conseiller Lyall dissident).

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Vezeau relativement à la protection des bords du canal Lachine:

Proposé par le conseiller Vezeau
Appuyé par le conseiller Crompt

QUE le Comité exécutif soit prié de faire les démarches auprès des autorités du Ministère des Transports à Ottawa, afin d'obtenir de ces autorités qu'elles maintiennent en fonction et d'une façon permanente un ou deux gardiens en uniforme et armés si nécessaire, sur les bords du canal Lachine, qui auraient pour fonction d'empêcher les enfants d'y approcher, évitant ainsi les nombreuses noyades que l'on a à déplorer tous les ans durant la saison estivale et même durant l'hiver.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle présentement devant le Conseil:

Proposé par le conseiller Vezeau
Appuyé par le conseiller Crompt

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de faire des démarches auprès des autorités du Ministère des transports à Ottawa, afin d'obtenir de ces autorités qu'elles maintiennent en fonction et d'une façon permanente des gardiens en uniforme et armés si nécessaire, sur les bords du canal Lachine, qui auraient pour fonction d'empêcher les enfants d'y approcher, évitant ainsi les nombreuses noyades que l'on a à déplorer tous les ans durant la saison estivale et même durant l'hiver."

Ladite motion, telle que substituée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Vachon relativement à l'indemnité des conseillers municipaux:

ATTENDU que les dépenses journalières des conseillers, en dons et déplacements pour la ville, sont onéreuses et ne sont pas en proportion de leur indemnité et du montant alloué par la Ville;

ATTENDU que l'opinion publique se propage à l'effet que les conseillers de Montréal ne sont pas assez indemnisés;

ATTENDU que, dans d'autres villes de moindre importance comme Québec et Verdun, on paie aux conseillers municipaux entre \$3,000.00 et \$2,500.00;

MONDAY, MAY 9th, 1955

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

12.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sullivan concerning the erection of billboards, posters, etc.:

WHEREAS in the past when new roads and boulevards have opened, industry and commerce immediately moved right into these newly opened arteries and unsightly billboards and ugly signs have appeared marring the beauty of these streets;

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillor McKenna,

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of preventing nuisance construction from the point of view of traffic and zoning, of homologating immediately a strip of land at least 125 feet wide of each side of proposed boulevards for a clear view and beautification of projected parkways.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Lyall dissenting).

13.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Vezeau concerning the protection of the edges of Lachine Canal:

Moved by Councillor Vezeau,
Seconded by Councillor Crompt,

That the Executive Committee be requested to take steps with the authorities of the Department of Transport in Ottawa, in order to obtain from such authorities that they maintain permanently one or two armed guards if necessary and in uniform on the edges of Lachine Canal, who would have as their duty to prevent children from approaching thereto, thus preventing numerous drownings which are deplored every year during the summer and even during the winter.

And a debate arising during which, by unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one presently before Council:

Moved by Councillor Vezeau,
Seconded by Councillor Crompt,

"That the Executive Committee be requested to take steps with the authorities of the Department of Transport in Ottawa, in order to obtain from such authorities that they maintain permanently armed guards if necessary and in uniform on the edges of Lachine Canal, who would have as their duty to prevent children from approaching thereto, thus preventing numerous drownings which are deplored every year during the summer and even during the winter."

Said motion, as substituted, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

14.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Vachon concerning the indemnity of the City Councillors.:

WHEREAS the daily expenses of Councillors, in gifts and movements for the City, are heavy and not proportionate to their indemnity and the amount allowed by the City;

WHEREAS public opinion is spreading to the effect that the Montréal Councillors are not sufficiently indemnified;

WHEREAS in other towns of lesser importance, such as Québec and Verdun, municipal Councillors are paid between \$3,000.00 and \$2,500.00;

LUNDI, 9 MAI 1955

Proposé par le conseiller Vachon
Appuyé par les conseillers Simoneau et Moore,

QUE, pour rectifier cette anomalie, un amendement à la charte soit inséré dans le bill de Montréal, pour que l'indemnité du conseiller soit portée à \$2,000.00 et l'allocation pour dépenses à \$1,000.00.

Et, un dénat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"QUE pour rectifier cette anomalie, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'insérer dans le bill de Montréal un amendement à la charte pour que l'indemnité du conseiller soit portée à \$1,500.00 et l'allocation pour dépenses à \$1,500.00."

Et, un autre débat s'engageant du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée à la séance du 1er décembre, 1955.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant à 8 heures 30 du soir, ce jour,

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, J.-H. Dupuis, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loisel, Hamilton, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just étant présents, le Conseil reprend sa séance.

En l'absence du maire, le conseiller Sullivan, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Clouette relativement à l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue Saint-Dominique et d'une autre à l'est de la rue Drolet.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Grégoire relativement à la distribution aux conseillers des procès-verbaux du Comité exécutif.

Du consentement unanime du Conseil l'étude de cette motion est différée.

MONDAY, MAY 9th, 1955

Moved by Councillor Vachon,
Seconded by Councillors Simoneau and Moore,

That, in order to correct this anomaly, an amendment be inserted in the Montréal Bill so that the indemnity of the Councillor be increased to \$2,000.00 and the expense allowance to \$1,000.00.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing therein the last paragraph by the following:

"That, in order to correct this anomaly, an amendment be inserted in the Montréal Bill so that the indemnity of the Councillor be increased to \$1,500.00 and the expense allowance to \$1,500.00."

And, another debate arising by unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred to the meeting of December 1st, 1955.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

Councillors Filion

(for names, see opposite page)

In the absence of the Mayor, Councillor Sullivan, Acting Mayor, took the chair.

ORDER OF THE DAY

15.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Clouette concerning the opening of a lane west of Saint-Dominique Street and of another one east of Drolet Street:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

16.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Grégoire concerning the distribution to Councillors of the minutes of the Executive Committee.

By unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred.

LUNDI, 9 MAI 1955

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement au rapport du Comité d'élimination des taudis.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller Hanley relativement à la construction du Centre Récréatif Saint-Gabriel:

ATTENDU qu'un règlement d'emprunt pour prévoir les fonds nécessaires à l'érection du Centre Récréatif Saint-Gabriel a été approuvé par le Conseil qui a précédé celui qui est actuellement en fonction;

ATTENDU que de nombreuses organisations attendent impatiemment la construction immédiate de ce centre;

ATTENDU que la Cité a déjà pris possession préalable du terrain requis à cette fin;

Proposé par le conseiller Hanley
Appuyé par les conseillers O'Flaherty, Healy et
Loiselle

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander des soumissions pour cette construction, afin qu'elle soit entreprise sans délai.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Loiselle relativement au stationnement sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Antoine:

Proposé par le conseiller Loiselle
Appuyé par les conseillers Hanley, O'Flaherty et
Healy

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'appliquer sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Antoine, de la rue de la Montagne à la rue McGill, les mêmes règlements de stationnement que sur ces trois rues, à l'ouest de la rue de la Montagne, savoir: aucun stationnement sur le côté sud de 8 heures à 9 heures et demie du matin et stationnement de 30 minutes à toutes les autres heures; et sur le côté nord, stationnement de 30 minutes de 8 heures du matin à 4 heures et demie de l'après-midi et aucun stationnement de 4 heures et demie à 6 heures et demie de l'après-midi.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement à la grandeur des enseignes qui sont permises sur la rue Dorchester:

Proposé par le conseiller Meunier
Appuyé par le conseiller A. Tremblay

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet de règlement à l'effet de modifier le quatrième aliéna du paragraphe A de l'article 6 du règlement no 2152 de façon à prohiber les enseignes ou affiches de plus de trente pieds carrés au lieu de douze pieds.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

MONDAY, May 9th, 1955

17.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Hanley concerning the report of the Slum Clearance Committee:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

18.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Hanley concerning the construction of the Centre récréatif Saint-Gabriel:

WHEREAS a loan by-law to provide the necessary funds for the erection of the St. Gabriel Recreational Centre was approved by the Council which preceded the one now in office;

WHEREAS several organizations are impatiently awaiting the immediate building of this centre;

WHEREAS the City has already taken prior possession of the land needed for this purpose;

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors O'Flaherty, Healy and
Loiselle

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of calling tenders for this work so that it may be undertaken without delay.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

19.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Loiselle concerning parking on Notre-Dame, Saint-Jacques and Saint-Antoine Streets:

Moved by Councillor Loiselle,
Seconded by Councillors Hanley, O'Flaherty
and Healy,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of applying to Notre-Dame, Saint-Jacques and Saint-Antoine Streets, from de la Montagne Street to McGill Street, the same parking regulations as on the said three streets, west of de la Montagne Street, namely: no parking on the south side from 8 o'clock to 9:30 o'clock in the morning and 30-minute parking at all other hours; and on the north side, 30-minute parking from 8 o'clock in the morning to 4:30 o'clock in the afternoon and no parking from 4:30 o'clock to 6:30 o'clock in the afternoon.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly

20.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the size of signs on Dorchester Street:

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, with the least possible delay, a draft by-law to amend the fourth sub-paragraph of paragraph A of article 6 of By-law No. 2152, so as to prohibit signs or posters of more than thirty square feet instead of twelve feet.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, 9 MAI 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Meunier relativement à la vente de certains terrains à la compagnie Rapid Transport Terminal.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Emile Pigeon relativement à l'établissement d'un terrain de jeux rue Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Amherst:

ATTENDU que l'élargissement de la rue Dorchester a rendu plus difficile la traversée de cette rue par les enfants qui désirent se rendre au square Viger pour y jouer;

Proposé par le conseiller Emile Pigeon
Appuyé par le conseiller Bonnier

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, lors de la répartition des résidus de l'expropriation de cette rue de réserver un petit lopin entre les rues Saint-Denis et Amherst, pour y établir un petit terrain de jeux.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de choisir un petit lopin dans le secteur des rues Dorchester et Craig, Saint-Denis et Amherst, pour y établir un petit terrain de jeux."

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Emile Pigeon relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue de Lorimier et de la rue Gauthier:

Sur la proposition du conseiller Emile Pigeon
Appuyée par le conseiller Bonnier, il est

RESOLU: QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour que soient installés des feux de circulation à l'intersection de l'avenue de Lorimier et de la rue Gauthier.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sigouin relativement aux prix de transport sur les autobus-express de la rue Saint-Denis:

ATTENDU que la Commission de Transport de Montréal a fait connaître, dernièrement, son intention d'établir un service d'autobus express, sur la rue Saint-Denis, du terminus Craig au terminus Ahuntsic;

ATTENDU que la Commission de Transport a fait connaître, en même temps, son intention de charger deux billets de tramway aux passagers qui désiraient utiliser ce nouveau service;

ATTENDU que pour des services similaires, établis dans d'autres villes, le tarif est le même pour un service local ou express;

MONDAY, MAY 9th, 1955

21.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Meunier concerning the sale of certain lots to the Rapid Transport Terminal Company:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

22.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Emile Pigeon concerning the establishment of a playground on Dorchester Street, between St-Denis and Amherst Streets:

WHEREAS the widening of Dorchester Street has made more difficult the crossing of the street by children wishing to go to Viger Square to play;

Moved by Councillor Emile Pigeon,
Seconded by Councillor Bonnier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability, when apportioning the residues from the expropriation of that street, of reserving a small plot between Saint-Denis and Amherst Street from the establishment of a small playground.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing therein the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the opportunity of selecting a small plot in the sector between Dorchester, Craig, Saint-Denis and Amherst Streets, for the establishment of a small playground."

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

23.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Emile Pigeon concerning the installation of traffic lights at the corner of de Lorimier Avenue and Gauthier Street:

On motion of Councillor Emile Pigeon,
Seconded by Councillor Bonnier, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions for the installation of traffic lights at the intersection of de Lorimier Avenue and Gauthier Street.

24.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sigouin concerning the fares on the express autobuses on Saint-Denis Street:

WHEREAS the Montreal Transportation Commission has recently made known its intention of establishing an express-autobus service on St-Denis Street from the Craig Street Terminus to Ahuntsic Terminus;

WHEREAS at the same time the Commission made it known that it would charge two tramway tickets to passengers using this service;

WHEREAS for similar services established in other cities the tariffs are the same for ordinary and express buses;

LUNDI, 9 MAI 1955

ATTENDU que lors de l'enquête présidée par le Juge Tremblay, il y a quelques années, le rapport des enquêteurs établissait que le transport en commun ne justifiait pas des taux majorés, pour certains services, comme par exemple: le service d'autobus qui existait sur les rues St-Hubert, Sherbrooke, et Outremont, alors que partout ailleurs seul le tramway était en usage;

Proposé par le conseiller Sigouin
Appuyé par le conseiller Saulnier

QUE le Comité exécutif soit prié de rencontrer les Commissaires de la Commission de Transport de Montréal pour leur demander de maintenir un tarif uniforme pour quelque service que ce soit, présent ou à venir.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"QUE le Comité exécutif soit prié de rencontrer les Commissaires de la Commission de Transport de Montréal pour leur demander de maintenir un tarif uniforme pour le service d'autobus-express qu'elle désire installer."

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sigouin relativement à la construction des kiosques ou chalets pour les Guides touristiques et l'Office d'Initiative économique:

ATTENDU que l'industrie touristique apporte un revenu annuel considérable aux hôtels et aux marchands de Montréal;

ATTENDU que l'administration municipale retire une taxe de vente sur les achats effectués par les visiteurs;

ATTENDU qu'il est important de protéger et d'accroître le mouvement touristique parce que c'est une source de revenu constante;

Proposé par le conseiller Sigouin
Appuyé par le conseiller Emile Pigeon

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire des kiosques à des points stratégiques, à Montréal, pour les Guides Touristiques et d'étudier en même temps la possibilité d'ériger, au square Dominion, un chalet qui logerait les bureaux de l'Office d'Initiative Economique en plus des Guides diplômés de l'Université.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle présentement devant le Conseil:

Proposé par le conseiller Sigouin
Appuyé par le conseiller Emile Pigeon

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire des kiosques à des points stratégiques, à Montréal, pour les Guides Touristiques et d'étudier en même temps la possibilité d'ériger, au square Dominion, un chalet qui logerait les bureaux de l'Office d'Initiative Economique en plus des Guides diplômés de l'Université."

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée à la séance du 1er décembre 1955.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sigouin relativement à la cession par le Gouvernement provincial des bâtiments en face du nouveau palais de justice:

MONDAY, MAY 9th, 1955

WHEREAS, at the enquiry held under the Chairmanship of Mr. Justice Tremblay, some years ago, the report of the investigators showed that mass transportation did not justify increased rates for certain services, for example the autobus service on St. Hubert Street, Sherbrooke Street and Outremont while trams only were utilized elsewhere;

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Saulnier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of meeting the Montreal Transportation Commission to request that they maintain a uniform tariff for all services whatsoever, present or future.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of meeting the Montreal Transportation Commission to request that they maintain a uniform tariff for the express autobuses service it wishes to install".

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sigouin concerning the erection of kiosks or chalets for the Tourist Guides and the Economic and Touristic Bureau:

WHEREAS the tourist industry brings considerable annual revenue to the hotels and merchants of Montréal;

WHEREAS the City administration derives sales tax revenues on sales made to tourists;

WHEREAS it is important that the tourist movement be protected and encouraged because it is a constant source of revenue;

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Emile Pigeon,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting kiosks at salient points in the City for Tourist Guides and of erecting, on Dominion Square, a Chalet to house the office of the Industrial and Tourist Promotion Bureau and the Official Guides with university diplomas.

And, a debate arising which, by unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one presently before Council:

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Emile Pigeon,

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting kiosks at salient points in the City for Tourist Guides and of erecting, on Dominion Square, a chalet to house the office of the Industrial and Tourist Promotion Bureau and the Official Guides with university diplomas."

And, another debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred to the meeting of December 1st 1955.

26.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sigouin concerning the cession by the Provincial Government of the buildings facing the new Court House:

LUNDI, 9 MAI 1955

ATTENDU que la circulation est l'un des problèmes auxquels s'intéresse le plus la présente administration;

ATTENDU que ce problème est très aigu aux environs de l'hôtel de ville et spécialement à l'origine de la rue Saint-Jacques;

ATTENDU que l'élimination des bâtisses du gouvernement, dans le triangle irrégulier, formé par les rues St-Gabriel, Notre-Dame et Saint-Jacques, aiderait grandement à régler ce problème de la circulation;

ATTENDU que dans une lettre, en date du 8 septembre 1942, adressée à Son Honneur le maire de Montréal, l'Honorable Premier Ministre déclare "il me fait plaisir de vous dire que le gouvernement de la province est heureux d'accepter en principe votre proposition de la création d'un parc commémoratif du Tricentenaire, en face du nouveau palais de justice, à Montréal. Je regrette cependant qu'il nous soit impossible de libérer pour le moment, les bâtisses que nous utilisons et le terrain nécessaire à la création de ce parc"; (copie de la lettre aux archives municipales - dossier 58579-08).

ATTENDU que le Comité des fêtes du Troisième Centenaire de Montréal projetait de créer dans cet emplacement "La Place de La Dauversière" avec un monument payé par des souscriptions dont une partie a déjà été encaissée;

Sur la proposition du conseiller Sigouin
Appuyée par le conseiller Bonnier, il est

RESOLU: que le Comité exécutif considère l'opportunité, à l'occasion de discussions pour échange de terrains entre la Ville de Montréal et le Gouvernement de la Province, de réclamer ces bâtisses de la Province en retour de terrains dont l'un ou l'autre des ministères de notre province demanderait la cession par la Cité.

Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Sullivan relativement à l'exécution du projet de la rue Burnside:

ATTENDU que le projet de la rue Burnside, tel qu'approuvé par une majorité du dernier Conseil, a été retourné à la Cité de Montréal par la Commission municipale de Québec pour approbation par la nouvelle administration;

Proposé par le conseiller Sullivan
Appuyé par le conseiller Vautelet

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue d'obtenir du Gouvernement provincial et la Commission municipale de Québec la permission d'exproprier les immeubles requis entre les rues Guy et Stanley et entre les rues University et Aylmer, afin que la rue Burnside devienne une artère principale de circulation et que ce projet soit réalisé dans les 15 prochains mois.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (le conseiller Lépine dissident)

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Tozzi relativement au remplacement par des autobus du service de tramways de la rue Papineau:

ATTENDU que l'intersection des rues Papineau et Bélanger est très achalandée par une circulation lourde et dense;

ATTENDU que cette intersection est un point de correspondance des circuits "autobus Papineau" tramways Papineau" et "autobus Bélanger";

ATTENDU que le tramway du circuit Papineau, à sa limite nord fait un virage en utilisant la rue Bélanger, et de ce fait nuit et entrave énormément la circulation à ce point;

MONDAY, MAY 9th, 1955

WHEREAS traffic is one of the problems to which the present administration is paying greatest attention;

WHEREAS this problem is very acute in the vicinity of the City Hall and at the juncture of St. Jacques and Notre-Dame Streets;

WHEREAS the disappearance of the Provincial Government buildings in the scalene triangle formed by St. Gabriel, Notre-Dame and St. Jacques Streets would greatly contribute towards solving the traffic problem;

WHEREAS in a letter dated September 8th 1942 to His Worship the Mayor of Montréal, the Honorable Premier of the Province stated: "it is a pleasure for me to tell you that the Provincial Government is glad to accept in principle your proposal for the creation of a tercentenary Memorial Park opposite the New Montreal Court House. I regret however that it is impossible for us to vacate for the time being the buildings which we occupy and the land required for such a Park" (copy of letter in Municipal Archives, File No58579-08);

WHEREAS the Montreal Tercentenary Celebration Committee had intended establishing on this site "Dauversière Square" with a monument erected through subscriptions some of which have already been paid;

On motion of Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor Bonnier, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability, when discussing exchanges of land between the City and the Provincial Government, of requesting these buildings from the Province in return for lots which one or other of the Provincial Government Departments requests from the City.

The Acting Mayor left the chair and was replaced by Councillor Leblanc.

27.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Sullivan concerning the carrying out of the Burnside Street project:

WHEREAS the Burnside Street project, as approved by a majority of the last City Council, has been returned to the City of Montréal by the Québec Municipal Commission for approval by the new administration;

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillor Vautelet,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to obtain from the Provincial Government and the Québec Municipal Commission permission to expropriate the required properties between Guy and Stanley Streets and between University and Aylmer Streets, so that Burnside Street may become a main traffic artery and a reality within the next 15 months."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Lépine dissenting).

28.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Tozzi concerning the replacement by autobuses of the tramways service on Papineau Street:

WHEREAS the intersection of Papineau and Bélanger Streets has a heavy and dense traffic;

WHEREAS this intersection is a transfer point of the Papineau autobus, the Papineau tramway and the Bélanger autobus;

WHEREAS the tramway of Papineau route, at its north limit makes a turn at Bélanger Street and, as a consequence, impedes and disrupts traffic at that point;

LUNDI, 9 MAI 1955

Sur la proposition du conseiller Tozzi
Appuyée par le conseiller R. Savignac, il est

RESOLU: QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Commission de Transport de Montréal pour que les circuits "Papineau" soient remplacés par un service d'autobus de la rue Craig au boulevard Gouin.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Bertrand relativement au contrôle des loyers dans la Cité:

Proposé par le conseiller Bertrand
Appuyé par le conseiller J.-H. Dupuis

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de bien vouloir, lors de sa prochaine séance, déposer devant le Conseil, un rapport permettant à celui-ci de se prononcer sur la disparition du contrôle des loyers dans la Cité de Montréal et de prier le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de se rendre au désir du Conseil à cet effet;

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y changeant le mot "disparition" y mentionné par celui de "question".

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

Le conseiller J.-M. Savignac s'abstient de voter sur cette motion car il déclare être personnellement intéressé dans la question soumise au Conseil.

POUR : les conseillers Sauvé, J.-H. Dupuis, Leblanc, Moore, Hudon, English, Brisebois, Loisel, Gauthier, Bertrand, Grégoire, Lessard, Crompt, A. Desmarais, Guilbeault, Montpetit, Angers, et A. Tremblay (18)

CONTRE: les conseillers Healy, Hamelin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Vanier, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautel, Lévesque, Simoneau, Vachon, Sarrazin, E. Pigeon, Hanson, Mack, Vezeau, Flynn, Desjardins, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, O'Hearn, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Meunier, Moisan, Campeau, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Letellier de Saint-Just. (47)

Ainsi, ladite motion, telle que modifiée, est rejetée.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Bonnier relativement à l'annexion de l'île Saint-Paul:

ATTENDU que l'île St-Paul, dénommée communément île des Soeurs, constitue encore une étendue actuellement consacrée à l'agriculture;

ATTENDU que la Ville de Montréal manque de terrains vagues qui pourraient être affectés surtout à la construction domiciliaire;

ATTENDU que l'île précitée, sise dans le fleuve St-Laurent, en amont du pont Victoria, n'est pas rattachée à notre ville pour fins municipales;

Sur la proposition du conseiller Bonnier
Appuyée par les conseillers Sullivan, Sauvé, Hanley,
O'Flaherty, Crompt, Vezeau, Loisel,
Burrows et Lessard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer les voies en vue d'annexer l'île St-Paul au territoire municipal.

MONDAY, MAY 9th, 1955

On motion of Councillor Tozzi,
Seconded by Councillor R. Savignac, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Montréal Transportation Commission so that the Papineau route be replaced by a bus service from Craig Street to Gouin Boulevard."

29.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Bertrand concerning the control of rentals in the City:

Moved by Councillor Bertrand,
Seconded by Councillor J.H. Dupuis,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability to lay before Council, at its next meeting, a report enabling the latter to voice its opinion on the abolition of rental control in the City of Montréal and to request the Lieutenant-Governor in Council to grant the wish of Council in this respect.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by changing the word "abolition" mentioned therein by the word "question".

Said motion, as amended, then being put, Council divided as follow:

Council J.M. Savignac abstained from voting on this motion because he declared being personally interested in the question submitted to Council.

YEAS ; Councillors ... (18)

(for names, see opposite page)

NAYS : Councillors ... (47)

So, said motion, as amended, was rejected.

30.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Bonnier concerning the annexion of Saint-Paul Island:

WHEREAS Saint Paul-Island, commonly known as Nun's Island, is still an area reserved for agriculture;

WHEREAS the City of Montréal is short of vacant lots which could be used especially for residential construction;

WHEREAS this island, located in St. Lawrence River, above Victoria Bridge, is not attached to this City for municipal purposes;

On motion of Councillor Bonnier,
Seconded by Councillors Sullivan, Sauvé, Hanley,
O'Flaherty, Crompt, Vezeau, Loisel, Burrows,
and Lessard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking measures for the annexation of Saint-Paul Island to the municipal territory."

LUNDI, 9 MAI 1955

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Delisle relativement à une enquête sur les hôpitaux au sujet des octrois de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

Le conseiller Leblanc quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Sullivan, maire suppléant.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hanley relativement à la taxe sur les automobiles:

Proposé par le conseiller Hanley
Appuyé par le conseiller Burrows

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier remette une partie de la taxe d'accise sur les automobiles pour aider à améliorer les conditions de la circulation à Montréal.

Cette motion est déclarée hors d'ordre par le maire suppléant.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Meunier relativement à l'engagement des employés par ordre de compétence établi par les examens.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Meunier relativement à la classification des fonctions des employés.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement à la glace jetée dans les rues:

ATTENDU que tous les printemps les locataires et propriétaires brisent la glace qui s'est accumulée sur les trottoirs;

ATTENDU que ces gros morceaux de glace sont ordinairement lancés dans la rue pour les faire écraser par les véhicules;

ATTENDU que ces morceaux de glace ont, en certain cas, été la cause d'accidents en faisant dévier le véhicule de sa course;

ATTENDU que ces véhicules ont parfois projeté de ces morceaux de glace vers le trottoir et blessé des enfants;

ATTENDU que la voie publique doit être maintenue aussi propre que possible et que personne ne doit l'encombrer d'aucune façon;

Proposé par le conseiller Meunier
Appuyé par le conseiller A. Tremblay

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de passer un règlement prohibant au public le lancement de la glace dans les rues.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

MONDAY, MAY 9th, 1955

31.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Delisle concerning an investigation into hospitals regarding the grants made by the City:

By unanimous consent of Council, the study of this article was deferred.

Councillor Leblanc left the chair and was replaced by Councillor Sullivan, Acting Mayor.

32.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Hanley concerning the tax on automobiles:

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Burrows,

That the Executive Committee be requested to study the possibility of taking steps with the Federal Government in order that the latter remit part of the excise tax on automobiles in order to help improving traffic conditions in Montréal.

This motion was declared out of order by the Acting Mayor.

33.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Meunier concerning the hiring of employees in order of their competency established by the examinations:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

34.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Meunier concerning the classification of functions of the employees:

By unanimous consent of Council, this article was struck of the order of the day.

35.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the ice thrown in the streets:

WHEREAS, every spring, proprietors and tenants remove accumulated ice from their sidewalks;

WHEREAS large chunks of ice are usually thrown into the street to be crushed by passing vehicles;

WHEREAS such chunks of ice have sometimes caused accidents by throwing vehicles off their course;

WHEREAS such vehicles have sometimes projected towards the sidewalks pieces of ice which have injured children;

WHEREAS the public streets should be kept as clean as possible and no one should encumber them in any way:

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of adopting a by-law to prohibit the depositing of ice by the public on the roads.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was withdrawn.

LUNDI, 9 MAI 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Meunier relativement aux postes à essence sur partie de la rue Sherbrooke.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Meunier relativement à la nomination temporaire de certains employés.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller J.-M. Savignac relativement aux cultivateurs-revendeurs sur les marchés publics:

ATTENDU que l'industrie agricole doit être encouragée parce qu'elle contribue dans une grande mesure à alimenter la population des grandes villes;

ATTENDU que la Cité de Montréal place à la disposition des cultivateurs des marchés dont ils peuvent louer des places à l'intérieur ou à l'extérieur où ils peuvent vendre ou livrer les denrées provenant des fermes;

ATTENDU que parmi les cultivateurs qui louent des espaces dans nos marchés municipaux, le plus grand nombre ne vendent que les produits de leurs fermes;

ATTENDU toutefois, qu'un certain nombre de cultivateurs, en plus de vendre les produits de leur ferme, font office de marchands, en achetant et revendant des produits d'autres fermes, faisant ainsi concurrence à nos marchands locaux;

ATTENDU que le règlement no 1895 qui régit les marchés et les balances publics n'établit aucune différence entre ces deux catégories d'occupants de nos marchés;

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Bertrand, O'Flaherty,
A. Desmarais, Niding, Lévesque et Lépine, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux avocats de la Cité instruction de préparer les amendements requis au règlement no 1895 afin que: 1o- une distinction soit établie entre les cultivateurs et les cultivateurs-revendeurs; 2o- un loyer plus élevé soit fixé pour les cultivateurs-revendeurs; 3o- les inspecteurs de la Cité puissent en aucun temps faire enquête sur place en plus d'exiger toute pièce d'identification requise attestant que l'occupant du marché est ou un cultivateur "bona fide" ou un cultivateur-revendeur.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller J.-M. Savignac relativement aux entrepreneurs qui devraient avoir leur place d'affaires à Montréal:

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Bertrand, Laberge, Lévesque,
Niding, Marchand et A. Desmarais, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, dans l'octroi des contrats pour tous travaux municipaux, de voir à ce que les entrepreneurs choisis aient leur place d'affaires à Montréal, et qu'en tous cas, ces entrepreneurs n'emploient à ces travaux que de la main-d'oeuvre montréalaise.

Le Conseil reprend maintenant l'étude des articles 137 et 163 de l'ordre du jour qui avait été différée à des stades antérieurs de la présente séance.

MONDAY, MAY 9th, 1955

36.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Meunier concerning service stations on part of Sherbrooke Street:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

37.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Meunier concerning the temporary appointment of certain employees:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

38.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor J.M. Savignac concerning farmers resellers on public markets:

WHEREAS the farming industry should be encouraged because it contributes in a very great measure to feed the population of large cities;

WHEREAS the City of Montréal places markets at the disposal of farmers in which they may rent space either inside or outside where they may sell or deliver produce from their farms;

WHEREAS of all the farmers who rent such space, most of them sell only produce from their own farms;

WHEREAS, nevertheless, some farmers, in addition to selling their farm produce, operate as merchants, buying and selling produce from other farmers and thereby competing against legitimate merchants;

WHEREAS By-law No. 1895, governing markets and public weigh scales, makes no difference between these two kinds of market occupants;

On motion of Councillor J.M. Savignac,
Seconded by Councillors Leblanc, Bertrand, O'Flaherty,
A. Desmarais, Niding, Lévesque and Lépine, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the City attorneys to draw up amendments to By-law No. 1895 so that: 1o. a distinction be made between regular farmers and farmers who resell produce; 2o. Higher rental fees be charged to farmers who resell other produce; 3o. City market inspectors may at any time investigate on the spot and demand any required identification proving that the occupant of the market space is either a farmer in good faith or a farmer selling purchased produce.

39.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor J.-M. Savignac concerning contractors who should have their places of business in Montréal:

Moved by Councillor J.M. Savignac,
Seconded by Councillors Leblanc, Bertrand,
Laberge, Lévesque, Niding, Marchand and A.
Desmarais, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability, in the granting of contracts for municipal works, to see that contractors chosen have their business place in Montréal, and that, in all cases, these contractors employ Montréal labor only on these works.

Council then resumed the study of articles 137 and 163 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

LUNDI, 9 MAI 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller A. Desmarais relativement à l'adaptation de la charte et des règlements municipaux:

ATTENDU qu'il est très difficile de se retrouver dans la charte et les règlements de la Cité;

ATTENDU que la charte et les règlements sont souvent très difficiles d'interprétation;

ATTENDU que très peu de personnes connaissent ou ont même lu la charte et surtout les règlements, à cause de leur volume considérable;

Sur la proposition du conseiller A. Desmarais,
Appuyée par le conseiller Poitras, il est

RESOLU:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, aussitôt que possible, non pas de refondre la charte et les règlements, mais de les faire refaire au complet pour les adapter aux conditions actuelles.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Grégoire relativement à la distribution aux conseillers des procès-verbaux du Comité exécutif:

ATTENDU que la Cité de Montréal est administrée par un Conseil composé de 99 conseillers et du maire;

ATTENDU que le maire et six de ces conseillers forment le Comité exécutif, auquel incombe la responsabilité immédiate des décisions concernant la Cité;

ATTENDU que le Comité exécutif siège indépendamment du Conseil et prend des décisions sans être obligé de les soumettre au Conseil;

ATTENDU que souvent ces décisions engagent la responsabilité publique des membres du Conseil;

ATTENDU que les membres du Conseil ne sont pas au courant des décisions prises au Comité exécutif à moins d'une démarche spéciale;

Proposé par le conseiller Grégoire
Appuyé par le conseiller Lessard

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire parvenir à tous les membres du Conseil au moins une fois la semaine, les procès-verbaux des délibérations du Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE

C. B. Longpré

Jaussepeau
MAIRE
(approuvé conformément à la loi)

Jaussepeau
MAIRE.

MONDAY, MAY 9th, 1955

40.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor A. Desmarais concerning the adaptation of the charter and the municipal By-laws:

WHEREAS it is very difficult to find anything in the City Charter and By-laws;

WHEREAS the City Charter and By-laws are sometimes very hard to interpret;

WHEREAS very few persons know or have even read the Charter and especially the By-laws, on account of their considerable volume;

On motion of Councillor A. Desmarais,
Seconded by Councillor Poitras, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability, as soon as possible, of having the City Charter and By-laws not only revised, but remade so that they will be adapted to present conditions.

41.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Grégoire concerning the distribution to Councillors of the minutes of the Executive Committee:

WHEREAS the City of Montréal is administered by a 99 member Council and a Mayor;

WHEREAS the Mayor and six Councillors constitute the Executive Committee which is directly responsible for the decisions concerning the City;

WHEREAS the Executive Committee sits independently of Council and makes decisions which it is not obliged to submit to Council;

WHEREAS in many cases such decisions directly concern the public responsibility of the Councillors;

WHEREAS the members of Council are not made aware of the decisions of the Executive Committee unless they take special means to this end;

Moved by Councillor Grégoire,
Seconded by Councillor Lessard,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of transmitting to all the members of the City Council, at least once a week, copies of the minutes of the Executive Committee meetings.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was withdrawn.

Council adjourned SINE DIE.

C. B. Longpré
CITY CLERK.

Jaussepeau
MAYOR
(Approved in conformity with the law)

Jaussepeau
MAYOR.

MERCREDI, 1er JUIIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL
REGULAR COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er jour de juin courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of June instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 27 mai 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le **MERCREDI, PREMIER** jour de **JUIN** prochain, à **TROIS HEURES** et **DEMIÉ** de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à la séance régulière dudit Conseil, convoquée conformément à la loi, par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité,

A. C. Longpré
City Clerk.

SEANCE RÉGULIÈRE
DU
Conseil de la
Cité de Montréal
MERCREDI, 1er JUIIN 1955

REGULAR MEETING
OF THE
Council of the
City of Montréal
WEDNESDAY, 1st JUNE 1955

Formule CK 1216

Form CK 1216

MERCREDI, 1er JUIIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin.

Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 1st.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Nominations

Appointments

- 3 -

A l'effet de nommer le conseiller E. G. D. Murray gouverneur et membre du comité exécutif de l'hôpital Alexandra.

To appoint Councillor E. G. D. Murray governor and member of the Executive Committee of Alexandra Hospital.

- 4 -

A l'effet de nommer le conseiller William V. Victor représentant de la Cité sur le bureau de direction du Jewish General Hospital.

To appoint Councillor William V. Victor the City's representative on the Board of Directors of the Jewish General Hospital.

- 5 -

A l'effet de nommer le conseiller Louis Bass représentant de la Cité sur le conseil de direction du Jewish Hospital of Hope.

To appoint Councillor Louis Bass the City's representative on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope.

- 6 -

A l'effet de nommer le conseiller Albert Guilbeault représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'Institut du Radium.

To appoint Councillor Albert Guilbeault the City's representative on the Board of Directors of the Radium Institute.

- 7 -

A l'effet de nommer le conseiller Ruben Lévesque représentant de la Cité sur le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc.

To appoint Councillor Ruben Lévesque the City's representative on the Board of Administration of Saint Luke Hospital.

- 8 -

A l'effet de nommer le conseiller Ulric Leblanc représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc).

To appoint Councillor Ulric Leblanc the City's representative on the Board of Directors of Pasteur Hospital (Saint Luke).

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

-- 9 --

A l'effet de nommer le conseiller Daniel O'Hearn représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital St. Mary.

To appoint Councillor Daniel O'Hearn the City's representative on the Board of Directors of St. Mary's Hospital.

-- 10 --

A l'effet de nommer M. Ovila Lefebvre membre de la Commission du service civil.

To appoint Mr. Ovila Lefebvre member of the Civil Service Commission.

*Construction d'égouts**Laying of sewers*

-- 11 --

A l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Roy, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain.

To vote a credit of \$5,000.00 to lay a sewer in Roy Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street.

-- 12 --

A l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction d'un égout dans la 43e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

To vote a credit of \$19,500.00 to lay a sewer in 43rd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

-- 13 --

A l'effet de voter un crédit de \$10,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue McEachran à l'avenue Stuart.

To vote a credit of \$10,100.00 to lay a sewer in Howard Avenue, from McEachran Avenue to Stuart Avenue.

-- 14 --

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue Querbes à l'avenue Bloomfield.

To vote a credit of \$10,400.00 to lay a sewer in Howard Avenue, from Querbes Avenue to Bloomfield Avenue.

-- 15 --

A l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé sur le côté nord, du boulevard St-Laurent à la Grande Allée.

To vote a credit of \$6,600.00 to lay a sewer in Sauvé Street on the north side, from Saint-Laurent Boulevard to Grande Allée.

-- 16 --

A l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de la rue St-Denis à la rue Lajeunesse.

To vote a credit of \$16,600.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from Saint-Denis Street to Lajeunesse Street.

-- 17 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Coffee, de la rue Elmhurst à West Broadway.

To vote a credit of \$11,500.00 to lay a sewer in Coffee Street, from Elmhurst Street to West Broadway.

-- 18 --

A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, du boulevard Crémazie en gagnant le sud.

To vote a credit of \$15,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Crémazie Boulevard southward.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

-- 19 --

A l'effet de voter un crédit de \$75,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard O'Brien, du boulevard Gouin à la rue Salaberry.

To vote a credit of \$75,000.00 to lay a sewer in O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to Salaberry Street.

-- 20 --

A l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dirval, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

To vote a credit of \$14,500.00 to lay a sewer in Dirval Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

-- 21 --

A l'effet de voter un crédit de \$27,800.00 pour la construction d'un égout dans la 40e Avenue, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique.

To vote a credit of \$27,800.00 to lay a sewer in 40th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

-- 22 --

A l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 26e Avenue à la 27e Avenue.

To vote a credit of \$8,300.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 26th Avenue to 27th Avenue.

-- 23 --

A l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, de l'avenue Laurier au boulevard St-Joseph.

To vote a credit of \$25,200.00 to lay a sewer in 16th Avenue, from Laurier Avenue to Saint-Joseph Boulevard.

-- 24 --

A l'effet de voter un crédit de \$40,400.00 pour la construction d'un égout dans la 45e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le sud.

To vote a credit of \$40,400.00 to lay a sewer in 45th Avenue, from Bélanger Street southward.

-- 25 --

A l'effet de voter un crédit de \$29,400.00 pour la construction d'un égout dans la 36e Avenue, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger.

To vote a credit of \$29,400.00 to lay a sewer in 36th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

-- 26 --

A l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée 390-503 et 390-507 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe et sur le côté est dans la rue projetée 309-502, à l'est de la montée St-Léonard, au nord de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$25,200.00 to lay a sewer in projected street 390-503 and 390-507 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe and on the east side in projected street 390-502, east of Montée Saint-Léonard, north of Sherbrooke Street.

-- 27 --

A l'effet de voter un crédit de \$54,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée 390-544, 390-531 et 390-517 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe et sur le côté est dans la rue projetée 390-552, à l'est de la montée de St-Léonard, au nord de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$54,000.00 to lay a sewer in projected street 390-544, 390-531 and 390-517 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, and on the east side in projected street 390-552, east of Montée Saint-Léonard, north of Sherbrooke Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue St-Denis à la rue Berri.

To vote a credit of \$9,300.00 to lay a sewer in Sauriol Street, from Saint-Denis Street to Berri Street.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Jumonville, de la rue Monsabré à la rue Louis-Veuillot.

To vote a credit of \$8,700.00 to lay a sewer in Jumonville Street, from Monsabré street to Louis-Veuillot Street.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$66,300.00 pour la construction d'un réseau d'égout dans le carrefour Daoust-Prieur, entre l'avenue de Lorimier et la rue Rancourt, et dans la rue des Prairies, de la rue Prieur en gagnant le nord jusqu'à l'égout existant et le raccordement de l'égout de la rue des Prairies à l'égout de la rue Prieur.

To vote a credit of \$66,300.00 for the laying of a sewer system in the Daoust-Prieur intersection, between de Lorimier Avenue and Rancourt Street, and in des Prairies Street, from Prieur Street northward to the existing sewer and the connection of the des Prairies Street sewer to the Prieur Street sewer.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Rancourt, de la rue Charland aux limites sud.

To vote a credit of \$26,700.00 to lay a sewer in Rancourt Street, from Charland Street to the south limits.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$89,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Hubert, de la rue Fleury au boulevard Gouin.

To vote a credit of \$89,400.00 to lay a sewer in Saint-Hubert Street, from Fleury Street to Gouin Boulevard.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Sapins, de l'avenue des Bouleaux en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$12,300.00 to lay a sewer in des Sapins Avenue, from des Bouleaux Avenue westward.

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Bélanger Street northward.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 35e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

To vote a credit of \$11,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 35th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Charles-Falkner, entre les rues Francis et Garnier.

To vote a credit of \$8,500.00 to lay permanent side walks on both sides of Charles-Falkner Street, between Francis and Garnier Streets.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Meilleur, entre les rues Prieur et Fleury.

To vote a credit of \$4,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Meilleur Street, between Prieur and Fleury Streets.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Pontbriand, de la rue Saint-Gérard en gagnant l'est.

To vote a credit of \$1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Pontbriand Street, from Saint-Gérard Street eastward.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Grosbois, entre l'avenue Mercier et la rue Baldwin.

To vote a credit of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grosbois Street, between Mercier Avenue and Baldwin Street.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauvé, entre les rues Lajeunesse et St-Denis, et sur le côté nord de la rue Sauvé, entre la rue St-Denis et le boulevard St-Laurent, ainsi que le raccordement sur le côté ouest de la rue Berri.

To vote a credit of \$14,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauvé Street, between Lajeunesse and Saint-Denis Streets, and on the north side of Sauvé Street, between Saint-Denis Street and Saint-Laurent Boulevard, and the junction on the west side of Berri Street.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Circle Road, du chemin Mira en gagnant le nord.

To vote a credit of \$1,500.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Circle Road, from Mira Road northward.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Van Horne, entre les rues Lavoie et Victoria.

To vote a credit of \$4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Van Horne Avenue, between Lavoie and Victoria Streets.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Masson, entre l'avenue Lafond et la 14e Avenue.

To vote a credit of \$1,100.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Masson Street, between Lafond Avenue and 14th Avenue.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lacordaire, entre les rues Pierre-Bédard et Gérin-Lajoie.

To vote a credit of \$3,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lacordaire Street, between Pierre-Bédard and Gérin-Lajoie Streets.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Mira, entre l'avenue Meridian et le chemin Circle.

To vote a credit of \$3,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mira Road, between Meridian Avenue and Circle Road.

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Meridian, de l'avenue Glencairn au chemin Mira.

To vote a credit of \$1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Meridian Avenue, from Glencairn Avenue to Mira Road.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Franchère, de la rue Holt à la rue Dandurand.

To vote a credit of \$7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Franchère Street, from Holt Street to Dandurand Street.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, de la rue Dudemaine aux voies du C.N.R.

To vote a credit of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Dudemaine Street to the C.N.R. tracks.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place Basile-Patenaude située au sud de la rue Dandurand, entre la rue d'Iberville et la 1ère Avenue.

To vote a credit of \$14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Basile-Patenaude Place, located south of Dandurand Street, between Iberville Street and 1st Avenue.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Emile, de la rue Fleury au boulevard Henri-Bourassa.

To vote a credit of \$19,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Emile Street, from Fleury Street to Henri-Bourassa Boulevard.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Roy, entre les rues Clark et St-Urbain.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard O'Brien, du boulevard Gouin aux voies du C.N.R.

To vote a credit of \$24,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to the C.N.R. tracks.

— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Somerville, de la rue St-Denis en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Somerville Street, from Saint-Denis Street westward.

— 54 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, entre la rue Francis et l'avenue de Lorimier.

To vote a credit of \$31,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, between Francis Street and de Lorimier Avenue.

— 55 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue St-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue Pine.

To vote a credit of \$26,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, between Milton Street and Pine Avenue.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, entre les rues St-Denis et Berri.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol Street, between Saint-Denis and Berri Streets.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Howard, entre l'avenue McEachran et les voies du C.P.R.

To vote a credit of \$18,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Howard Avenue, between McEachran Avenue and the C.P.R. tracks.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Westmore, de l'avenue Chester à l'avenue Patricia.

To vote a credit of \$3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westmore Street, from Chester Avenue to Patricia Avenue.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Frigon, de la rue de Louisbourg en gagnant le nord.

To vote a credit of \$1,800.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Frigon Street, from Louisbourg Street northward.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, entre la rue Viau et le boulevard Pie IX.

To vote a credit of \$9,900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, between Viau Street and Pie IX Boulevard.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Viau, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To vote a credit of \$24,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Viau Street, from Sherbrooke Street northward.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Colborne et Montfort, et sur le côté est de la rue Colborne, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,100.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Notre-Dame Street, between Colborne and Montfort Streets, and on the east side of Colborne Street, from Notre-Dame Street southward.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Hubert, entre la rue Sauvé et le boulevard Gouin.

To vote a credit of \$20,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Hubert Street, between Sauvé Street and Gouin Boulevard.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert, entre la rue Sauriol et le boulevard Gouin.

To vote a credit of \$16,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, between Sauriol Street and Gouin Boulevard.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Viel, de l'avenue du Bois-de-Boulogne à la rue de Saint-Réal.

To vote a credit of \$900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Viel Street, from Bois-de-Boulogne Avenue to Saint-Réal Street.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lavigne, de la rue Dudemaine en gagnant le sud.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Lavigne Street, from Dudemaine Street southward.

Construction de pavages

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Charles, entre la rue Prieur et le boulevard Henri-Bourassa.

To vote a credit of \$33,300.00 to lay a permanent paving on Saint-Charles Street, between Prieur Street and Henri-Bourassa Boulevard

Laying of pavings

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 35e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

To vote a credit of \$34,400.00 to lay a permanent paving on 35th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$7,300.00 to lay a permanent paving on 20th Avenue, from Bélanger Street northward.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charles-Falkner, entre les rues Francis et Garnier.

To vote a credit of \$24,100.00 to lay a permanent paving on Charles-Falkner Street, between Francis and Garnier Streets.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Meilleur, entre les rues Prieur et Fleury.

To vote a credit of \$26,300.00 to lay a permanent paving on Meilleur Street, between Prieur and Fleury Streets.

— 72 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Pontbriand, de la rue Saint-Gérard en gagnant l'est.

To vote a credit of \$4,200.00 to lay a permanent paving on Pontbriand Street, from Saint-Gérard Street eastward.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Grosbois, entre l'avenue Mercier et la rue Baldwin.

To vote a credit of \$16,000.00 to lay a permanent paving on Grosbois Street, between Mercier Avenue and Baldwin Street.

— 74 —

A l'effet de voter un crédit de \$72,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Émile, de la rue Fleury au boulevard Henri-Bourassa.

To vote a credit of \$72,200.00 to lay a permanent paving on Émile Street, from Fleury Street to Henri-Bourassa Boulevard.

— 75 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Roy, entre les rues Clark et St-Urbain.

To vote a credit of \$4,400.00 to lay a permanent paving on Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit de \$260,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard O'Brien, du boulevard Gouin aux limites sud de la Ville.

To vote a credit of \$260,000.00 to lay a permanent paving on O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to the south City limits.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Somerville, de la rue St-Denis en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$4,900.00 to lay a permanent paving on Somerville Street, from Saint-Denis Street westward.

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$100,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, entre la rue Francis et l'avenue de Lorimier.

To vote a credit of \$100,800.00 to lay a permanent paving on Prieur Street, between Francis Street and de Lorimier Avenue.

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$83,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue St-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue Pine et son raccordement au sud de la rue Milton.

To vote a credit of \$83,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Milton Street and Pine Avenue, and its junction south of Milton Street.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, entre les rues St-Denis et Berri.

To vote a credit of \$8,400.00 to lay a permanent paving on Sauriol Street, between Saint-Denis and Berri Streets.

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$68,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Howard, entre l'avenue McEachran et les voies du C.P.R.

To vote a credit of \$68,000.00 to lay a permanent paving on Howard Avenue, between McEachran Avenue and the C.P.R. tracks.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$108,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauvé, entre les rues Lajeunesse et St-Denis, et sur la moitié de cette rue Sauvé, entre la rue St-Denis et le boulevard St-Laurent, ainsi que les raccordements aux rues transversales.

To vote a credit of \$108,800.00 to lay a permanent paving on Sauvé Street, between Lajeunesse and Saint-Denis Streets, and on half of Sauvé Street, between Saint-Denis Street and Saint-Laurent Boulevard, as well as connections at cross streets.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard des Ormes, entre les rues Sauriol et Fleury.

To vote a credit of \$37,300.00 to lay a permanent paving on des Ormes Boulevard, between Sauriol and Fleury Streets.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Franchère, de la rue Holt à la rue Dandurand.

To vote a credit of \$20,000.00 to lay a permanent paving on Franchère Street, from Holt Street to Dandurand Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place Basile-Patenaude, située au sud de la rue Dandurand, entre la rue d'Iberville et la 1ère Avenue.

To vote a credit of \$40,000.00 to lay a permanent paving on Basile-Patenaude Place, south of Dandurand Street, between Iberville Street and 1st Avenue.

— 86 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, de la rue Dudemaine aux voies du C.N.R.

To vote a credit of \$32,800.00 to lay a permanent paving on Guertin Street, from Dudemaine Street to the C.N.R. tracks.

— 87 —

A l'effet de voter un crédit de \$336,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Viau, entre le boulevard Rosemont et la rue Sherbrooke, et les raccordements au nord du boulevard Rosemont et au sud de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$336,900.00 to lay a permanent paving on Viau Street, between Rosemont Boulevard and Sherbrooke Street, and connections north of Rosemont Boulevard and south of Sherbrooke Street.

— 88 —

A l'effet de voter un crédit de \$192,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Gouin et la rue Sauvé.

To vote a credit of \$192,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Hubert Street, between Gouin Boulevard and Sauvé Street.

— 89 —

A l'effet de voter un crédit de \$207,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la moitié sud de la rue Boyce, entre la rue Viau et le boulevard Pie IX.

To vote a credit of \$207,600.00 to lay a permanent paving on the south half of Boyce Street, between Viau Street and Pie IX Boulevard.

— 90 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est du boulevard Lapointe, entre les rues Boyce et Hochelaga.

To vote a credit of \$16,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Lapointe Boulevard, between Boyce and Hochelaga Streets.

— 91 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de Chateaubriand, entre les rues Leman et de Liège.

To vote a credit of \$14,600.00 to lay a permanent paving on the lane east of Chateaubriand Street, between Leman and Liège Streets.

— 92 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 4e Avenue, entre la rue Holt et le boulevard Rosemont.

To vote a credit of \$15,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 4th Avenue, between Holt Street and Rosemont Boulevard.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 93 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 3e Avenue, du boulevard St-Joseph à l'avenue Laurier.

To vote a credit of \$11,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 3rd Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue.

— 94 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Fabre, de la rue Tillemont à la rue Jarry.

To vote a credit of \$16,400.00 to lay a permanent paving on the lane east of Fabre Street, from Tillemont Street to Jarry Street.

— 95 —

A l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 18e Avenue, de la rue Dandurand au boulevard Rosemont.

To vote a credit of \$29,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 18th Avenue, from Dandurand Street to Rosemont Boulevard.

— 96 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Eadie, entre les rues Rockland et Desmarchais.

To vote a credit of \$12,900.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Eadie Street, between Rockland and Desmarchais Streets.

— 97 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Jean-Talon et de Castelnau.

To vote a credit of \$20,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Saint-Dominique Street, between Jean-Talon and de Castelnau Streets.

— 98 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, entre le boulevard Rosemont et la rue des Carrières.

To vote a credit of \$8,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Iberville Street, between Rosemont Boulevard and des Carrières Street.

— 99 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues Jolicoeur et Holy Cross.

To vote a credit of \$11,700.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Hadley Street, between Jolicoeur and Holy Cross Streets.

— 100 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 17e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand.

To vote a credit of \$15,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 17th Avenue, between Masson and Dandurand Streets.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 101 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue Champagneur, entre l'avenue Ogilvy et la rue Saint-Roch.

To vote a credit of \$23,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Champagneur Avenue, between Ogilvy Avenue and Saint-Roch Street.

Crédits supplémentaires

Supplementary credits

— 102 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Hochelaga, de la rue French à la rue Joffre.

To vote a supplementary credit of \$500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Hochelaga Street, from French Street to Joffre Street.

— 103 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$210.00 pour l'acquisition des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les avenues Coronation, Somerled, Doherty et Fielding (parc Western).

To vote a supplementary credit of \$210.00 to acquire the lanes in the quadrilateral bounded by Coronation, Somerled, Doherty and Fielding Avenues (Western Park).

Modification et abrogation de résolutions

Amendment and repeal of resolutions

— 104 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$33,100.00 pour la construction d'égouts dans l'avenue Buchan, de l'égout existant à l'est de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane et sa jonction à la rue de Namur (des deux côtés, là où requis) et des raccordements (là où requis).

To amend the resolution of Council of March 18th, 1955, voting a credit of \$33,100.00 to lay sewers in Buchan Avenue, from the existing sewer east of Mountain Sights Avenue to Savane Street and its junction at Namur Street (both sides where required) and connections (where required).

— 105 —

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 4 décembre 1953 votant un crédit de \$15,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 44-528 et P. 44 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Grenet à la rue Lachapelle.

To repeal the resolution of Council of December 4th, 1953, voting a credit of \$15,700.00 to lay a sewer in projected street bearing Nos. 44-528 and P. 44 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Grenet Street to Lachapelle Street.

— 106 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville.

To amend the resolution of Council of October 2nd, 1950 ordaining the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 107 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement de la rue de Namur, au nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges, et pour l'élargissement et le prolongement de ladite rue de Namur, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard Décarie.

To amend the resolution of Council dated 18th July 1951 ordaining the acquisition of the immovables required to extend Namur Street, northeast of Côte-des-Neiges Road, and to widen and extend said Namur Street, between Côte-des-Neiges Road and Décarie Boulevard.

— 108 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Émile-Journault, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Henri-Julien.

To amend the resolution of Council of March 18th, 1955, ordaining the acquisition of the immovables required to open Émile-Journault Street, between Saint-Denis Street and Henri-Julien Avenue.

Expropriations

Expropriations

— 109 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la Côte du Beaver Hall sur le côté est, au nord de la rue de La Gauchetière, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to widen Beaver Hall Hill on the east side, north of La Gauchetière Street, and to vote a credit for such purpose.

— 110 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du lot no 4679-1244 requis pour l'ouverture de l'avenue Clifford, au nord-ouest du terrain de l'Aqueduc, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of lot No. 4679-1244 required to open Clifford Avenue, northwest of Aqueduct property, and to vote the credit required for such purpose.

— 111 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Sax, entre les rues Bougainville et Mayrand, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Sax Street, between Bougainville and Mayrand Streets, and to vote the credit required for such purpose.

— 112 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues d'Iberville et Rachel, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to establish a cut corner at the northwest intersection of Iberville and Rachel Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 113 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue du Sacré-Cœur, entre les boulevard Gouin et Henri-Bourassa, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Sacré-Cœur Avenue, between Gouin and Henri-Bourassa Boulevards, and to vote the credit required for such purpose.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 114 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour les fins d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues Sauvé et Berri, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required for the purposes of a cut corner at the north-east angle of Sauvé and Berri Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 115 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Bossuet, entre les rues de Jumonville et Turenne, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Bossuet Street, between de Jumonville and Turenne Streets, and to vote the credit required for such purpose.

— 116 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Darling, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Darling Street, between Hochelaga and Sherbrooke Streets.

— 117 —

A l'effet de décréter l'acquisition d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Berri, sur le côté est, au sud de l'avenue Duluth, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to widen Berri Street, on the east side, south of Duluth Avenue, and to vote a credit for such purpose.

— 118 —

A l'effet de décréter l'acquisition de certains immeubles aboutissant à la rue ~~de Méry~~ ^{Mairie} et aux avenues Windom et Curotte, ainsi que de certaines parcelles de terre requises pour le prolongement de la ruelle portant le no 213-168 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet jusqu'à la ruelle portant le no 217-717 du même cadastre.

To ordain the acquisition of certain immovables abutting on ~~de Méry~~ ^{Mairie} Street and on Windom and Curotte Avenues, as well as of certain pieces of land required to extend lane bearing No. 213-168 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet to lane bearing No. 217-717 of the same cadastre.

— 119 —

A l'effet

To

a) de décréter l'acquisition et la possession préalable d'immeubles requis pour l'élargissement du chemin Queen Mary, côté nord, entre les avenues Gatineau et Decelles, et de voter le crédit exigé à cette fin;

a) to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Queen Mary Road, north side, between Gatineau and Decelles Avenues, and to vote the credit required for such purpose;

b) de décréter l'acquisition d'immeubles requis pour un meilleur aménagement du côté nord du chemin Queen Mary élargi, entre les mêmes avenues, et de voter un crédit à cette fin.

b) to ordain the acquisition of the immovables required for a better arrangement of the north side of widened Queen Mary Road, between the same avenues, and to vote a credit for such purpose.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 120 —

A l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence relative à l'expropriation d'immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, entre l'avenue Papineau et la rue Saint-Hubert, et d'autoriser le paiement des indemnités accordées par cette sentence.

To authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required for the construction of Metropolitan Boulevard, between Papineau Avenue and Saint-Hubert Street, and to authorize payment of indemnities granted by such award.

— 121 —

A l'effet de décréter comme ruelle certains terrains devant être expropriés en vue du prolongement de la ruelle Chester jusqu'à la rue de Bullion.

To ordain as a lane certain lots to be expropriated for the extension of Chester lane to de Bullion Street.

— 122 —

A l'effet

To

a) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour annuler les lignes homologuées sur la rue Burnside, entre les rues Stanley et Guy;

a) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul the homologated lines on Burnside Street, between Stanley and Guy Streets;

b) de décréter l'acquisition et, la possession préalable des immeubles requis

b) ordain the acquisition and prior possession of the immovables required

1) pour le raccordement de la rue Ontario à la rue Burnside, entre les avenues Union et University;

1) to connect Ontario Street to Burnside Street, between Union and University Avenues;

2) pour le redressement de la rue Burnside, à l'est de la rue Stanley;

2) to straighten Burnside Street, east of Stanley Street;

3) pour l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Stanley et Drummond, et pour un meilleur aménagement des abords de ladite rue Burnside à cet endroit;

3) to open Burnside Street, between Stanley and Drummond Streets, and to improve the approaches of said Burnside Street at that place;

4) pour l'ouverture également de la rue Burnside, entre les rues Drummond et Guy, et pour un meilleur aménagement des abords de ladite rue Burnside, à l'est de la rue Guy; et

4) to open also Burnside Street, between Drummond and Guy Street, and to improve the approaches of said Burnside Street, east of Guy Street; and

c) d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 juin 1954 passée aux fins ci-dessus.

c) repeal the resolution of Council of June 2nd, 1954 adopted for the above mentioned purposes.

Parks, terrains de jeux, etc.

Parks, playgrounds, etc.

— 123 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,100,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, des travaux d'aménagements de parcs et terrains de jeux et de golf, y compris la construction de bâtiments, la préparation des plans et autres travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$2,100,000.00 to carry out in whole or in part, either by day labor or by contract, the works of arrangements of parks, playgrounds and golf course, including the erection of buildings, the preparation of plans and other correlative works.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

Approbation d'actes

Approval of deeds

— 124 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte entre MM. E. Léonard et W. Martel, ayant pour objet de corriger l'acte de tolérance consenti le 2 avril 1942 en faveur de M. Pietro Carlone, relativement à une lisière de terre faisant partie de la rue Pontiac.

To approve a draft deed between Messrs. E. Léonard and W. Martel, to correct a deed of toleration given on April 9th, 1942, in favor of Mr. Pietro Carlone, concerning a strip of land being part of Pontiac Street.

— 125 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité libère M. B. Plotnick de certaines obligations contenues dans l'acte de vente consenti le 23 février 1953 d'une lisière de terrain située à l'angle sud-ouest de la rue de Rouen et de l'avenue Jeanne-d'Arc.

To approve a draft deed whereby the City frees Mr. B. Plotnick from certain obligations contained in the deed of sale agreed to on 23rd February 1953 of a strip of land located at the southwest corner of Rouen Street and Jeanne-d'Arc Avenue.

— 126 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la Communauté des Sœurs de Charité de la Providence.

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Communauté des Sœurs de Charité de la Providence.

— 127 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$6,450.00, d'une partie de la rue de Rouen qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux.

To approve a draft deed for the sale by the City to Warden King Limited, at the price of \$6,450.00, of part of Rouen Street, across lot No. 7 east of Letourneux Avenue.

— 128 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité rétrocède à la succession N. G. Valiquette certains immeubles expropriés en vue de l'établissement d'un parc de stationnement entre les rues Saint-André et Saint-Timothée, au sud de la rue de Montigny.

To approve a draft deed whereby the City retrocedes to the N. G. Valiquette Estate certain immovables expropriated to establish a parking ground between Saint-André and Saint-Timothée Streets, south of de Montigny Street.

— 129 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de certains immeubles ayant front sur les rues Chapleau et Masson, et d'abroger la résolution du Conseil du 18 mars 1955 passée à ce sujet.

To approve a draft deed of acquisition of certain immovables fronting on Chapleau and Masson Streets, and to repeal the resolution of Council of March 18th, 1955 passed in this connection.

— 130 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal-Nord et la Commission Métropolitaine de Montréal vendent certains terrains et accordent une servitude sur certains autres en vue de la construction de l'émissaire 0-8 du collecteur du nord.

To approve a draft deed whereby the Town of Montréal North and the Montréal Metropolitan Commission sell certain lots and grant a servitude on certain others for the construction of emissary 0-8 of the North collector sewer.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 131 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, au prix de \$14,478.75, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues McGregor et Redpath.

To approve a draft deed of sale, at the price of \$14,478.75, of a piece of land at the northwest corner of McGregor and Redpath Streets.

— 132 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et Parkdale Homes Development Corporation.

To approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Parkdale Homes Development Corporation.

— 133 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal et d'abroger la résolution du Conseil en date du 25 mars 1955 approuvant un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre ladite Cité et ladite Commission.

To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Montréal Transportation Commission and to repeal the resolution of Council of March 25th, 1955 approving a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the said Commission.

— 134 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité renonce aux droits, titres et intérêts qu'elle pourrait avoir dans le lot no 641-2-50 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.

To approve a draft deed whereby the City waives the rights, title and interest it may have in lot No. 641-2-50 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

— 135 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et "Habitations Beaugrand Inc."

To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and "Habitations Beaugrand Inc."

— 136 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à M. T. Beaucage et al.

To approve a draft deed to allow occupation of the public domain by a building belonging to Mr. T. Beaucage et al.

— 137 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de servitude en faveur d'un terrain ayant front sur la rue Dandurand ainsi que d'une maison d'habitation que M. Jacques DeLamirande projette d'y construire.

To approve a draft deed of easement in favor of a piece of land fronting on Dandurand Street and of a house which Mr. Jacques DeLamirande intends to erect thereon.

Lignes homologuées

— 138 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation de la ligne homologuée établie pour l'aménagement d'un pan coupé au coin de la rue Saint-Jacques et de la petite rue Saint-Antoine.

Homologated lines

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologation line established to install a cut corner at the intersection of Saint-Jacques Street and Little Saint-Antoine Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 139 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation d'une partie de la ligne homologuée établie sur la rue Berri, entre l'avenue Duluth et la rue Roy.

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul part of the homologated line established on Berri Street, between Duluth Avenue and Roy Street.

Conduites d'eau

— 140 —

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Edouard Monette Limitée, le contrat pour l'installation d'une conduite de 36 pouces dans le boulevard de l'Aqueduc, d'un point situé aux environs du pont de l'Asile jusqu'aux limites ouest de la cité, au prix de \$53,810.00, et de voter un crédit de \$63,000.00 à cette fin.

To award to the lowest tenderer, Édouard Monette Limitée, the contract for the installation of a 36-inch main in Aqueduc Boulevard, from a point in the vicinity of Asylum Bridge to the western limits of the City, at the price of \$53,810.00 and to vote a credit of \$63,000.00 for such purpose.

— 141 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,000,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres, y compris la préparation des plans et travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$3,000,000.00 to lay services and water mains, valves and pitometers, including the preparation of plans and correlative works.

Conduits souterrains

— 142 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,000.00 pour la construction de conduits souterrains dans la rue Saint-Urbain, entre l'avenue Pine et la rue Milton.

Underground conduits

To vote a credit of \$45,000.00 to lay underground conduits in Saint-Urbain Street, between Pine Avenue and Milton Street.

Construction de remises

— 143 —

A l'effet de voter un crédit de \$200,000.00 pour la construction de remises en acier préfabriqué pour le service de la voie publique.

Erection of sheds

To vote a credit of \$200,000.00 to erect prefabricated steel sheds for the Roads Department.

Permis de construction

— 144 —

A l'effet de permettre à Boucher & Frère d'agrandir un entrepôt frigorifique au numéro 5231 de l'avenue Henri-Julien.

Building permits

To allow Boucher & Frère to enlarge a cold storage building at No. 5231 Henri-Julien Avenue.

— 145 —

A l'effet de permettre à M. J.-Léopold Gagner de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur l'emplacement situé sur le côté ouest de la rue Jeanne-Mance, entre la rue Dazé et le boulevard Gouin.

To allow Mr. Léopold Gagner to erect a house without lateral free spaces on a site on the west side of Jeanne-Mance Street, between Dazé Street and Gouin Boulevard.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 146 —

A l'effet de permettre à Breuvages E. Denis Limitée d'ériger un entrepôt sur le côté ouest de la rue de Lanaudière, entre les rues de Bellechasse et Beaubien.

Octroi de privilège

To allow Breuvages E. Denis Limitée to erect a warehouse on the west side of de Lanaudière Street, between Bellechasse and Beaubien Streets.

Granting of privilege

— 147 —

A l'effet d'accorder à J. Gordon Waste Paper Co. le privilège exclusif de récupérer des matières de rebut sur les dépotoirs municipaux, pour une période de douze mois, en considération du paiement d'une somme de \$17,200.00.

Octroi de pension

To grant to J. Gordon Waste Paper Co. the exclusive privilege of recuperating waste matters on municipal dumps, for a period of twelve months, on payment of a sum of \$17,200.00.

Granting of pension

— 148 —

A l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Olivier Décarie, ex-employé manuel de la Cité.

Projets de règlements

To grant a supplementary pension to Mr. Olivier Décarie, former manual employee of the City.

Draft by-laws

— 149 —

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$15,000,000.00 pour dépenses capitales.

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$15,000,000.00 for capital expenditures.

— 150 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal.

Submitting a draft by-law to annex the entire territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal.

— 151 —

Soumettant un projet de règlement obligeant les propriétaires ou constructeurs d'édifices ou de bâtiments à réserver l'espace requis pour garage.

Submitting a draft by-law obliging the proprietors or constructors of buildings to reserve the space required as a garage.

— 152 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1881 intitulé "Règlement pour remédier à la crise du logement, tel que modifié".

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1881 entitled "By-law to remedy the housing shortage as amended".

— 153 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1882 pour favoriser par une commutation de taxes la construction d'habitations, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1882 to encourage the construction of dwellings by a commutation of taxes, as amended.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 154 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint Andrew Ward, as amended.

— 155 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

— 156 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1369 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Denis, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1369 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint Denis Ward, as amended.

— 157 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

— 158 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

— 159 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2110 intitulé: "Règlement de zonage des quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2110 entitled: "Zoning by-law of Papineau, Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards, as amended.

— 160 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à The Montreal Star Company Limited de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications.

Submitting a draft by-law to allow The Montreal Star Company Limited to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane.

— 161 —

Soumettant un projet de règlement créant le service de la circulation.

Submitting a draft by-law creating the Traffic Department.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

Nomination

— 162 —

A l'effet de nommer M. Jean Lacoste directeur du service de la circulation.

Appointment

To appoint Mr. Jean Lacoste Director of the Traffic Department.

Domaine public

— 163 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à The Montreal Star Company Limited de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications.

Public property

To approve a draft deed to allow The Montreal Star Company Limited to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane.

Rapport de Comité

— 164 —

Transmettant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique.

Committee report

Transmitting the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing.

— 165 —

Avis de motions.

Notices of motions.

MOTIONS

— 166 —

Conseiller Archambault. — Relativement à la formation de la Commission d'hygiène.

Councillor Archambault. — Concerning the formation of the Board of Health.

— 167 —

Conseiller Mayer. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque dans le Centre civique projeté dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Mayer. — Concerning the establishment of a library in the projected civic center, in Mount-Royal Ward.

— 168 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain, pour fins de circulation.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

— 169 —

Conseiller Delisle. — Relativement à une enquête sur les hôpitaux au sujet des octrois de la Cité.

Councillor Delisle. — Concerning an investigation into hospitals regarding the grants made by the City.

MERCREDI, 1er JUIN 1955
WEDNESDAY, JUNE 1st, 1955

— 170 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'installation de feux de circulation au coin des rues Jean-Talon et Waverley.

Councillor Gagliardi. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Jean-Talon and Waverley Streets.

— 171 —

Conseiller Grégoire. — Relativement à l'arrosage des trottoirs.

Councillor Grégoire. — Concerning the sprinkling of sidewalks.

— 172 —

Conseiller Grégoire. — Relativement aux réparations de la chaussée entre les rails des tramways.

Councillor Grégoire. — Concerning repairs to the roadway between tramway rails.

— 173 —

Conseiller Laberge. — Relativement aux enseignes prohibant le stationnement.

Councillor Laberge. — Concerning the signs prohibiting parking.

— 174 —

Conseiller Meunier. — Relativement au poids des camions et à une ristourne du Gouvernement provincial sur les taxes d'automobiles.

Councillor Meunier. — Concerning the weight of trucks and a payment from the Provincial Government on automobile taxes.

— 175 —

Conseiller Meunier. — Relativement aux ruelles qui n'appartiennent pas à la Cité.

Councillor Meunier. — Concerning lanes which do not belong to the City.

— 176 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement aux commandements en français lors de démonstrations de la police.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning commands in French at police demonstrations.

— 177 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement au pavage du tunnel du boulevard Saint-Joseph, à la rue d'Iberville.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning the paving of Saint-Joseph Boulevard tunnel, at Iberville Street.

— 178 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement à l'élargissement de l'avenue du Mont-Royal, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning the widening of Mont-Royal Avenue, between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL

à 3:30 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil:

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelst, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 5 mai 1955 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

A ce stage de la séance, le président du Comité exécutif offre, au nom des membres du Conseil, les félicitations aux conseillers Lucien Tremblay et Gérard Niding à l'occasion de leur élection comme président et secrétaire respectivement de la Corporation des maîtres-électriciens de la province de Québec et au conseiller J.-H. Hudon, pour sa nomination à la présidence de l'Association des entrepreneurs-plombiers de Montréal.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que le conseiller Ruben Lévesque soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 1er juin.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller E.G.D. Murray gouverneur et membre du comité exécutif de l'hôpital Alexandra:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller William V. Victor représentant de la Cité sur le bureau de direction du Jewish General Hospital:

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

REGULAR COUNCIL MEETING

at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair:

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the minutes of the City Council meeting held on May 5th 1955 and those of the following adjourned meetings be considered as read and ratified.

Said minutes were then ratified and signed by the His Worship the Mayor and the City Clerk.

At this stage of the meeting, the Chairman of the Executive Committee tendered, on behalf of the Council, congratulations to Councillors Lucien Tremblay and Gérard Niding on the occasion of their election as president and secretary respectively of the Corporation of Master-Electricians of the Province of Quebec and to Councillor J.-H. Hudon, for his appointment as president of the Association of Plumbing Contractors of Montreal.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 1st.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac, it was

RESOLVED: that Councillor Ruben Lévesque be appointed Acting Mayor for the term beginning on June 1st.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Councillor E.G.D. Murray governor and member of the Executive Committee of Alexandra Hospital:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Councillor William V. Victor the City's representative on the Board of Directors of the Jewish General Hospital:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du
Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Louis Bass représentant de
la Cité sur le conseil de direction du Jewish Hospital of Hope:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du
Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Albert Guilbeault représentant
de la Cité sur le bureau de direction de l'Institut du Radium:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du
Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Ruben Lévesque représentant de
la Cité sur le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle
est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du
Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Ulric Leblanc représentant de
la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc):

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et
Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les 7 rapports ci-dessus adoptés, la majorité
requisse pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des
membres présents.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité
exécutif à l'effet de nommer le conseiller Daniel O'Hearn représentant de la Cité
sur le bureau de direction de l'hôpital St. Mary:

Du consentement unanime, cet article est biffé de l'ordre du jour.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider the following report from
the Executive Committee to appoint Councillor Louis Bass the City's
representative on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider the following report from
the Executive Committee to appoint Councillor Albert Guilbeault the City's
representative on the Board of Directors of the Radium Institute:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED: accordingly.

7.- The order of the day being read to consider the following report from
the Executive Committee to appoint Councillor Ruben Lévesque the City's
representative on the Board of Administration of Saint Luke Hospital:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED: accordingly.

8.- The order of the day being read to consider the following report from
the Executive Committee to appoint Councillor Ulric Leblanc the City's
representative on the Board of Directors of Pasteur Hospital (Saint-Luc):

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 7 above reports adopted, the
required majority for their adoption according to Article 21e of the
Charter being the majority of the members present.

9.- The order of the day being read to consider the following report from
the Executive Committee to appoint Councillor Daniel O'Hearn the City's
representative on the Board of Directors of St. Mary's Hospital:

By unanimous consent, this article was struck from the order of
the day.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer M. Ovila Lefebvre membre de la Commission du Service Civil:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et
Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Roy, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain:

Pour rapport E-519 voir page 346 volume 47 des rapports.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction d'un égout dans la 43e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien:

Pour rapport E-520 voir page 346 volume 47 des rapports.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue McEachran à l'avenue Stuart:

Pour rapport E-535 voir page 347 volume 47 des rapports.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue Querbes à l'avenue Bloomfield:

Pour rapport E-534 voir page 347 volume 47 des rapports.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé sur le côté nord, du boulevard Saint-Laurent à la Grande Allée:

Pour rapport E-530 voir page 348 volume 47 des rapports.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de la rue St-Denis à la rue Lajeunesse:

Pour rapport E-533 voir page 348 volume 47 des rapports.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Coffee, de la rue Elmhurst à West Broadway:

Pour rapport E-529 voir page 349 volume 47 des rapports.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, du boulevard Crémazie en gagnant le sud:

Pour rapport E-523 voir page 349 volume 47 des rapports.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$75,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard O'Brien, du boulevard Gouin à la rue Salaberry:

Pour rapport E-524 voir page 350 volume 47 des rapports.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dirval, de la rue Legendre à la rue Chabanel:

Pour rapport E-525 voir page 350 volume 47 des rapports.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,800.00 pour la construction d'un égout dans la 40e Avenue, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique:

Pour rapport E-526 voir page 351 volume 47 des rapports.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 26e Avenue à la 27e Avenue:

Pour rapport E-527 voir page 351 volume 47 des rapports.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. Ovila Lefebvre member of the Civil Service Commission:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,000.00 to lay a sewer in Roy Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street:

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 19,500.00 to lay a sewer in 43rd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street:

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive to vote a credit of \$ 10,100.00 to lay a sewer in Howard Avenue, from McEachran Avenue to Stuart Avenue:

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 10,400.00 to lay a sewer in Howard Avenue, from Querbes Avenue to Bloomfield Avenue:

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,600.00 to lay a sewer in Sauvé Street on the north side, from Saint-Laurent Boulevard to Grande Allée:

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,600.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from Saint-Denis Street to Lajeunesse Street:

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,500.00 to lay a sewer in Coffee Street, from Elmhurst Street to West Broadway:

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 15,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Crémazie Boulevard southward:

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$75,000.00 to lay a sewer in O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to Salaberry Street:

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 14,500.00 to lay a sewer in Dirval Street, from Legendre Street to Chabanel Street:

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$27,800.00 to lay a sewer in 40th Avenue, from Beaubien Street, to Saint-Zotique Street:

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,300.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 26th Avenue to 27th Avenue:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 10 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, de l'avenue Laurier au boulevard St-Joseph:

Pour rapport E-528 voir page 352 volume 47 des rapports.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$40,400.00 pour la construction d'un égout dans la 45e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le sud:

Pour rapport E-536 voir page 352 volume 47 des rapports.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,400.00 pour la construction d'un égout dans la 36e Avenue, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger:

Pour rapport E-537 voir page 353 volume 47 des rapports.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée 390-503 et 390-507 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe et sur le côté est dans la rue projetée 390-502, à l'est de la montée St-Léonard, au nord de la rue Sherbrooke:

Pour rapport E-531 voir page 353 volume 47 des rapports.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$54,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée 390-544, 390-531 et 390-517 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe et sur le côté est dans la rue projetée 390-552, à l'est de la montée de St-Léonard, au nord de la rue Sherbrooke:

Pour rapport E-532 voir page 354 volume 47 des rapports.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue St-Denis à la rue Berri:

Pour rapport E-538 voir page 354 volume 47 des rapports.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Jumonville, de la rue Monsabré à la rue Louis-Veuillot:

Pour rapport E-539 voir page 355 volume 47 des rapports.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$66,300.00 pour la construction d'un réseau d'égout dans le carrefour Daoust-Prieur, entre l'avenue de Lorimier et la rue Rancourt, et dans la rue des Prairies, de la rue Prieur en gagnant le nord jusqu'à l'égout existant et le raccordement de l'égout de la rue des Prairies à l'égout de la rue Prieur:

Pour rapport E-543 voir page 355 volume 47 des rapports.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Rancourt, de la rue Charland aux limites sud:

Pour rapport E-541 voir page 356 volume 47 des rapports.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$89,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Hubert, de la rue Fleury au boulevard Gouin:

Pour rapport E-540 voir page 356 volume 47 des rapports.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Sapins, de l'avenue des Bouleaux en gagnant l'ouest:

Pour rapport E-542 voir page 357 volume 47 des rapports.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport P.S.734 voir page 357 volume 47 des rapports.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 35e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien:

Pour rapport P.S.735 voir page 358 volume 47 des rapports.

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,200.00 to lay a sewer in 16th Avenue, from Laurier Avenue to Saint-Joseph Boulevard:

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 40,400.00 to lay a sewer in 45th Avenue, from Bélanger Street southward:

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 29,400.00 to lay a sewer in 36th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street:

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,200.00 to lay a sewer in projected street 390-503 and 390-507 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe and on the east side in projected street 390-502, east of Montée Saint-Léonard, north of Sherbrooke Street:

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 54,000.00 to lay a sewer in projected street 390-544, 390-531 and 390-517 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, and on the east side in projected street 390-552, east of Montée Saint-Léonard, north of Sherbrooke Street:

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,300.00 to lay a sewer in Sauriol Street, from Saint-Denis Street to Berri Street:

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,700.00 to lay a sewer in Jumonville Street, from Monsabré street to Louis-Veuillot Street:

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 66,300.00 for the laying of a sewer system in the Daoust-Prieur intersection, between de Lorimier Avenue and Rancourt Street, and in des Prairies Street, from Prieur Street northward to the existing sewer and the connection of the des Prairies Street to the Prieur Street sewer:

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 26,700.00 to lay a sewer in Rancourt Street, from Charland Street to the south limits:

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 89,400.00 to lay a sewer in Saint-Hubert Street, from Fleury Street to Gouin Boulevard:

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,300.00 to lay a sewer in des Sapins Avenue, from des Bouleaux Avenue westward:

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Bélanger Street northward:

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 35th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Charles-Falkner, entre les rues Francis et Garnier:

Pour rapport P.S.736 voir page 358 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Meilleur, entre les rues Prieur et Fleury:

Pour rapport P.S.737 voir page 359 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Pontbriand, de la rue Saint-Gérard en gagnant l'est:

Pour rapport P.S.738 voir page 359 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Grosbois, entre l'avenue Mercier et la rue Baldwin:

Pour rapport P.S.739 voir page 360 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauvé, entre les rues Lajeunesse et St-Denis, et sur le côté nord de la rue Sauvé, entre la rue St-Denis et le boulevard St-Laurent, ainsi que le raccordement sur le côté ouest de la rue Berri:

Pour rapport P.S.765 voir page 360 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Circle Road, du chemin Mira en gagnant le nord:

Pour rapport P.S.772 voir page 361 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Van Horne, entre les rues Lavoie et Victoria:

Pour rapport P.S.773 voir page 361 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Masson, entre l'avenue Lafond et la 14e Avenue:

Pour rapport P.S.774 voir page 362 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lacordaire, entre les rues Pierre-Bédard et Gérin-Lajoie:

Pour rapport P.S.763 voir page 362 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Mira, entre l'avenue Meridian et le chemin Circle:

Pour rapport P.S.764 voir page 362 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Meridian, de l'avenue Glencairn au chemin Mira.

Pour rapport P.S.775 voir page 363 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Franchère, de la rue Holt à la rue Dandurand:

Pour rapport P.S.776 voir page 363 volume 47 des rapports.

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Charles-Falkner Street, between Francis and Garnier Streets:

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Meilleur Street, between Prieur and Fleury Streets:

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Pontbriand Street, from Saint-Gérard Street eastward:

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grosbois Street, between Mercier Avenue and Baldwin Street:

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 14,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauvé Street, between Lajeunesse and Saint-Denis Streets, and on the north side of Sauvé Street, between Saint-Denis Street and Saint-Laurent Boulevard, and the junction on the west side of Berri Street:

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,500.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Circle Road, from Mira Road northward:

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Van Horne Avenue, between Lavoie and Victoria Streets:

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,100.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Masson Street, between Lafond Avenue and 14th Avenue:

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lacordaire Street, between Pierre-Bédard and Gérin-Lajoie Streets:

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mira Road, between Meridian Avenue and Circle Road:

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Meridian Avenue, from Glencairn Avenue to Mira Road:

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Franchère Street, from Holt Street to Dandurand Street:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, de la rue Dudemaine aux voies du C.N.R.:

Pour rapport P.S.766 voir page 364 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place Basile-Patenaude située au sud de la rue Dandurand, entre la rue d'Iberville et la 1ère Avenue:

Pour rapport P.S.755 voir page 364 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$19,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Emile, de la rue Fleury au boulevard Henri-Bourassa:

Pour rapport P.S.756 voir page 365 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Roy, entre la rue Clark et St-Urbain:

Pour rapport P.S.757 voir page 365 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard O'Brien, du boulevard Gouin aux voies du C.N.R.:

Pour rapport P.S.758 voir page 366 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Somerville, de la rue St-Denis en gagnant l'ouest:

Pour rapport P.S.767 voir page 366 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$31,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, entre la rue Francis et l'avenue de Lorimier:

Pour rapport P.S.768 voir page 367 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue St-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue Pine:

Pour rapport P.S.769 voir page 367 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, entre les rues St-Denis et Berri:

Pour rapport P.S.770 voir page 368 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Howard, entre l'avenue McEachran et les voies du C.P.R.:

Pour rapport P.S.771 voir page 368 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Westmore, de l'avenue Chester à l'avenue Patricia.:

Pour rapport P.S.792 voir page 368 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Frigon, de la rue de Louisbourg en gagnant le nord:

Pour rapport P.S.795 voir page 369 volume 47 des rapports.

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Dudemaine Street to the C.N.R. tracks:

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Basile-Patenaude Place, located south of Dandurand Street, between Iberville Street and 1st Avenue:

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 19,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Emile Street, from Fleury Street to Henri-Bourassa Boulevard:

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets:

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to the C.N.R. tracks:

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Somerville Street, from Saint-Denis Street westward:

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 31,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, between Francis Street and de Lorimier Avenue:

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 26,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, between Milton Street and Pine Avenue:

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol Street, between Saint-Denis and Berri streets:

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 18,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Howard Avenue, between McEachran Avenue and the C.P.R. tracks:

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westmore Street, from Chester Avenue to Patricia Avenue:

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,800.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Frigon Street, from Louisbourg Street northward:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 JUN 1955

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, entre la rue Viau et le boulevard Pie IX:

Pour rapport P.S.800 voir page 369 volume 47 des rapports.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Viau, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport P.S.797 voir page 369 volume 47 des rapports.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Colborne et Montfort, et sur le côté est de la rue Colborne, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud:

Pour rapport P.S.798 voir page 370 volume 47 des rapports.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Hubert, entre la rue Sauvé et le boulevard Gouin:

Pour rapport P.S.802 voir page 370 volume 47 des rapports.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue St-Hubert, entre la rue Sauriol et le boulevard Gouin:

Pour rapport P.S.801 voir page 371 volume 47 des rapports.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Viel, de l'avenue du Bois-de-Boulogne à la rue de Saint-Réal:

Pour rapport P.S.793 voir page 371 volume 47 des rapports.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lavigne, de la rue Dudemaine en gagnant le sud:

Pour rapport P.S.794 voir page 371 volume 47 des rapports.

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Charles, entre la rue Prieur et le boulevard Henri-Bourassa:

Pour rapport P.S.740 voir page 372 volume 47 des rapports.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$34,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 35e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien:

Pour rapport P.S.741 voir page 372 volume 47 des rapports.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport P.S.742 voir page 372 volume 47 des rapports.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charles-Falkner, entre les rues Francis et Garnier:

Pour rapport P.S.743 voir page 373 volume 47 des rapports.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Meilleur, entre les rues Prieur et Fleury:

Pour rapport P.S.744 voir page 373 volume 47 des rapports.

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Pontbriand, de la rue Saint-Gérard en gagnant l'est:

Pour rapport P.S.745 voir page 373 volume 47 des rapports.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, between Viau Street and Pie IX Boulevard:

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Viau Street, from Sherbrooke Street northward:

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,100.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Notre-Dame Street, between Colborne and Montfort Streets, and on the east side of Colborne Street, from Notre-Dame Street southward:

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Hubert Street, between Sauvé Street and Gouin Boulevard:

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, between Sauriol Street and Gouin Boulevard:

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Viel Street, from Bois-de-Boulogne Avenue to Saint-Réal Street:

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,400.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Lavigne Street, from Dudemaine Street southward:

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 33,300.00 to lay a permanent paving on Saint-Charles Street, between Prieur Street and Henri-Bourassa Boulevard:

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 34,400.00 to lay a permanent paving on 35th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street:

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,300.00 to lay a permanent paving on 20th Avenue, from Bélanger Street northward:

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,100.00 to lay a permanent paving on Charles-Falkner Street, between Francis and Garnier Streets:

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 26,300.00 to lay a permanent paving on Meilleur Street, between Prieur and Fleury Streets:

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,200.00 to lay a permanent paving on Pontbriand Street, from Saint-Gérard Street eastward:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Grosbois, entre l'avenue Mercier et la rue Baldwin:

Pour rapport P.S.746 voir page 374 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$72,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Emile, de la rue Fleury au boulevard Henri-Bourassa.:

Pour rapport P.S.759 voir page 374 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Roy, entre les rues Clark et St-Urbain:

Pour rapport P.S.760 voir page 374 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$260,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard O'Brien, du boulevard Gouin aux limites sud de la Ville;

Pour rapport P.S.761 voir page 375 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Somerville, de la rue St-Denis en gagnant l'ouest:

Pour rapport P.S.791 voir page 375 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$100,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, entre la rue Francis et l'avenue de Lorimier:

Pour rapport P.S.779 voir page 375 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$83,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue St-Urbain, entre la rue Milton et l'avenue Pine et son raccordement au sud de la rue Milton:

Pour rapport P.S.780 voir page 376 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, entre les rues St-Denis et Berri:

Pour rapport P.S.777 voir page 376 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$68,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Howard, entre l'avenue McEachran et les voies du C.P.R.:

Pour rapport P.S.782 voir page 376 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$108,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauvé, entre les rues Lajeunesse et St-Denis, et sur la moitié de cette rue Sauvé, entre la rue St-Denis et le boulevard St-Laurent, ainsi que les raccordements aux rues transversales:

Pour rapport P.S.783 voir page 377 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 13 JUN 1955

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$37,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard des Ormes, entre les rues Sauriol et Fleury:

Pour rapport P.S.778 voir page 377 volume 47 des rapports.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,000.00 to lay a permanent paving on Grosbois Street, between Mercier Avenue and Baldwin Street:

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 72,200.00 to lay a permanent paving on Emile Street, from Fleury Street to Henri-Bourassa Boulevard:

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,400.00 to lay a permanent paving on Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets:

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 260,000.00 to lay a permanent paving on O'Brien Boulevard, from Gouin Boulevard to the south City limits:

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,900.00 to lay a permanent paving on Somerville Street, from Saint-Denis westward:

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 100,800.00 to lay a permanent paving on Prieur Street, between Francis Street and de Lorimier Avenue:

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 83,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Milton Street and Pine Avenue, and its junction south of Milton Street:

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,400.00 to lay a permanent paving on Sauriol Street, between Saint-Denis and Berri Streets:

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 68,000.00 to lay a permanent paving on Howard Avenue, between Mc-Eachran Avenue and the C.P.R. tracks:

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 108,800.00 to lay a permanent paving on Sauvé Street, between Lajeunesse and Saint-Denis Streets, and on half of Sauvé Street, between Saint-Denis Street and Saint-Laurent Boulevard, as well as connections at cross streets:

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 37,300.00 to lay a permanent paving on des Ormes Boulevard, between Sauriol and Fleury Streets:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Franchère, de la rue Holt à la rue Dandurand:

Pour rapport P.S.784 voir page 378 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place Basile-Patenaude, située au sud de la rue Dandurand, entre la rue d'Iberville et la 1ère Avenue:

Pour rapport P.S.762 voir page 378 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, de la rue Dudemaine aux voies du C.N.R.:

Pour rapport P.S.781 voir page 378 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$336,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Viau, entre le boulevard Rosemont et la rue Sherbrooke, et les raccordements au nord du boulevard Rosemont et au sud de la rue Sherbrooke:

Pour rapport P.S.799 voir page 379 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$192,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Gouin et la rue Sauvé:

Pour rapport P.S.803 voir page 379 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$207,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la moitié sud de la rue Boyce, entre la rue Viau et le boulevard Pie IX:

Pour rapport P.S.796 voir page 379 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est du boulevard Lapointe, entre les rues Boyce et Hochelaga:

Pour rapport P.S.790 voir page 380 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de Chateaubriand, entre les rues Leman et de Liège:

Pour rapport P.S.789 voir page 380 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 4e Avenue, entre la rue Holt et le boulevard Rosemont:

Pour rapport P.S.788 voir page 380 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 3e Avenue, du boulevard St-Joseph à l'avenue Laurier:

Pour rapport P.S.787 voir page 381 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Fabre, de la rue Tillemont à la rue Jarry:

Pour rapport P.S.786 voir page 381 volume 47 des rapports.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,000.00 to lay a permanent paving on Franchère Street, from Holt Street to Dandurand Street:

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 40,000.00 to lay a permanent paving on Basile-Patenaude Place, south of Dandurand Street, between Iberville Street and 1st Avenue:

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 32,800.00 to lay a permanent paving on Guertin Street, from Dudemaine Street to the C.N.R. tracks:

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 336,900.00 to lay a permanent paving on Viau Street, between Rosemont Boulevard and Sherbrooke Street, and connections north of Rosemont Boulevard and south of Sherbrooke Street:

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 192,200.00 to lay a permanent paving on Saint-Hubert Street, between Gouin Boulevard and Sauvé Street:

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 207,600.00 to lay a permanent paving on the south half of Boyce Street, between Viau Street and Pie IX Boulevard:

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Lapointe Boulevard, between Boyce and Hochelaga Streets:

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 14,600.00 to lay a permanent paving on the lane east of Chateaubriand Street, between Leman and Liège Streets:

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 15,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 4th Avenue, between Holt Street and Rosemont Boulevard:

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 3rd Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue:

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,400.00 to lay a permanent paving on the lane east of Fabre Street, from Tillemont Street to Jarry Street:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 18e Avenue, de la rue Dandurand au boulevard Rosemont:

Pour rapport P.S.785 voir page 381 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Eadie, entre les rues Rockland et Desmarchais:

Pour rapport P.S.747 voir page 382 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-Dominique, entre les rues Jean-Talon et de Castelnau:

Pour rapport P.S.748 voir page 382 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, entre le boulevard Rosemont et la rue des Carrières:

Pour rapport P.S.749 voir page 382 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues Jolicoeur et Holy Cross:

Pour rapport P.S.750 voir page 383 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 17e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand:

Pour rapport P.S.751 voir page 383 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue Champagneur, entre l'avenue Ogilvy et la rue Saint-Roch:

Pour rapport P.S.804 voir page 383 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les 91 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Hochelaga, de la rue French à la rue Joffre:

Pour rapport 106683-5 voir page 384 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Angers, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 29,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 18th Avenue, from Dandurand Street to Rosemont Boulevard:

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,900.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Eadie Street, between Rockland and Desmarchais Streets:

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Saint-Dominique Street, between Jean-Talon and de Castelnau Streets:

98.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Iberville Street, between Rosemont Boulevard and des Carrières Street:

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,700.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Hadley Street, between Jolicoeur and Holy Cross Streets:

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 15,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 17th Avenue, between Masson and Dandurand Streets:

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 23,200.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Champagneur Avenue, between Ogilvy Avenue and Saint-Roch Street:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 91 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary credit of \$ 500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Hochelaga Street, from French Street to Joffre Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Angers, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$210.00 pour l'acquisition des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les avenues Coronation, Somerled, Doherty et Fielding (parc Western)

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Flynn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Pour rapport 108112-1 voir page 384 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

VP 286 vrc 291

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 votant un crédit de \$33,100.00 pour la construction d'égouts dans l'avenue Buchan, de l'égout existant à l'est de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane et sa jonction à la rue de Namur (des deux côtés), là où requis, et des raccordements (là où requis):

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport E-517 voir page 384 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

VP 150 vrc 291

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 4 décembre 1953 votant un crédit de \$15,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 44-528 et P.44 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Grenet à la rue Lachapelle:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

Pour rapport E-518 voir page 385 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Saulnier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Pour rapport 110570 voir page 385 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour la prolongement de la rue de Namur, au nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges, et pour l'élargissement et le prolongement de ladite rue de Namur, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard Décarie:

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

103.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary credit of \$ 210.00 to acquire the lanes in the quadrilateral bounded by Coronation, Somerled, Doherty and Fielding Avenues (Western Park).

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Flynn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

104.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of March 18th, 1955, voting a credit of \$ 33,100.00 to lay sewers in Buchan Avenue, from the existing sewer east of Mountain Sights Avenue to Savane Street and its junction at Namur Street (both sides where required) and connections (where required).

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

105.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to repeal the resolution of Council of December 4th, 1953, voting a credit of \$ 15,700.00 to lay a sewer in projected street bearing Nos. 44-528 and P.44 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Grenet Street to Lachapelle Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

106.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of October 2nd, 1950 ordaining the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Saulnier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

107.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 18th July 1951 ordaining the acquisition of the immovables required to extend Namur Street northeast of Côte-des-Neiges Road, and to widen and extend said Namur Street, between Côte-des-Neiges Road and Décarie Boulevard:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller A. Dupuis, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.
Pour rapport 110600 voir page 385 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955
VP 298 no 291

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 mars 1955 décrétant l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Emile-Journault, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Henri-Julien:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.
Pour rapport 109933/1 voir page 3 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la Côte du Beaver Hall sur le côté est, au nord de la rue de LaGau-chetière, et de voter un crédit à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Mayer, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.
Pour rapport 110556 voir page 3 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable du lot no 4679-1244 requis pour l'ouverture de l'avenue Clifford, au nord-ouest du terrain de l'Aqueduc, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Sauvé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.
Pour rapport 110569 voir page 3 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Sax, entre les rues Bougainville et Mayrand, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Mayer,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller McKenna dissident).
Pour rapport 110571 voir page 4 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues d'Iberville et Rachel, et de voter un crédit à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.
Pour rapport 110568 voir page 4 volume 48 des rapports.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

113.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Sacré-Coeur Avenue, between Gouin and Henri-Bourassa Boulevards, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

114.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required for the purposes of a cut corner at the north-east angle of Sauvé and Berri Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

115.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Bossuet Street, between de Jumonville and Turenne Streets, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

116.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Darling Street, between Hochelaga and Sherbrooke Streets:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Montpetit, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

117.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to widen Berri Street, on the east side, south of Duluth Avenue, and to vote a credit for such purpose:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Grégoire and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of certain immovables abutting on Maisie Street and on Windom and Carotte Avenues, as well as of certain pieces of land required to extend lane bearing No. 213-168 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet to lane bearing No. 217-717 of the same cadastre:

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) de décréter l'acquisition et la possession préalable d'immeubles requis pour l'élargissement du chemin Queen Mary, côté nord, entre les avenues Gatineau et Decelles, et de voter le crédit exigé à cette fin;

b) de décréter l'acquisition d'immeubles requis pour un meilleur aménagement du côté nord du chemin Queen Mary élargi, entre les mêmes avenues, et de voter un crédit à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence relative à l'expropriation d'immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, entre l'avenue Papineau et la rue St-Hubert, et d'autoriser le paiement des indemnités accordées par cette sentence;

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller O'Hearn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les 14 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Pour rapport 102401/27 voir page 8 volume 48 des rapports.

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter comme ruelle certains terrains devant être expropriés en vue du prolongement de la ruelle Chester jusqu'à la rue de Bullion:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller R. Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

Pour rapport 110565 voir page 8 volume 48 des rapports.

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour annuler les lignes homologuées sur la rue Burnside, entre les rues Stanley et Guy;

b) de décréter l'acquisition et, dans certains cas, la possession préalable des immeubles requis

1) pour le raccordement de la rue Ontario à la rue Burnside, entre les avenues Union et University;

2) pour le redressement de la rue Burnside, à l'est de la rue Stanley;

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 JUN 1955

Modifié 17 Dec 57
VP 263 Vol 294

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 JUN 1955

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

119.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to

a) to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Queen Mary Road, north side, between Gatineau and Decelles Avenues, and to vote the credit required for such purpose:

b) to ordain the acquisition of the immovables required for a better arrangement of the north side of widened Queen Mary Road, between the same avenues, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

120.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the homologation of the award concerning the expropriation of the immovables required for the construction of Metropolitan Boulevard, between Papineau Avenue and Saint-Hubert Street, and to authorize payment of indemnities granted by such award:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor O'Hearn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 14 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

121.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain as a lane certain lots to be expropriated for the extension of Chester lane to de Bullion Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor R. Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

122.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to

a) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul the homologated lines on Burnside Street, between Stanley and Guy Streets;

b) ordain the acquisition and prior possession of the immovables required

1) to connect Ontario Street to Burnside Street, between Union and University Avenues;

2) to straighten Burnside Street, east of Stanley Street;

MERCREDI, 1er JUIN 1955

- 3) pour l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Stanley et Drummond, et pour un meilleur aménagement des abords de ladite rue Burnside à cet endroit;
- 4) pour l'ouverture également de la rue Burnside, entre les rues Drummond et Cuy, et pour un meilleur aménagement des abords de ladite rue Burnside, à l'est de la rue Cuy; et
- c) d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 juin 1954, passée aux fins ci-dessus:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers McKenna, A. Dupuis, Mayer et Sullivan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Pour rapport voir page 9 volume 48 des rapports.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de St-Just, Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue alors l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 122 de l'ordre du jour relativement à l'expropriation de la rue Burnside, laissée en suspens à l'ajournement de la séance de cet après-midi.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Vanier,
Appuyé par les conseillers Leblanc et Bonnier,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif avec prière de le soumettre au Comité consultatif du service d'urbanisme.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers J.-M. Savignac, J.-H. Dupuis, Vanier, Leblanc, Godin, Lépine, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Brisebois, Archambault, L. Pigeon, Bonnier et L. Tremblay. (15)

CONTRE: Les conseillers Filion, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Bass, Delisle, McDougall, Kolber, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Vautelet, Baker, English, Sarrazin, Gagliardi, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Poitras, Guilbeault, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de St-Just et Outerbridge. (59)

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor A. Dupuis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

108.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of March 18th, 1955, ordaining the acquisition of the immovables required to open Amile-Journault Street, between Saint-Denis Street and Henri-Julien Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sigouin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

109.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to widen Beaver Hall Hill on the east side, north of La Gauchetière Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Mayer, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

110.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of lot No. 4679-1244 required to open Clifford Avenue, northwest of Aqueduct property, and to vote the credit required for such purpose:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sauvé,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

111.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Sax Street, between Bougainville and Mayrand Streets, and to vote the credit required for such purpose:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Mayer,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor McKenna dissenting).

112.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to establish a cut corner at the northeast intersection of Iberville and Rachel Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue du Sacré-Coeur, entre les boulevards Gouin et Henri-Bourassa, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 110576 voir page 5 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour fins d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues Sauvé et Berri, et de voter un crédit à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sigouin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 110599 voir page 5 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Bossuet, entre les rues de Jumonville et Turenne, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 110609 voir page 6 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Darling, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Montpetit, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 110610 voir page 6 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition d'immeubles requis pour l'élargissement de la rue Berri, sur le côté est, au sud de l'avenue Duluth, et de voter un crédit à cette fin:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Grégoire et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Pour rapport 110473/1 voir page 7 volume 48 des rapports.

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition de certains immeubles aboutissant à la rue Maisie et aux avenues Windom et Carotte, ainsi que de certaines parcelles de terre requises pour le prolongement de la ruelle portant le no 213-168 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet jusqu'à la ruelle portant le no 217-717 du même cadastre:

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

3) to open Burnside Street, between Stanley and Drummond Streets, and to improve the approaches of said Burnside Street at that place;

4) to open also Burnside Street, between Drummond and Guy Street, and to improve the approaches of said Burnside Street, east of Guy Street; and

c) repeal the resolution of Council of June 2nd, 1954 adopted for the above mentioned purposes:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors McKenna, A. Dupuis, Mayer
and Sullivan,

That said report be adopted.

And, a debate arising

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Council then continued the study of the report from the Executive Committee constituting Article 122 of the order of the day concerning the expropriation of Burnside Street, which had been left in abeyance at the adjournment of the afternoon meeting.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Vanier,
Seconded by Councillors Leblanc and Bonnier,

That said report be referred back to the Executive Committee with a request to submit it to the Consulting Committee of the City Planning Department.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors:
(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Ainsi, ladite motion est rejetée.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Lépine et Godin dissidents).

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Pour rapport 110617 voir page 7 volume 48 des rapports.

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100,000.00 pour l'exécution en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, des travaux d'aménagements de parcs et terrains de jeux et de golf, y compris la construction de bâtiments, la préparation des plans et autres travaux corrélatifs:

Proporé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Pour rapport 110598 voir page 10 volume 48 des rapports.

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte entre MM. E. Léonard et W. Martel, ayant pour objet de corriger l'acte de tolérance consenti le 2 avril 1942 en faveur de M. Pietro Carlone, relativement à une lisière de terre faisant partie de la rue Pontiac:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport voir page 11 volume 48 des rapports.

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité libère M. B. Plotnick de certaines obligations contenues dans l'acte de vente consenti le 23 février 1953 d'une lisière de terre située à l'angle sud-ouest de la rue de Rouen et de l'avenue Jeanne-d'Arc:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Angers, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 90,000/ voir page 11 volume 48 des rapports.

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 110560 voir page 12 volume 48 des rapports.

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$6,450.00, d'une partie de la rue Rouen, qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux:

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

Thus, said motion was rejected.

The main motion to adopt said report then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Lépine and Godin dissenting).

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

123.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,100,000.00 to carry out in whole or in part, either by day labor or by contract, the works of arrangements of parks, playgrounds and golf course, including the erection of buildings, the preparation of plans and other correlative works:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

124.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed between Messrs. E. Léonard and W. Martel, to correct a deed of toleration given on April 9th, 1942, in favor of Mr. Pietro Carlone, concerning a strip of land being part of Pontiac Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

125.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City frees Mr. B. Plotnick from certain obligations contained in the deed of sale agreed to on 23rd February 1953 of a strip of land located at the southwest corner of Rouen Street and Jeanne-d'Arc Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Angers, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

126.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Communauté des Soeurs de Charité de la Providence:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

127.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed for the sale by the City to Warden King Limited, at the price of \$ 6,450.00, of part of Rouen Street, across lot No. 7 east of Letourneux Avenue:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

14 JUN 1955

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Simoneau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les 5 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 128 de l'ordre du jour est différée.

Pour rapport 110557 voir page 12 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 JUN 1955

128.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de certains immeubles ayant front sur les rues Chapleau et Masson, et d'abroger la résolution du Conseil du 18 mars 1955 passée à ce sujet:

Pour rapport 109921/1 voir page 13 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

129.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal-Nord et la Commission Métropolitaine de Montréal vendent certains terrains et accordent une servitude sur certains autres en vue de la construction de l'émissaire O-8 du collecteur du nord:

Pour rapport 110612 voir page 14 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Meunier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

130.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, au prix de \$14,478.75, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues McGregor et Redpath:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Sullivan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Sullivan,
Appuyée par le conseiller Labelle, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Simoneau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 5 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of Council, the study of Article 128 of the order of the day was deferred.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 14 JUN 1955

128.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition of certain immovables fronting on Chapleau and Masson Streets, and to repeal the resolution of Council of March 18th, 1955 passed in this connection:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

129.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the Town of Montréal North and the Montréal Metropolitan Commission sell certain lots and grant a servitude on certain others for the construction of emissary O-8 of the North collector sewer:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Meunier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

130.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale, at the price of \$14,478.75, of a piece of land at the northwest corner of McGregor and Redpath Streets:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Sullivan,
Seconded by Councillor Labelle, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 132 de l'ordre du jour est différée.

131.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal et d'abroger la résolution du Conseil en date du 25 mars 1955 approuvant un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre ladite Cité et ladite Commission:

Pour rapport 109947/1 voir page 15 volume 48 des rapports.
Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 134 de l'ordre du jour est différée.

132.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et "Habitations Beaugrand Inc.":

Pour rapport 110619 voir page 16 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller L. Tremblay,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

133.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à M. T. Beaucage et al:

Pour rapport 110575 voir page 16 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Grégoire, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

134.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de servitude en faveur d'un terrain ayant front sur la rue Dandurand ainsi que d'une maison d'habitation que M. Jacques DeLamirande projette d'y construire:

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

By unanimous consent of Council, the study of Article 132 of the order of the day was deferred.

131.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Montréal Transportation Commission and to repeal the resolution of Council of March 25th, 1955 approving a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the said Commission:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of Council, the study of Article 134 of the order of the day was deferred.

132.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and "Habitations Beaugrand Inc.":

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor L. Tremblay,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

133.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow occupation of the public domain by a building belonging to Mr. T. Beaucage et al:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Grégoire, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

134.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of easement in favor of a piece of land fronting on Dandurand Street and of a house which Mr. Jacques DeLamirande intends to erect thereon:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Modifié 8 juillet 1955
VP 36 VC 292

135.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation de la ligne homologuée établie pour l'aménagement d'un pan coupé au coin de la rue Saint-Jacques et de la petite rue Saint-Antoine:

Pour rapport 110567 voir page 17 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller O'Flaherty, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

136.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'annulation d'une partie de la ligne homologuée établie sur la rue Berri, entre l'avenue Duluth et la rue Roy:

Pour rapport 110473/2 voir page 17 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

137.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Edouard Monette Limitée, le contrat pour l'installation d'une conduite de 36 pouces dans le boulevard de l'Aqueduc, d'un point situé aux environs du pont de l'Asile jusqu'aux limites ouest de la Cité, au prix de \$53,810.00, et de voter un crédit de \$63,000.00 à cette fin:

Pour rapport 110059/2 voir page 17 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lauriault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que l'étude de l'article 141 de l'ordre du jour soit différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

138.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$45,000.00 pour la construction de conduits souterrains dans la rue Saint-Urbain, entre l'avenue Pine et la rue Milton:

Pour rapport 110574 voir page 18 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Bass,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

135.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologation line established to install a cut corner at the intersection of Saint-Jacques Street and Little Saint-Antoine Street;

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor O'Flaherty, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

136.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul part of the homologated line established on Berri Street, between Duluth Avenue and Roy Street:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

137.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Edouard Monette Limitée, the contract for the installation of a 36-inch main in Aqueduc Boulevard, from a point in the vicinity of Asylum Bridge to the western limits of the City, at the price of \$ 53,810.00 and to vote a credit of \$ 63,000.00 for such purpose:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lauriault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that the study of Article 141 of the order of the day be deferred.

138.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 45,000.00 to lay underground conduits in Saint-Urbain Street, between Pine Avenue and Milton Street:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Bass,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 JUN 1955

139.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$200,000.00 pour la construction de remises en acier préfabriquées pour le service de la voie publique:

Pour rapport 110573 voir page 18 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

140.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à Boucher & Frère d'agrandir un entrepôt frigorifique au numéro 5231 de l'avenue Henri-Julien:

Pour rapport 110555 voir page 18 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Leblanc et J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

141.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. J. Léopold Gagner de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur l'emplacement situé sur le côté ouest de la rue Jeanne-Mance, entre la rue Dazé et le boulevard Gouin:

Pour rapport 110243/2 voir page 19 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lanciault,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

142.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à Breuvages E. Denis Limitée d'ériger un entrepôt sur le côté ouest de la rue de Lanaudière, entre les rues de Bellechasse et Beaubien:

Pour rapport 110554 voir page 19 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Labelle, Filion, Tozzi, Clouette,
Gagliardi et O'Hearn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

143.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder à J. Gordon Waste Paper Co. le privilège exclusif de récupérer des matières de rebut sur les dépotoirs municipaux, pour une période de douze mois, en considération du paiement d'une somme de \$17,200.00:

Pour rapport 110187/2 voir page 19 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

139.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 200,000.00 to erect prefabricated steel sheds for the Roads Department:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

140.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Boucher & Frère to enlarge a cold storage building at No. 5231 Henri-Julien Avenue:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Leblanc and J.-M. Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

141.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mr. Léopold Gagner to erect a house without lateral free spaces on a site on the west side of Jeanne-Mance Street, between Dazé Street and Gouin Boulevard:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lanciault,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

142.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Breuvages E. Denis Limitée to erect a warehouse on the west side of de Lanaudière Street, between Bellechasse and Beaubien Streets:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Labelle, Filion, Tozzi,
Clouette, Gagliardi and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 3 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

143.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant to J. Gordon Waste Paper Co. the exclusive privilege of recuperating waste matters on municipal dumps, for a period of twelve months, on payment of a sum of \$ 17,200.00:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

144.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Olivier Décarie, ex-employé manuel de la Cité:

Pour rapport 110572 voir page 20 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

29 JUN 1955

145.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$15,000,000.00 pour dépenses capitales:

Pour rapport 110603 voir page 20 volume 48 des rapports.
Pour règlement

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller Healy, il est

RESOLU: que ledit préambule soit modifié en y remplaçant le paragraphe 5 par le paragraphe suivant:

"5.- Achat et installation du système d'éclairage dans certaines rues, parcs et autres places publiques et travaux corrélatifs;"

Le préambule, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 6 à 13 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Les articles 14 et 15 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

144.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to Mr. Olivier Décarie, former manual employee of the City:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

145.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 15,000,000.00 for capital expenditures.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and the preamble being read, and a debate arising,

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Healy, it was

RESOLVED: that said preamble be amended by replacing the paragraph 5 by the following:

"5.- Purchase and installation of the lighting system in certain public streets, parks and other places and correlative works;"

The preamble, as amended, was then agreed to.

Articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 6 to 13 inclusively being read, they were agreed to.

Articles 14 and 15 being read and a debate arising, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

MERCREDI, 1er JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au JEUDI, le 2 juin 1955, à 10 heures
30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. D. Longpré

Jean Dupérou

MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Dupérou

MAIRE.

WEDNESDAY, JUNE 1st 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson,

Council adjourned until THURSDAY, JUNE 2nd 1955, at 10:30 o'clock
A.M., to continue the study of the present order of the day.

C. D. Longpré
CITY CLERK,

Jean Dupérou

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Dupérou

MAYOR.

JEUDI, 2 JUIN 1955

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Moore, Hudon, English, Loïselle, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Zezeau, Millen, Crompt, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

De consentement unanime, le Conseil procède à l'étude des articles 154 et suivants de l'ordre du jour.

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié:

Pour rapport 110578 voir page 21 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sullivan, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié:

Pour rapport 110579 voir page 21 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Meunier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Meunier, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

THURSDAY, JUNE 2nd 1955

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 10.30 o'clock
in the morning.

WERE PRESENT: His Worship Mayor Jean Drapeau, in the chair:
Councillors Filion,.....

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

By unanimous consent, Council proceeded to the study of articles 154 and the following of the order of the day

1.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint Andrew Ward, as amended.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Meunier, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Meunier, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

JEUDI, 2 JUIN 1955

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1369 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Denis, tel que modifié:
Pour rapport 110580 voir page 22 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1^{er} étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller J.-M. Savignac dissident).

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller J.-M. Savignac dissident).

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié:
Pour rapport 110581 voir page 22 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié:
Pour rapport 110582 voir page 22 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

THURSDAY, JUNE 2nd, 1955

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft By-law to amend By-law No. 1369 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint Denis Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor J.M. Savignac dissenting).

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted. (Councillor J.M. Savignac dissenting).

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

JEUDI, 2 JUIN 1955

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2110 intitulé: "Règlement de zonage des quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier", tel que modifié:
Pour rapport 110583 voir page 22 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du Conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Angers, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Angers, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à The Montreal Star Co. Limited de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications:
Pour rapport 110608-1 voir page 23 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Kliger, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare les 7 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

A ce stage de la séance, le conseiller Kolber se lève et déclare que s'il avait été présent lors de l'étude du projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1264, concernant les bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, constituant l'article 158 de l'ordre du jour, il aurait enregistré sa dissidence sur la passation de ce règlement.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 128 et 141 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à des phases antérieures de la présente séance.

NOTE: Cette résolution a été
proposée par la Commission
municipale de Québec

le 7 JUL 1955

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité rétrocède à la succession N.G. Valiquette certains immeubles expropriés en vue de l'établissement d'un parc de stationnement entre les rues Saint-André et Saint-Timothée, au sud de la rue de Montigny:
Pour rapport 110606 voir page 13 volume 48 des rapports.

THURSDAY, JUNE 2nd, 1955

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No.2110 entitled: "Zoning by-law of Papineau, Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards, as amended:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Angers, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Angers, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to allow The Montreal Star Company Limited to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 9 inclusively being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 11, 12 and 13 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Kliger, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 7 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

At this stage of the meeting, Councillor Kolber rose and declared that if he had been present when the study was made of the draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, constituting article 158 of the order of the day, he would have registered his dissenting on the adoption of this by-law.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 128 and 141 of the order of the day which had been left in abeyance at previous phases of the present meeting.

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City retrocedes to the N.G. Valiquette Estate certain immovables expropriated to establish a parking ground between Saint-André and Saint-Timothée Streets, south of de Montigny Street:

JEUDI, 2 JUIN 1955

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

7 JUL 1955

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,000,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres, y compris la préparation des plans et travaux corrélatifs:
Pour rapport 110604 voir page 18 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

De consentement unanime, le Conseil procède à l'étude de l'article 150 de l'ordre du jour.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal:
Pour rapport 110290-2 voir page 20 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lère lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Un débat s'engageant sur le principe de ce règlement,

Sur la proposition du conseiller Lortie,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lévesque pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal.

Et, un débat s'engageant,

THURSDAY, JUNE 2nd 1955

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$3,000,000.00 to lay services and water mains, valves and pitometers, including the preparation of plans and correlative works:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent, Council proceeded to the study of article 150 of the order of the day.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to annex the entire territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal.

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with the first reading of the draft by-law attached thereto.

And a debate arising on the principle of this by-law,

On motion of Councillor Lortie,
Seconded by Councillor J.M. Savignac, it was

RESOLVED: that this Council form itself in Committee of the Whole to study said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lévesque to preside said Committee and having left the chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole proceeded to study the draft by-law to annex the entire territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal.

And a debate arising,

JEUDI, 2 JUIN 1955

Proposé en amendement par le conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers Croteau et Hamelin,

Que le projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"Règlement à l'effet d'annexer partie du territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal."

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal d'annexer à son territoire partie du territoire de la Paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice pour l'ajouter au territoire de la Cité de Montréal comme devant faire partie du quartier Mercier de la Cité de Montréal, et que cette annexion ne peut que produire des avantages mutuels;

Il est décrété et statué comme suit:

ARTICLE 1.- Partie du territoire compris dans les limites actuelles de la Paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice, telle que ci-après décrite, est annexée à la Cité de Montréal et formera partie du quartier Mercier du district no 10 de la Cité de Montréal, à toutes fins municipales quelconques.

Cette partie du territoire de la paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice est comprise dans les bornes et limites suivantes:

"Les lots nos 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, toute la partie de la montée de Saint-Léonard comprise au sud-ouest de ce dernier lot, les lots 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443 et 444, tous du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, formant une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice, décrit dans la loi 6, Geo. 5, Ch.70, sanctionnée le 16 mars 1916.

Ladite partie de territoire, ainsi formée, a une superficie de 910 acres, plus ou moins et est bornée comme suit: au sud-ouest par la Cité de Montréal et la Ville de Saint-Léonard de Port-Maurice; au nord-ouest par le chemin de la Côte-Saint-Léonard (lequel n'est pas compris dans la présente annexion); au nord-est par le lot no 423 du même cadastre; au sud-est par la Cité de Montréal et la paroisse de St-Jean-de-Dieu."

Feront partie du territoire tous les chemins situés dans ces limites.

Le tout suivant le plan no 4520 en date du 31 mai 1955 préparé par le service des travaux publics de la Cité de Montréal.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lévesque, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

THURSDAY, JUNE 2nd, 1955

Moved in amendment by Councillor Dozois,
Seconded by Councillors Croteau and Hamelin,

That the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"By-law to annex part of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal"

WHEREAS it is in the interest of the City of Montréal to annex to its territory part of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to be added to the territory of the City of Montréal as being part of Mercier Ward of the City of Montréal, and such annexation will be advantageous to both;

It was ordained and enacted as follows:

ARTICLE 1.- Part of the territory comprised within the present limits of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice, as hereinbelow described, is annexed to the City of Montréal and shall form part of Mercier Ward of District No. 10 of the City of Montréal, to all municipal purposes whatsoever.

This part of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice is comprised within the following boundaries and limits:

"Lots Nos. 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, all that part of the Montée de Saint-Léonard southwest of the latter lot, lots Nos. 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443 and 444, all of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, forming part of the territory of the municipality of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice, as described in the Act 6, George V, Chapter 70, assented to on March 16th, 1916.

Said part of territory, this formed, has an area of 910 acres, more or less, and is bounded as follows: to the southwest by the City of Montréal and the Town of Saint-Léonard-de-Port-Maurice; to the northwest by the road of the Côte-Saint-Léonard (which is not comprised in the present annexation); to the northeast by lot No. 423 of the same cadastre; to the southeast by the City of Montréal and the Parish of Saint-Jean-de-Dieu."

All the roads situated within these limits shall form part of the territory.

The whole in accordance with plan No. 4520, dated May 31st 1955, prepared by the Public Works Department of the City of Montréal.

And a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: That the committee of the whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lévesque, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied the draft by-law to annex the whole of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal and that it reported progress.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the order of the day.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de l'article 150 de l'ordre du jour concernant un projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal, laissée en suspens à la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité plénier pour continuer l'étude dudit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lévesque pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier continue l'étude du projet de règlement sus-mentionné et plus particulièrement de la motion des conseillers Dozois-Croteau et Hamelin, soumise lors de la séance du matin.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Saulnier, Appuyé par le conseiller Mack,

Que le rapport devant le Conseil soit retourné au Comité exécutif afin d'y compléter les renseignements qu'il contient, plus particulièrement sur le nombre d'électeurs qualifiés à voter dans les deux parties de la paroisse St-Léonard-de-Port-Maurice qui font l'objet du présent rapport.

Après certaines remarques, cette dernière motion est mise aux voix et le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers J.-M. Savignac, Healy, Burrows, Delisle, McDougall, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Drapeau, Murphy, Lévesque, Gagliardi, Gauthier, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Brown, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Pelletier, Letellier-de-Saint-Just et Outerbridge (45)

CONTRE : Les conseillers Filion, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Victor, Bass, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lortie, Godin, Croteau, Dozois, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, L. Pigeon, E. Pigeon, Hanson, Grégoire, Desjardins, Boire, R. Savignac, Marchand et Lanciault (35).

Ainsi, ladite motion est sans effet vu le nombre insuffisant de voix.

La motion des conseillers Dozois, Croteau et Hamelin à l'effet de remplacer le projet de règlement présentement devant le Conseil est alors mise aux voix et le Conseil se partage comme suit:

And, at 3:30 o'clock in the afternoon, this day,

His Worship the Mayor having resumed the chair and Councillors Filion,

.....

(for names, see opposite page)

Council resumed the study of article 150 of the order of the day concerning a draft by-law to annex the whole of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal, which had been left in abeyance at this morning's meeting.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor J.M. Savignac, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to continue the study of said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor Levesque to preside over said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole continued the study of the above-mentioned draft by-law and more specifically the motion of Councillors Dozois-Croteau and Hamelin, submitted at this morning's meeting.

And, a debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Saulnier, Seconded by Councillor Mack,

That the report before the Council be sent back to the Executive Committee to complete the information which it contains, more specifically on the number of qualified electors to vote in both parts of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice which represent the main point of the present report

After certain remarks, the latter motion was put and Council divided as follows:

YEAS : Councillors (45)

(for names, see opposite page)

NAYS : Councillors (35)

So, said motion was without effect due to the insufficient number of votes.

The motion of Councillors Dozois, Croteau and Hamelin to replace the draft by-law now before Council was then put and Council divided as follows:

JEUDI, 2 JUIN 1955

POUR : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Victor, J.H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lortie, Godin, Croteau, Dozois, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loisel, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Grégoire, Desjardins, Boire, R. Savignac, Tozzi, Bonnier, Angers, Marchand et Lanciault (40).

CONTRE: Burrows, Bass, Delisle, McDougall, Pierre DesMarais, Lyall, Drapeau, Murphy, Lévesque, Gauthier, Hanson, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Brown, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Aronoff, Labelle, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge. (39).

Ainsi, ladite motion est sans effet vu le nombre insuffisant de voix.

La motion principale étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Filion, McKenna, Sauvé, Burrows, Victor, Bass, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Murphy, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loisel, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge (67).

CONTRE: Les conseillers J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, O'Flaherty, Delisle, J.H. Dupuis, Dozois, Gagliardi, R. Savignac, A. Desmarais, L. Tremblay et Saulnier (12).

Ainsi, elle est adoptée et la lère lecture est alors agréée.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lévesque, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lévesque, Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: de ratifier les décisions prises par ce Conseil, siégeant en Comité plénier, durant la présente séance sur le projet de règlement présentement devant le Conseil, avec les mêmes votes qui ont été enregistrés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Gagliardi,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au VENDREDI, le 3 juin 1955, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

THURSDAY, JUNE 2nd 1955

YEAS : Councillors (40)

(for names, see opposite page)

NAYS : Councillors (39)

So, said motion was without effect due to the insufficient number of votes.

The main motion then being put, Council divided as follows:

YEAS : Councillors (67)

(for names, see opposite page)

NAYS : Councillors ... (12)

So, it was adopted and the first reading was agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lévesque, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied the draft by-law to annex the whole of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal and that it reported progress.

On motion of Councillor Lévesque, Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: to ratify the decisions taken by this Council sitting into Committee of the whole, during the present meeting, on the draft by-law now before Council, with the same votes which were registered.

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Gagliardi,

Council adjourned until FRIDAY, June 3rd 1955, at 10:30 o'clock in the morning to continue the study of the present order of the day.

C. Longpré
CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Delisle, J.H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Gagliardi, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Brown, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier-de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement à l'effet d'annexer tout le territoire de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice à la Cité de Montréal, laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 2 juin courant.

Il procède donc à l'étude de ce projet article par article, soit en deuxième lecture.

Le préambule et l'article 1 étant lus, ils sont agréés. (Les conseillers Dozois et J.-M. Savignac dissidents).

La deuxième lecture dudit projet de règlement est en conséquence adoptée. (Les conseillers Dozois et J.-M. Savignac dissidents).

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que le projet de règlement qui vient d'être adopté en 2ème lecture soit soumis au Conseil de la Paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice pour son approbation et pour recevoir la sanction des électeurs-propriétaires de cette municipalité selon les dispositions de la section 5 de la charte de la Cité de Montréal et que le greffier de la Cité soit chargé de voir à ce que toutes les formalités requises par cette section soient remplies. (Les conseillers Dozois et J.-M. Savignac dissidents).

Son Honneur le Maire déclare les deux lectures du règlement ci-dessus mentionné adoptées, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 134 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité renonce aux droits, titres et intérêts qu'elle pourrait avoir dans le lot no 641-2-50 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent:
Pour rapport 110618 voir page 16 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Tozzi,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

ADJOURNED REGULAR MEETINGat 10:30 o'clock
in the morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair,
Councillors Filion....

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the draft by-law to annex the whole of the territory of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice to the City of Montréal, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on June 2nd instant.

Council then proceeded to the study of this draft article by article, then in its second reading.

The preamble and article 1 being read, they were agreed to. (Councillors Dozois and J.M. Savignac dissenting).

The second reading of said draft by-law was accordingly adopted. (Councillor Dozois and J.M. Savignac dissenting).

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the draft by-law which has just been adopted in second reading be submitted to the Council of the Parish of Saint-Léonard-de-Port-Maurice for its approval and to receive the sanction of the electors proprietors of this municipality according to the provisions of section 5 of the charter of the City of Montreal and that the City Clerk be instructed to see that all the formalities required by such section be fulfilled. (Councillors Dozois and J.M. Savignac dissenting)

His Worship the Mayor declared both readings of the above-mentioned by-law adopted, the majority required to do so according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present.

By unanimous consent, Council resumed the study of article 134 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City waives the rights, title and interest it may have in lot No. 641-2-50 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Tozzi,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement obligeant les propriétaires ou constructeurs d'édifices ou de bâtiments à réserver l'espace requis pour garage:

Pour rapport 110602 voir page 20 volume 48 des rapports .

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le titre étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que le titre dudit projet de règlement soit modifié en y ajoutant à la fin les mots " et unités de stationnement".

Le titre, tel que modifié et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que l'article 5 dudit projet de règlement soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 5.- Les unités de stationnement peuvent être aménagées soit à l'intérieur du bâtiment, soit à l'extérieur, pourvu que dans ce dernier cas, elles le soient sur un lot appartenant au propriétaire de l'édifice et que ce lot ne soit pas situé de l'autre côté de la voie publique et ne soit pas non plus séparé du lot sur lequel est érigé l'édifice par un lot appartenant à un propriétaire différent."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Ledit article 5, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 6 étant lu,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit article 6 soit modifié en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Les dispositions du présent article ne s'appliquent à un bâtiment qui sera agrandi en hauteur seulement, qu'en tant que le propriétaire du bâtiment à agrandir aura possédé depuis l'adoption du présent règlement, ou possède effectivement au moment de l'agrandissement, le terrain nécessaire pour s'y soumettre soit intégralement soit au moins en partie."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Ledit article 6, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant,

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law obliging the proprietors of buildings to reserve the space required as a garage:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the title having been read and a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that the title of said draft by-law be amended by adding at the end the words "and parking spaces"

The title, as amended and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 5 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That article 5 of said draft by-law be replaced by the following:

"ARTICLE 5.- The parking spaces may be provided inside of the building, or outside, provided that in the latter case, they be on a lot belonging to the proprietor of the building and such lot be not located on the other side of the public street nor be separated from the lot on which the building is erected by a lot belonging to a different proprietor".

And a debate arising and said motion being put, it was adopted.

Said Article 5, as replaced, was then agreed to.

Article 6 being read,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said article 6 be amended by adding thereto the following paragraph:

"The provisions of the present article shall apply to a building which is enlarged in height only, only insofar as the proprietor of the building to be enlarged has owned since the adoption of the present by-law, or in fact owns at the time of the enlargement the land necessary to comply therewith wholly or at least in part".

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted.

Said article 6, as amended, was then agreed to.

Article 7 being read and a debate arising,

VENDREDI, 3 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller McDougall,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que l'article 7 dudit projet de règlement présentement devant le conseil soit biffé.

L'article 8 maintenant article 7 étant lu,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau,
il est

RESOLU: que l'article 8 maintenant article 7 dudit projet de règlement présentement devant le Conseil soit biffé.

L'article 9 maintenant article 7 étant lu, il est agréé.

L'article 10 maintenant article 8 étant lu, et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau,

Que l'article 10 maintenant article 8 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 8.- Le présent règlement ne s'applique pas là où les dispositions d'un règlement de zonage exigent l'aménagement d'un plus grand espace comme garage ou pour fins de stationnement."

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Ledit article 8, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 11 maintenant article 9 étant lu,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit article 11 maintenant article 9 soit amendé en y remplaçant les mots "ne doit pas excéder quarante (40) dollars" par les mots "ne doit pas excéder cent (100) dollars".

L'article 9, tel que modifié, est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, Dozois, Hamelin et
Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

4.- Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'acquisition, pour fins de parc, au prix de \$250,000.00, de certains terrains que l'Université McGill possède sur l'avenue Pine, à l'est du gymnase Sir Arthur Currie est soumis et lu:

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

FRIDAY, JUNE 3rd, 1955

On motion of Councillor McDougall,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that article 7 of said draft by-law now before Council be stricken out.

Article 8 now article 7 being read,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that article 8 now article 7 of said draft by-law now before Council be stricken out.

Article 9 now article 7 being read, it was agreed to.

Article 10 now article 8 being read, and a debate arising,

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That article 10 now article 8 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 8.- The present by-law shall not apply where the provisions of a zoning by-law required the provision of a larger space for garage or for parking purposes".

Said motion being put, it was adopted.

Said article 8, as replaced, was then agreed to.

Article 11 now article 9 being read,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that article 11 now article 9 be amended by replacing therein the words "shall not exceed forty (40) dollars" by the words "shall not exceed one hundred (100) dollars".

Article 9, as amended, was then agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

4.-By unanimous consent of Council, the following report from the executive Committee to authorize the acquisition, to establish a park, at the price of \$250,000.00, of certain lots which belongs to McGill University on Pine Avenue, east of Sir Arthur Currie gymnasium was submitted and read:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 132 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

*Modifié 1^{er} Dec 53
V.P. 249 Vol 292*

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et Parkdale Homes Development Corporation:
Pour rapport 110616 voir page 14 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1881 intitulé "Règlement pour remédier à la crise du logement", tel que modifié:
Pour rapport 110613 voir page 21 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pour favoriser par une commutation de taxes la construction d'habitations:
Pour rapport 110614 voir page 21 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

Les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 7, 8 et 9 étant lus, ils sont agréés.

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

By unanimous consent, Council resumed the study of article 132 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous phase of the present meeting.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Parkdale Homes Development Corporation:

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois,
Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1881 entitled "By-law to remedy the housing shortage as amended".

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to encourage the construction of dwellings by a commutation of taxes:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

Article 6 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 7, 8 and 9 being read, they were agreed to.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin
et Croteau,

Que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les deux règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour, et

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Gagliardi, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Desjardins, Kliger, Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

De consentement unanime, le Conseil procède à l'étude de l'article 163 de l'ordre du jour.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à The Montreal Star Co. Limited, de construire et maintenir une structure au-dessus et un tunnel en-dessous de la ruelle des Fortifications:

Pour rapport 110608-1 voir page 23 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement créant le service de la circulation:

Pour rapport 110607 voir page 23 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et
Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau,

That said draft by-law now be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the 2 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 3 o'clock in the afternoon, this day, and

His Worship the Mayor having resumed the chair and Councillors.....

(for names, see opposite page)

By unanimous consent, Council proceeded to the study of article 163 of the order of the day.

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow The Montreal Star Company Limited to build and maintain a structure over and a tunnel under Fortifications Lane:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law creating the Traffic Department:

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lévesque.

Après certaines remarques sur ledit projet de règlement, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et l'article 1 est alors agréé.

Les articles 2 à 10 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

RESOLU: Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois et Hamelin, il est que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption, selon l'article 21e de la Charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 3/4 voix favorables.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer M. Jean Lacoste directeur du service de la circulation:

Pour rapport 110607-1 voir page 23 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

801.3-2/1
(4^e série)

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport du Comité exécutif transmettant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais, Appuyé par le conseiller Hanson,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Hayes, Appuyé par le conseiller Burrows,

Que l'étude du rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil soit différée à la prochaine séance du Conseil qui sera tenue après le voyage des conseillers en la Cité de Toronto.

Et, un débat s'engageant au cours duquel ledit amendement étant mis au aux voix, il est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

12.- Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits est soumis et lu:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais, Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising during which His Worship the Mayor left the chair and was replaced by Councillor Lévesque.

After certain remarks on said draft by-law, His Worship the Mayor resumed the chair and article 1 was then agreed to;

Articles 2 to 10 inclusively being read, they were agreed to.

RESOLVED: On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois and Hamelin, it was that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption, according to Article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 3/4 affirmative votes.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. Jean Lacoste Director of the Traffic Department:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being the majority of the members present.

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing:

Moved by Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillor Hanson,

That said report be filed of record.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Hayes, Seconded by Councillor Burrows,

That the study of the report from the Executive Committee now before Council be deferred to the next Council meeting which will be held after the trip of the Councillors to Toronto.

And a debate arising during which said amendment was put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

12.- By unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to vote certain credits was submitted and read:

On motion of Councillor Pierre DesMarais, Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

VENDREDI, 3 JUIN 1955

AVIS DE MOTIONS

13.- Le conseiller Adrien Angers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les routes conduisant vers le nord sont encombrées et ne suffisent plus aux besoins de la circulation;

ATTENDU qu'il serait opportun d'ouvrir une nouvelle route, en vue de dégager les voies existantes;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir que ce dernier construise une nouvelle route vers le nord, en continuation du boulevard Pie IX."

14.- Le conseiller Adrien Angers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil le plus tôt possible un projet de règlement à l'effet de modifier les règlements de construction existants de façon à défendre l'érection de postes d'essence à une distance de moins de mille pieds du centre géométrique de toute autre poste d'essence."

15.- Le conseiller Bonnier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Conseil municipal de Montréal a déjà approuvé à l'unanimité, lors de la séance du 9 mai 1955, le projet d'annexion au territoire municipal de l'île St-Paul ou l'île des Soeurs;

ATTENDU que cette île du fleuve St-Laurent, sise en amont du pont Victoria, a une superficie de 675 acres ou 800 arpents carrés; soit plus de cinq (5) fois la superficie de l'île Ste-Hélène (125 acres);

ATTENDU que l'île St-Paul, actuellement propriété des Dames de la Congrégation, constitue une oasis de verdure d'une rare beauté avec un boisé important et des bâtiments en bon état, dont plusieurs remontent au Régime français;

ATTENDU que notre ville manque lamentablement d'espace libres de grande étendue, pour fins de parc et de récréation publique, surtout dans les quartiers populaires de l'ouest de Montréal;

ATTENDU qu'il suffirait de construire un petit pont, entre l'île de Montréal et l'île St-Paul, pour rendre celle-ci facilement accessible à la population;

ATTENDU qu'en vertu de sa charte, la Ville de Montréal peut annexer tout territoire voisin encore non-rattaché à une municipalité, sans avoir à se présenter devant la Législature provinciale;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder sans retard et avec célérité, en vue de

- 1.- Annexer juridiquement l'île St-Paul au territoire municipal;
- 2.- Acquérir de gré à gré, par voie d'échange ou par voie d'expropriation ladite île;
- 3.- Recommander au service d'urbanisme de faire une étude complète de la question."

16.- Le conseiller Bonnier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les bibliothèques et tout particulièrement notre bibliothèque municipale sont un des éléments essentiels à la diffusion de la culture;

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

NOTICES OF MOTION

13.- Councillor Adrien Angers gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS the roads toward the north are congested and cannot any longer meet the need of traffic;

WHEREAS it would be advisable to open a new road, in order to relieve the existing highways;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to obtain that the latter build a new road toward the north, as extension of Pie IX Boulevard."

14.- Councillor Adrien Angers gives notice that at the next Council meeting he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council as soon as possible a draft by-law to amend existing construction by-laws so as to prohibit the erection of service stations less than one thousand feet from the geometric centre of any other service station."

15.- Councillor Bonnier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City Council of Montréal has already approved unanimously, at its meeting of 9th May 1955, the project of annexing to the municipal territory Saint Paul's Island or Nun's Island;

WHEREAS this island located in the Saint Lawrence River, above Victoria Bridge, has an area of 675 acres or 800 square arpents; that is 5 times the area of Sainte-Helen Island (125 acres);

WHEREAS Saint-Paul's Island, presently the property of the Ladies of the Congregation of Notre-Dame constitutes a haven of rare beauty with trees and buildings in good condition, several of which date from the French Regime;

WHEREAS our City sadly lacks large free spaces, for public park and recreation purposes, mainly in the crowded wards of the west of Montréal;

WHEREAS it would be sufficient to erect a bridge, between the Island of Montréal and Saint-Paul's Island, to make it accessible to the population;

WHEREAS by its Charter, the City of Montréal can annex any neighboring territory which is not already attached to a municipality, without having to go to the Provincial Legislature;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding without delay and with dispatch in order to:

1. Annex juridically Saint-Paul's Island to the municipal territory;
- 2.- Acquire by mutual agreement or by exchange or by expropriation the said island;
3. Recommend to the City Planning Department to make a thorough study of the question."

16.- Councillor Bonnier gives notice that at the next Council meeting he will submit the following motion:

"WHEREAS the libraries, and specially our Municipal Library, are one of the essential elements of the spread of culture;

VENDREDI, 3 JUIN 1955

ATTENDU que l'établissement de succursales de cette bibliothèque municipale, qui a déjà rendu de notables services, s'impose de plus en plus;

ATTENDU que l'établissement de futures succursales de la bibliothèque devrait procéder d'une façon définie en fonction des besoins des divers quartiers de la ville;

ATTENDU que le budget des bibliothèques, à peine suffisant pour les besoins actuels, doit être établi de façon à rendre le maximum de service pour les deniers votés;

ATTENDU que le Conseil municipal et la population de la Ville de Montréal ont intérêt à ce que la bibliothèque centrale et ses succursales répondent bien aux besoins culturels de la métropole du Canada et que le public les fréquente en plus grand nombre;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de ressusciter la Commission municipale des bibliothèques."

17.- Le conseiller Marchand donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la loi Provinciale oblige les restaurants licenciés et cabarets à fermer leurs établissements à deux (2) heures sur semaine, à minuit le samedi soir et à neuf (9) heures le dimanche soir;

ATTENDU que l'administration de la ville de Montréal a déçité de voir à l'application intégrale de ce règlement provincial;

ATTENDU que de l'avis même du président du Comité exécutif, ce règlement provincial est désuet et ne concorde plus avec le développement de la Cité de Montréal;

ATTENDU que l'application du règlement, tel qu'il est, cause de graves conséquences à l'industrie touristique;

ATTENDU que cette application intégrale a déjà résulté en la mise-à-pied de nombre d'employés de ces établissements et met en danger le revenu d'un grand nombre d'artistes et de musiciens;

Que ce Conseil demande au Gouvernement provincial d'amender cette loi le plus tôt possible afin de permettre l'ouverture des cabarets et restaurants licenciés jusqu'à trois (3) heures du matin tous les jours de la semaine."

18.- Le conseiller Mayer donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les plans des architectes paysagistes du Centre sportif sont à peu près terminés;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de penser immédiatement à leur exécution, étant donné qu'il faudra des années avant de les compléter;

ATTENDU que la ville peut trouver les moyens pour le financement d'une telle entreprise sans obérer le budget de la ville;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer une commission ou un organisme qui serait une corporation dite sans profit, ladite corporation devant s'occuper, sous le contrôle de la Cité, d'émettre des obligations dites à revenus et de voir à faire exécuter les travaux dans une période d'années."

19.- Le conseiller J.-M. Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 22 juin 1940, la Législature provinciale décrétait le mode actuel d'administration pour la Cité de Montréal;

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

WHEREAS the establishment of branches of this Library, which has already rendered notable service, has become more and more important;

WHEREAS the establishment of future branches of the Library should be proceeded with a definite manner according to the needs of the various wards of the City;

WHEREAS the budget for the libraries, which is hardly sufficient for the present needs, should be foreseen in such way as to render maximum service with the sum voted;

WHEREAS the City Council and the population of the City of Montréal are keenly interested in the Library and its branches meeting the cultural needs of the Canadian Metropolis and the public frequenting them in ever increasing numbers;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of recreating the Municipal Library Commission."

17.- Councillor Hector Marchand gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS the provincial law obliges licensed restaurants and cabarets to close their establishments at two (2) o'clock during the week, at midnight on Saturday night and at nine (9) o'clock on Sunday night;

WHEREAS the administration of the City of Montréal has decided to enforce the strict application of this provincial regulation;

WHEREAS, in the opinion of the Chairman of the Executive Committee himself, this provincial regulation is obsolete and is not in accord with the development of the City of Montréal;

WHEREAS the enforcement of the regulation as it exists is causing great inconvenience to the tourist industry;

WHEREAS this strict enforcement has already resulted in the lay-off of numerous employees of these establishments and is endangering the income of a large number of artists and musicians;

That this Council ask the Provincial Government to amend this law as soon as possible in order to permit licensed cabarets and restaurants to remain open until three (3) o'clock in the morning every day in the week."

18.- Councillor Mayer gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the landscape architects' plans for the Sports Center are almost finished;

WHEREAS it would be timely to consider at once their being carried out as it will take years to complete them;

WHEREAS the City can find the means to finance such an undertaking without overburdening the budget;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Commission or organization which would be a non-profit corporation, such body to look after the issuing of revenue bonds and to supervise the execution of the work over a period of years, the whole under the control of the City.

19.- Councillor J.M. Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS on June 22nd 1940, the Provincial Legislature enacted the present mode of administration for the City of Montréal;

VENDREDI, 3 JUIN 1955

ATTENDU que ce mode n'a jamais été soumis à l'approbation des électeurs de Montréal;

ATTENDU qu'un grand nombre de contribuables se demandent si ce système a donné les résultats que l'on en attendait;

Que le Comité exécutif soit instamment prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un rapport recommandant d'obtenir par voie de referendum en vertu de l'article 310 de la charte, l'opinion des électeurs sur la question suivante: "Êtes-vous en faveur du présent mode d'administration municipale" et de prendre les mesures nécessaires pour que ce referendum ait lieu d'ici un an."

20.- Le conseiller Lucien Tremblay donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les règlements de zonage sont souvent modifiés à mesure que se font les développements;

ATTENDU que pour le bien général, pour aider les citoyens dans la préparation de leurs projets et pour faciliter le respect des règlements, il y a lieu que ces règlements tiennent compte des tendances du développement des différentes parties de la ville, en vue de devancer et d'orienter le progrès plutôt que de corriger des situations après coup;

ATTENDU que sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, à partir de la rue Viau vers l'est, la tendance est nettement vers la commercialisation;

Que le Comité exécutif soit prié de donner des instructions pour que l'étude du zonage de la rue Sherbrooke, à l'est de la rue Viau, soit terminée sans délai et que les changements nécessaires soient apportés au règlement actuel, afin que les développements de cette artère extrêmement importante se fasse dans l'ordre, selon des prescriptions établies d'avance, tout en respectant les droits acquis des propriétaires d'immeubles déjà construits sur cette artère."

21.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, à cause de la circulation intense et du nombre considérable des autobus qui y passent, l'intersection des rues Sherbrooke et Amherst est devenue extrêmement dangereuse;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu de faire une étude sérieuse de cette intersection, en vue d'améliorer les conditions de la circulation;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux services intéressés pour qu'une étude approfondie de cette question soit faite, que les expropriations nécessaires soient décrétées et que des mesures soient prises pour l'aménagement d'un carrefour à cette intersection, afin d'y rendre la circulation plus rapide et plus sûre."

22.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les activités touristiques dans Montréal sont actuellement sous la surveillance de divers organismes et qu'il ne semble pas exister de coordination de ce travail;

ATTENDU que les guides touristiques, après avoir obtenu leur diplôme de l'université et leur permis de la police, ne sont plus sous aucun contrôle;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former une commission qui serait chargée de coordonner tout le travail relatif aux touristes, aux visites officielles etc., et de conseiller les divers services et bureaux de la Cité dans l'organisation des activités diverses que ces organismes doivent accomplir."

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

WHEREAS this mode was never submitted to the approval of the Montreal electors;

WHEREAS a large number of rate payers are wondering whether this system has given the results which were expected from it;

That the Executive Committee be urgently requested to consider the advisability of submitting to Council a report recommending to obtain by referendum under Article 310 of the Charter, the opinion of the electors of the following question "Are you in favor of the present mode of Municipal Administration" and to take the necessary measures for such referendum to take place within one year.

20.- Councillor Lucien Tremblay gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS zoning by-laws are often amended as developments occur;

WHEREAS for general welfare, to help citizens in the preparation of their projects and to facilitate the respect of the by-laws, there would be cause for these by-laws to take account of the developments in the various parts of the City, in order to precede and guide progress rather than correct situations afterwards;

WHEREAS on both sides of Sherbrooke Street, from Viau Street eastward, the trend is clearly toward commercialization;

That the Executive Committee be requested to give instructions so that the study of the zoning of Sherbrooke Street, east of Viau Street, be completed with the least possible delay and the necessary changes made to the present by-law, in order that the development of this most important artery be carried out in good order, according to provisions determined in advance, while respecting the acquired rights of the proprietors of immovables already built on this artery."

21.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, because of the heavy traffic and the considerable number of autobuses which use it, the intersection of Sherbrooke and Amherst Streets has become extremely dangerous;

WHEREAS there may be cause to make a serious study of this intersection, in view of improving traffic conditions;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the departments concerned so that a thorough study of this question be made, the necessary expropriations be ordained and measures taken to lay out a junction at that intersection in order to render traffic speedier and safer."

22.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS tourist activities in Montréal are presently under the supervision of various bodies and there does not seem to exist any coordination in this work;

WHEREAS tourist guides, after having secured their diplomas from the University and their permits from the Police Department, are not under any control;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of creating a Commission which would be entrusted with the coordination of any work pertaining to tourists, official visits, etc. and to advise the various City Departments and offices on the organization of the various activities which these organisms have to accomplish."

VENDREDI, 3 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que l'étude des articles 166 à 178 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

L. B. Longpré

Jean Brabeau

MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brabeau

MAIRE.

FRIDAY, JUNE 3rd 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor J.M. Savignac, it was

RESOLVED: that the study of articles 166 to 178 inclusively of the order of the day
be deferred.

Council adjourned SINE DIE.

L. B. Longpré

CITY CLERK.

Jean Brabeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Brabeau

MAYOR.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th, 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 21e jour de juin courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 21st day of June instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 14 juin 1955.

City Hall, 14th June 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le LUNDI, VINGTIÈME jour de JUIN courant, à TROIS HEURES et DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council, to be held on MONDAY, the TWENTIETH day of JUNE instant, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité,

A. C. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

LUNDI, 20 JUIN 1955

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

MONDAY, 20th JUNE 1955

Formule CK 1216

Form CK 1216

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

ORDRE DU JOURORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Rapport de Comité

Committee report

- 2 -

Transmettant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique.

Transmitting the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing.

Nomination

Appointment

- 3 -

A l'effet de nommer M. C.-E. Campeau directeur du service d'urbanisme.

To appoint Mr. C. E. Campeau Director of the City Planning Department.

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, d'un point situé à l'est de la rue Chabot en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from a point east of Chabot Street eastward.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue French au boulevard Bernard.

To vote a credit of \$5,100.00 to lay a sewer in Boyce Street, from French Street to Bernard Boulevard.

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Henri-Bourassa, sur le côté nord, de la rue Francis à la rue Taché, et dans la rue Taché, du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay a sewer in Henri-Bourassa Boulevard, north side, from Francis Street to Taché Street, and in Taché Street, from Henri-Bourassa Boulevard northward.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, d'un point situé à l'est de la rue de La Roche en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from a point east of de La Roche Street eastward.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20 th 1955

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bossuet, de la rue Turenne à la rue de Jumonville.

To vote a credit of \$9,100.00 to lay a sewer in Bossuet Street, from Turenne Street to Jumonville Street.

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Sapins, de l'avenue des Saules en gagnant le nord, et dans l'avenue des Tilleuls, de l'avenue des Saules à l'avenue des Sapins.

To vote a credit of \$17,400.00 to lay a sewer in des Sapins Avenue, from des Saules Avenue northward, and in des Tilleuls Avenue, from des Saules Avenue to des Sapins Avenue.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tolhurst, de la rue de Beauharnois à la ligne homologuée au nord du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$14,500.00 to lay a sewer in Tolhurst Street, from Beauharnois Street to the homologated line north of Metropolitan Boulevard.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un égout dans la 21e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$4,400.00 to lay a sewer in 21st Avenue, from Bélanger Street northward.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Philippe-Hébert, de la rue Charles-Gill en gagnant le nord.

To vote a credit of \$4,600.00 to lay a sewer in Philippe-Hébert Street, from Charles-Gill Street northward.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charles-Gill, de la rue Tardivel à un point situé à l'est de la rue Philippe-Hébert.

To vote a credit of \$8,500.00 to lay a sewer in Charles-Gill Street, from Tardivel Street to a point east of Philippe-Hébert Street.

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue French, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny.

To vote a credit of \$9,400.00 to lay a sewer in French Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Durham, de l'égout existant au sud du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le sud.

To vote a credit of \$4,300.00 to lay a sewer in Durham Avenue, from the existing sewer south of Henri-Bourassa Boulevard southward.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Préfontaine, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

To vote a credit of \$12,600.00 to lay a sewer in Préfontaine Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 14e Avenue à la 15e Avenue, et dans la 15e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont.

To vote a credit of \$24,500.00 to lay a sewer, in Bellechasse Street, from 14th Avenue to 15th Avenue, and in 15th Avenue from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée nos 19-335 et 26-1175 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie.

To vote a credit of \$6,400.00 to lay a sewer in projected street Nos. 19-335 and 26-1175 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain.

To vote a credit of \$22,400.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street.

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaugrand, de la rue Sherbrooke à la rue Chénier.

To vote a credit of \$28,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Street, from Sherbrooke Street to Chénier Street.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Beaugrand, située à l'ouest de la rue Beaugrand, au nord de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Place, located west of Beaugrand Street, north of Sherbrooke Street.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fonteneau, de la rue Beaugrand en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fonteneau Street, from Beaugrand Street westward.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Chénier, de la rue Beaugrand à la rue Chénier.

To vote a credit of \$9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Place, from Beaugrand Street to Chénier Street.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chénier, de la rue Beaugrand à la place Chénier.

To vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Street, from Beaugrand Street to Chénier Place.



Pagination Erronée

OF THE DAY

oving of the minutes of the

**F THE EXECUTIVE
MMITTEE**

mittee report

eport of the Consulting Com-
Clearance and Low-Rental

ppointment

. E. Campeau Director of the
tment.

ing of sewers

of \$2,400.00 to lay a sewer in
from a point east of Chabot

of \$5,100.00 to lay a sewer in
French Street to Bernard Bou-

of \$9,000.00 to lay a sewer in
ulevard, north side, from Fran-
Street, and in Taché Street,
sa Boulevard northward.

of \$2,100.00 to lay a sewer in
om a point east of de La Roche

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th, 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 21e jour de juin courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 21st day of June instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 14 juin 1955.

City Hall, 14th June 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le LUNDI, VINGTIÈME jour de JUIN courant, à TROIS HEURES et DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council, to be held on MONDAY, the TWENTIETH day of JUNE instant, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité,

A. C. Longpré
City Clerk.

SEANCE SPÉCIALE

SPECIAL MEETING

DU

OF THE

Conseil de la

Council of the

Cité de Montréal

City of Montréal

LUNDI, 20 JUIN 1955

MONDAY, 20th JUNE 1955

Formule CK 1216

Form CK 1216

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Rapport de Comité

Committee report

- 2 -

Transmettant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique.

Transmitting the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing.

Nomination

Appointment

- 3 -

A l'effet de nommer M. C.-E. Campeau directeur du service d'urbanisme.

To appoint Mr. C. E. Campeau Director of the City Planning Department.

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, d'un point situé à l'est de la rue Chabot en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from a point east of Chabot Street eastward.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue French au boulevard Bernard.

To vote a credit of \$5,100.00 to lay a sewer in Boyce Street, from French Street to Bernard Boulevard.

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Henri-Bourassa, sur le côté nord, de la rue Francis à la rue Taché, et dans la rue Taché, du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay a sewer in Henri-Bourassa Boulevard, north side, from Francis Street to Taché Street, and in Taché Street, from Henri-Bourassa Boulevard northward.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, d'un point situé à l'est de la rue de La Roche en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from a point east of de La Roche Street eastward.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bossuet, de la rue Turenne à la rue de Jumonville.

To vote a credit of \$9,100.00 to lay a sewer in Bossuet Street, from Turenne Street to Jumonville Street.

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Sapins, de l'avenue des Saules en gagnant le nord, et dans l'avenue des Tilleuls, de l'avenue des Saules à l'avenue des Sapins.

To vote a credit of \$17,400.00 to lay a sewer in des Sapins Avenue, from des Saules Avenue northward, and in des Tilleuls Avenue, from des Saules Avenue to des Sapins Avenue.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tolhurst, de la rue de Beauharnois à la ligne homologuée au nord du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$14,500.00 to lay a sewer in Tolhurst Street, from Beauharnois Street to the homologated line north of Metropolitan Boulevard.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un égout dans la 21e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$4,400.00 to lay a sewer in 21st Avenue, from Bélanger Street northward.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Philippe-Hébert, de la rue Charles-Gill en gagnant le nord.

To vote a credit of \$4,600.00 to lay a sewer in Philippe-Hébert Street, from Charles-Gill Street northward.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charles-Gill, de la rue Tardivel à un point situé à l'est de la rue Philippe-Hébert.

To vote a credit of \$8,500.00 to lay a sewer in Charles-Gill Street, from Tardivel Street to a point east of Philippe-Hébert Street.

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue French, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny.

To vote a credit of \$9,400.00 to lay a sewer in French Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Durham, de l'égout existant au sud du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le sud.

To vote a credit of \$4,300.00 to lay a sewer in Durham Avenue, from the existing sewer south of Henri-Bourassa Boulevard southward.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Préfontaine, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

To vote a credit of \$12,600.00 to lay a sewer in Préfontaine Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 14e Avenue à la 15e Avenue, et dans la 15e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont.

To vote a credit of \$24,500.00 to lay a sewer, in Bellechasse Street, from 14th Avenue to 15th Avenue, and in 15th Avenue from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée nos 19-335 et 26-1175 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie.

To vote a credit of \$6,400.00 to lay a sewer in projected street Nos. 19-335 and 26-1175 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain.

To vote a credit of \$22,400.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street.

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaugrand, de la rue Sherbrooke à la rue Chénier.

To vote a credit of \$28,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Street, from Sherbrooke Street to Chénier Street.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Beaugrand, située à l'ouest de la rue Beaugrand, au nord de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Place, located west of Beaugrand Street, north of Sherbrooke Street.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fonteneau, de la rue Beaugrand en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fonteneau Street, from Beaugrand Street westward.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Chénier, de la rue Beaugrand à la rue Chénier.

To vote a credit of \$9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Place, from Beaugrand Street to Chénier Street.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chénier, de la rue Beaugrand à la place Chénier.

To vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Street, from Beaugrand Street to Chénier Place.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, du lot no 331-101 à la rue projetée nos 331-35 et 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

To vote a credit of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson, from lot No. 331-101 to the projected street Nos. 331-35 and 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To vote a credit of \$6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson Street, from Sherbrooke Street northward.

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Grand Boulevard, entre l'avenue de Terrebonne et le boulevard Monkland.

To vote a credit of \$5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Grand Boulevard, between Terrebonne Avenue and Monkland Boulevard.

- 28 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Contrecoeur, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille.

To vote a credit of \$10,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Contrecoeur Street, from Sherbrooke Street to Marseille Street.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Cuvillier, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud.

To vote a credit of \$4,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Cuvillier Street, from Sherbrooke Street southward.

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Florian, de la rue Ontario à la rue de Rouen.

To vote a credit of \$5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Florian Street, from Ontario Street to Rouen Street.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 24e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

To vote a credit of 6,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of 24th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

- 32 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Goyer, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton.

To vote a credit of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Goyer Street, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

- 33 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Parthenais, de l'avenue Charland en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Parthenais Street, from Charland Avenue southward.

- 34 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 36e Avenue, entre les rue Beaubien et Saint-Zotique.

To vote a credit of \$11,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 36th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.

- 35 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, de l'avenue Hector à la rue de Contrecoeur.

To vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, from Hector Avenue to Contrecoeur Street.

- 36 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 19th Avenue, from Bélanger Street northward.

- 37 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lepailleur, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

To vote a credit of \$7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lepailleur Street, from Boyce Street to Hochelaga Street.

- 38 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la place Lepailleur, située à l'est de la rue Lepailleur, entre les rues Boyce et Hochelaga.

To vote a credit of \$2,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Lepailleur Place, located east of Lepailleur Street, between Boyce and Hochelaga Streets.

- 39 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Pasteur, entre les rues de Salaberry et de Louisbourg.

To vote a credit of \$10,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Pasteur Street, between de Salaberry and Louisbourg Streets.

- 40 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain.

To vote a credit of \$12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

-- 41 --

A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

-- 42 --

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$12,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

-- 43 --

A l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos 26-1175 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie.

To vote a credit of \$2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street Nos. 26-1175 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street.

-- 44 --

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, de la rue Salaberry à la rue projetée nos 19-334 et 19-335 etc. du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.

To vote a credit of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Salaberry Street to projected street Nos. 19-334 and 19-335 etc. of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

-- 45 --

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Frigon, de la rue de Louisbourg à la rue de Salaberry.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Frigon Street, from Louisbourg Street to de Salaberry Street.

-- 46 --

A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Contrecoeur, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny.

To vote a credit of \$2,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Contrecoeur Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue.

Construction de pavages

Laying of pavings

-- 47 --

A l'effet de voter un crédit de \$79,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaugrand, de la rue Sherbrooke à la rue Chénier.

To vote a credit of \$79,400.00 to lay a permanent paving in Beaugrand Street, from Sherbrooke Street to Chénier Street.

-- 48 --

A l'effet de voter un crédit de \$38,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place Beaugrand, située à l'ouest de la rue Beaugrand au nord de la rue Sherbrooke.

To vote a credit of \$38,400.00 to lay a permanent paving on Beaugrand Place, located west of Beaugrand Street and north of Sherbrooke Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

-- 49 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fonteneau, de la rue Beaugrand en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$11,300.00 to lay a permanent paving on Fonteneau Street, from Beaugrand Street westward.

-- 50 --

A l'effet de voter un crédit de \$23,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Chénier, de la rue Beaugrand à la rue Chénier.

To vote a credit of \$23,500.00 to lay a permanent paving on Chénier Place, from Beaugrand Street to Chénier Street.

-- 51 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chénier, de la rue Beaugrand à la place Chénier.

To vote a credit of \$11,300.00 to lay a permanent paving in Chénier Street, from Beaugrand Street to Chénier Place.

-- 52 --

A l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, du lot no 331-101 à la rue projetée nos 331-35 et 331-8 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

To vote a credit of \$19,600.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from lot No. 331-101 to projected street Nos. 331-35 and 331-88 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe.

-- 53 --

A l'effet de voter un crédit de \$41,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To vote a credit of \$41,500.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from Sherbrooke Street northward.

-- 54 --

A l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hingston, de l'avenue Western aux voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

To vote a credit of \$20,300.00 to lay a permanent paving on Hingston Avenue, from Western Avenue to the Canadian Pacific Railway tracks.

-- 55 --

A l'effet de voter un crédit de \$10,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 7e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier.

To vote a credit of \$10,100.00 to lay a permanent paving on 7th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue.

-- 56 --

A l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue des Ormeaux, de la rue Tellier à l'avenue du Busson.

To vote a credit of \$20,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of des Ormeaux Street, from Tellier Street to du Busson Avenue.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 18e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier.

To vote a credit of \$30,600.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 18th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Goyer, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton.

To vote a credit of \$37,500.00 to lay a permanent paving on Goyer Street, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Parthenais, de l'avenue Charland en gagnant le sud.

To vote a credit of \$13,700.00 to lay a permanent paving on Parthenais Street from Charland Avenue southward.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 36e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

To vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on 36th Avenue, between Beaubien and Saint Zotique Streets.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de l'avenue Hector à la rue de Contrecoeur.

To vote a credit of \$7,800.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Hector Avenue to Contrecoeur Street.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

To vote a credit of \$7,000.00 to lay a permanent paving on 19th Avenue, from Bélanger Street northward.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lepailleur, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

To vote a credit of \$23,100.00 to lay a permanent paving on Lepailleur Street, from Boyce Street to Hochelaga Street.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Lepailleur, située à l'est de la rue Lepailleur, entre les rues Boyce et Hochelaga.

To vote a credit of \$12,000.00 to lay a permanent paving on Lepailleur Place, east of Lepailleur Street, between Boyce and Hochelaga Streets.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Pasteur, entre les rues de Salaberry et de Louisbourg.

To vote a credit of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Pasteur Street, between de Salaberry and de Louisbourg Streets.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée nos 26-1175 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie.

To vote a credit of \$8,200.00 to lay a permanent paving on projected street Nos. 26-1175 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street.

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, de la rue de Salaberry à la rue projetée nos 19-334 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.

To vote a credit of \$10,500.00 to lay a permanent paving on Guertin Street, from de Salaberry Street to projected street Nos. 19-334 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Frigon, de la rue de Louisbourg à la rue de Salaberry.

To vote a credit of \$31,900.00 to lay a permanent paving on Frigon Street, from Louisbourg Street to de Salaberry Street.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$44,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain.

To vote a credit of \$44,200.00 to lay a permanent paving on Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$36,200.00 to lay a permanent paving on Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$36,400.00 to lay a permanent paving on Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

Crédit supplémentaire

— 72 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,000.00 pour la construction d'égouts des deux côtés de la rue projetée portant les nos 63-1167, 63-1168 et 63-1169 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, de l'avenue Darlington en gagnant l'est.

Expropriations

— 73 —

A l'effet de décréter l'acquisition de certains immeubles requis pour compléter l'étendue du parc Père Marquette, et de voter un crédit à cette fin.

— 74 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est de la rue de la Savane et de la rue Gagnier, et de voter un crédit de \$2,115.00 à cette fin.

— 75 —

A l'effet de décréter l'acquisition de l'immeuble requis pour l'élargissement projeté de l'avenue Wiseman, au sud du boulevard Crémazie, et de voter un crédit de \$300.00 à cette fin.

— 76 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 390-99 requise pour l'élargissement de la rue Saint-Just, côté ouest, au nord de la rue LaFontaine, et de voter un crédit de \$225.00 à cette fin.

— 77 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre la 19e Avenue et le boulevard Pie IX, et de voter un crédit de \$4,300.00 à cette fin.

— 78 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 5 mai 1955, décrétant l'acquisition d'un emplacement en vue d'un meilleur aménagement du boulevard Saint-Joseph.

Supplementary credit

— 72 —

To vote a supplementary credit of \$6,000.00 to lay sewers on both sides of projected street bearing Nos. 63-1167, 63-1168 and 63-1169 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, from Darlington Avenue eastward.

Expropriations

— 73 —

To ordain the acquisition of certain immovables required to complete the area of Père Marquette Park, and to vote a credit for such purpose.

— 74 —

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to establish a cut corner at the northeast corner of de la Savane Street and Gagnier Street, and to vote a credit of \$2,115.00 for such purpose.

— 75 —

To ordain the acquisition of the immovable required for the proposed widening of Wiseman Avenue, south of Crémazie Boulevard, and to vote a credit of \$300.00 for such purpose.

— 76 —

To ordain the acquisition and prior possession of part of lot No. 390-99 required to widen Saint-Just Street, west side, north of LaFontaine Street, and to vote a credit of \$225.00 for such purpose.

— 77 —

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between 19th Avenue and Pie IX Boulevard, and to vote a credit of \$4,300.00 for such purpose.

— 78 —

To amend the resolution of Council dated May 5th, 1955, ordaining the acquisition of a site for the improvement of Saint-Joseph Boulevard.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

Lignes homologuées

— 79 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires

a) pour faire effacer les lignes d'homologation établies sur le côté sud de la rue Masson, à l'est de l'avenue des Érables, et également sur le côté nord de la rue Masson, à l'ouest de la rue Franchère;

b) pour l'établissement, pour une période de cinq ans, de lignes homologuées pour l'élargissement de la rue Masson, entre l'avenue de Lorimier et la rue d'Iberville, et pour l'établissement de pans coupés à l'angle nord-est de la rue d'Iberville, à l'angle sud-ouest de l'avenue de Lorimier et à l'angle sud-est de l'avenue des Érables.

Homologated lines

— 79 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary proceedings

a) for the erasure of the homologated lines established on the south side of Masson Street, east of des Érables Avenue, and also on the north side of Masson Street, west of Franchère Street;

b) for the establishment, for a period of five years, of homologated lines for the widening of Masson Street, between de Lorimier Avenue and Iberville Street, and for the establishment of cut corners at the northeast corner of Iberville Street, at the southwest corner of de Lorimier Avenue and at the southeast corner of des Érables Avenue.

— 80 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'effacement de la ligne homologuée en bordure d'un terrain ayant front sur le boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard d'Auteuil.

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedures to erase the homologated line alongside a lot fronting on Henri-Bourassa Boulevard, west of d'Auteuil Boulevard.

Tuyaux à l'eau

— 81 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er décembre 1954 autorisant une dépense de \$69,701.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et imposant une taxe spéciale à ce sujet.

To amend the resolution of Council dated December 1st, 1954 authorizing an expenditure of \$69,701.00 to purchase and lay water mains in certain places and imposing a special tax in this connection.

Recouvrements d'asphalte

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,500,000.00 pour l'exécution, en tout ou en partie, en régie ou par contrat de recouvrements d'asphalte sur certaines rues de la Cité, y compris la préparation des plans et travaux corrélatifs.

To vote a credit of \$1,500,000.00 to carry out, in whole or in part, by day labor or contract, asphalt resurfacing of certain streets in the City including the preparation of plans and correlative works.

Téléphones, signaux, etc.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour l'achat et l'installation, soit en régie ou par contrat, de téléphones et signaux de communication pour le service de la police, de feux de circulation ainsi que leur synchronisation, et pour l'exécution des travaux corrélatifs.

Telephones, signals etc.

To vote a credit of \$250,000.00 to purchase and install, by day labor or by contract, telephones and communication signals for the Police Department: traffic lights and their synchronisation, and for correlative works.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

<i>Vente d'immeuble</i>	— 84 —	<i>Sale of immovable</i>
A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, au prix de \$14,478.75, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues McGregor et Redpath.		To approve a draft deed of sale, at the price of \$14,478.75, of a lot located at the northeast corner of McGregor and Redpath Streets.
<i>Échange d'immeubles</i>	— 85 —	<i>Exchange of immovables</i>
A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et M. S. Bloomfield.		To approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Mr. M. S. Bloomfield.
	— 86 —	
A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et MM. Philippe et Paul Tremblay.		To approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Messrs. Philippe and Paul Tremblay.
	— 87 —	
A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et M. Joseph Rostan, en considération du paiement à la Cité d'une somme de \$2,377.00.		To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and Mr. Joseph Rostan, on payment to the City of a sum of \$2,377.00.
<i>Annulation d'acte</i>	— 88 —	<i>Cancellation of deed</i>
A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 novembre 1949 approuvant un projet d'acte d'acquisition de madame Léda Martel d'un terrain situé du côté ouest de l'avenue Saint-Ignace.		To repeal the resolution of Council dated November 2nd, 1949 approving a draft deed of acquisition from Mrs. Léda Martel of a lot on the west side of Saint Ignatius Avenue.
<i>Permis de construction</i>	— 89 —	<i>Building permit</i>
A l'effet de permettre à Mme J. Hainey de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un terrain situé sur le côté ouest de l'avenue Bruchési, entre les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux et la rue Sauvé.		To allow Mrs. J. Hainey to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the west side of Bruchési Avenue, between the Canadian National Railway tracks and Sauvé Street.
	— 90 —	
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 permettant à Rougier Frères d'agrandir son établissement situé sur la rue Favard, entre la rue Fortune et l'avenue Ash.		To amend the resolution of Council of July 15th, 1954 allowing Rougier Frères to extend its establishment on Favard Street, between Fortune Street and Ash Avenue.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

	— 91 —	
A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Rougier Frères d'établir une passerelle au-dessus d'une ruelle située entre les rues Ash et Fortune, au nord de la rue Favard.		To approve a draft deed to allow Rougier Frères to establish a passageway over a lane located between Ash and Fortune Streets, north of Favard Street.
<i>Domaine public</i>	— 92 —	<i>Public property</i>
A l'effet d'approuver un projet d'acte à l'effet de résilier des permissions accordées à The Great North Western Telegraph Company of Canada de poser des tubes pneumatiques et des conduites.		To approve a draft deed to cancel permissions granted to The Great North Western Telegraph Company of Canada to lay pneumatic tubes and conduits.
<i>Noms de rues</i>	— 93 —	<i>Street names</i>
A l'effet de dénommer deux voies publiques et de changer le nom de la rue Sainte-Croix en celui d'avenue de la Miséricorde.		To give names to two public streets and to change the name of Sainte-Croix Street to that of Miséricorde Avenue.
<i>Projets de règlements</i>	— 94 —	<i>Draft by-laws</i>
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles sous forme de permis ou licences, tel que modifié.		Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes in the form of permits (licences), as amended.
	— 95 —	
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.		Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint-Andrew Ward, as amended.
	— 96 —	
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, tel que modifié.		Submitting a draft by-law to amend by-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward, as amended.
	— 97 —	
<i>Avis de motions.</i>		<i>Notices of motions.</i>

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

MOTIONS

Conseiller Archambault. — Relativement à la formation de la Commission d'hygiène.

— 98 —

Conseiller Mayer. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque dans le Centre civique projeté dans le quartier Mont-Royal.

— 99 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain, pour fins de circulation.

— 100 —

Conseiller Delisle. — Relativement à une enquête sur les hôpitaux au sujet des octrois de la Cité.

— 101 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'installation de feux de circulation au coin des rues Jean-Talon et Waverley.

— 102 —

Conseiller Grégoire. — Relativement à l'arrosage des trottoirs.

— 103 —

Conseiller Grégoire. — Relativement aux réparations de la chaussée entre les rails des tramways.

— 104 —

Conseiller Laberge. — Relativement aux enseignes prohibant le stationnement.

— 105 —

Conseiller Meunier. — Relativement au poids des camions et à une ristourne du Gouvernement provincial sur les taxes d'automobiles.

— 106 —

Conseiller Meunier. — Relativement aux ruelles qui n'appartiennent pas à la Cité.

— 107 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement aux commandements en français lors de démonstrations de la police.

— 108 —

MOTIONS

Councillor Archambault. — Concerning the formation of the Board of Health.

Councillor Mayer. — Concerning the establishment of a library in the projected civic center, in Mount-Royal Ward.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

Councillor Delisle. — Concerning an investigation into hospitals regarding the grants made by the City.

Councillor Gagliardi. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Jean-Talon and Waverley Streets.

Councillor Grégoire. — Concerning the sprinkling of sidewalks.

Councillor Grégoire. — Concerning repairs to the roadway between tramway rails.

Councillor Laberge. — Concerning the signs prohibiting parking.

Councillor Meunier. — Concerning the weight of trucks and a payment from the Provincial Government on automobile taxes.

Councillor Meunier. — Concerning lanes which do not belong to the City.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning commands in French at police demonstrations.

LUNDI, 20 JUIN 1955
MONDAY, JUNE 20th 1955

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement au pavage du tunnel du boulevard Saint-Joseph, à la rue d'Iberville.

— 109 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement à l'élargissement de l'avenue du Mont-Royal, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis.

— 110 —

Councillors Angers. — Relativement à la construction d'une nouvelle route vers le nord.

— 111 —

Councillors Angers. — Relativement à la construction des postes d'essence.

— 112 —

Conseiller Bonnier. — Relativement à l'annexion de l'île Saint-Paul.

— 113 —

Conseiller Bonnier. — Relativement à une Commission municipale des bibliothèques.

— 114 —

Conseiller Mayer. — Relativement à la construction du Centre sportif.

— 115 —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'aménagement de l'intersection des rues Sherbrooke et Amherst.

— 116 —

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la création d'une commission du tourisme.

— 117 —

Conseiller J.-M. Savignac. — Relativement à un referendum sur le mode actuel d'administration.

— 118 —

Conseiller Lucien Tremblay. — Relativement au zonage sur la rue Sherbrooke, à l'est de la rue Viau.

— 119 —

Councillor J. M. Savignac. — Concerning the paving of Saint-Joseph Boulevard tunnel, at Iberville Street.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning the widening of Mont-Royal Avenue, between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street.

Councillor Angers. — Concerning the construction of a new road to the north.

Councillor Angers. — Concerning the erection of service stations.

Councillor Bonnier. — Concerning the annexation of Saint-Paul Island.

Councillor Bonnier. — Concerning a Municipal Library Commission.

Councillor Mayer. — Concerning the construction of the Sports Centre.

Councillor E. Pigeon. — Concerning the improvement of the intersection of Sherbrooke and Amherst Streets.

Councillor E. Pigeon. — Concerning the creation of a commission on tourist activities.

Councillor J. M. Savignac. — Concerning a referendum on the present mode of administration.

Councillor Lucien Tremblay. — Concerning zoning on Sherbrooke Street, east of Viau Street.

LUNDI, 20 JUIN 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEILà 3 heures 30 de
l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, Dupuis J.H., McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labell, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er juin 1955 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif transmettant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique:

Pour rapport	voir page	volume	des rapports.
--------------	-----------	--------	---------------

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Dozois, Croteau et Laverdure,

Que le Conseil approuve en principe le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique présentement devant lui:

ET QU'EN CONSEQUENCE le Comité exécutif soit prié de recommander dans le plus bref délai possible à ce Conseil l'adoption des rapports nécessaires à la réalisation du projet.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Croteau,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

Son Honneur le Maire désigne le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et il quitte le fauteuil.

MONDAY, JUNE 20th 1955

SPECIAL COUNCIL MEETINGat 3:30 o'clock in
the afternoon.WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair;
Councillors ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the minutes of the City Council meeting held on June 1st 1955 and those of the following adjourned meetings be considered as read and ratified.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dozois, Croteau
and Laverdure,

That the Council approve in principle the report from the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing now before it;

AND CONSEQUENTLY THAT the Executive Committee be request to recommend with the least possible delay to this Council the adoption of the reports necessary for the realization of the project.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Croteau,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that this Council form itself into Committee of the whole to study said report.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside the Committee of the whole and having left the chair.

LUNDI, 20 JUIN 1955

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Hanley,
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU: que ce Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport présentement devant le Conseil et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre Des Marais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautlet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.T. Asselin, Archambault, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil ouvre sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour concernant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Victor, il est

RESOLU: que le Conseil se forme en Comité plénier pour continuer l'étude du rapport sus-mentionné.

Son Honneur le Maire désigne le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et il quitte le fauteuil.

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier continue l'étude dudit rapport et plus particulièrement de la motion des conseillers Lafaille, Dozois, Croteau et Laverdure, soumise lors de la séance de cet après-midi.

Et, un débat s'engageant,

MONDAY, JUNE 20th 1955

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole proceeded to the study of the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing.

And, a new debate arising,

On motion of Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Burrows, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the chair.

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied said report now before Council and that it reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock at night, this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor resumed the chair and Councillors

(for names, see opposite page)

Council resumed the study of article 2 of the order of the day concerning the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Victor, it was

RESOLVED: that this Council form itself into Committee of the whole to study the report above-mentioned.

His Worship the Mayor designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and left the chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole continued the study of said report and more specifically of the motion of Councillors Lafaille, Dozois, Croteau and Laverdure, submitted at this afternoon's meeting.

And, a debate arising,

LUNDI, 20 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Delisle,

Que ce Conseil s'ajourne jusqu'au mardi, le 21 juin 1955 à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Hanson,

Que ce Conseil s'ajourne jusqu'au mardi, le 21 juin 1955, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C.B. Langpré

Jean Desmarais
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Desmarais
MAIRE.

MONDAY, JUNE 20th 1955

On motion of Councillor Fierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor resumed the chair.

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing and that it reported progress.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Delisle,

That this Council adjourn until Tuesday, June 21st 1955 at 3 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson,

That this Council adjourn until Tuesday, June 21st 1955, at 10:30 o'clock in the morning, to continue the study of the present order of the day.

Said amendment being put, it was rejected on division.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

C.B. Langpré
CITY CLERK.

Jean Desmarais
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Desmarais
MAYOR.

MARDI, 21 JUIN 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Wagar, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.T. Asselin, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Hanson, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Lévesque, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Du consentement unanime des membres présents,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par les conseillers Hanson, Dozois, Croteau et Hamelin,
il est

RESOLU: que des remerciements soient transmis à Son Honneur Nathan PHILLIPS, maire de Toronto, et aux membres du Conseil municipal de cette cité, pour l'accueil chaleureux qu'ils ont accordé au maire et aux membres du Conseil municipal de la Cité de Montréal, le 7 juin 1955, à l'occasion de leur visite à Toronto.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour concernant le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique, ainsi que l'étude de la motion ci-dessous s'y rapportant, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 20 juin courant:

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Dozois, Croteau et Laverdure,

Que le Conseil approuve en principe le rapport du Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique présentement devant lui;

ET QU'EN CONSEQUENCE le Comité exécutif soit prié de recommander dans le plus bref délai possible à ce Conseil l'adoption des rapports nécessaires à la réalisation du projet.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer monsieur C.-E. Campeau, directeur du service d'urbanisme:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

801.3-2/1
(4^e série)

TUESDAY, JUNE 21st 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 3 o'clock in
the afternoon.

WERE PRESENT: Councillors ..

(for names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Levesque, Acting Mayor, was in the chair.

By unanimous consent of the members present,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillors Hanson, Dozois, Croteau and
Hamelin, it was

RESOLVED: that sincere thanks be sent to His Worship Nathan Phillips, Mayor of Toronto, and to the Members of the Council of that City, for the cordial welcome which they tendered to the Mayor and the Members of the Council of the City of Montréal, on June 7th, 1955, on the occasion of their visit to Toronto.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 2 of the order of the day concerning the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing as well as the study of the motion mentioned hereafter in this connection, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on June 20th instant.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Dozois, Croteau
and Laverdure,

That Council approve in principle the report of the Consulting Committee on Slum Clearance and Low-Rental Housing now before it;

AND CONSEQUENTLY THAT the Executive Committee be requested to recommend with the least possible delay to this Council the adoption of the reports necessary for the realization of the project.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. C.E. Campeau Director of the City Planning Department:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

MARDI, 21 JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue St-Zotique, d'un point situé à l'est de la rue Chabot en gagnant l'est:

Pour rapport E-566 voir page 25 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue French au boulevard Bernard:

Pour rapport E-561 voir page 25 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Henri-Bourassa, sur le côté nord, de la rue Francis à la rue Taché, et dans la rue Taché, du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord:

Pour rapport E-558 voir page 26 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, d'un point situé à l'est de la rue de La Roche en gagnant l'est:

Pour rapport E-557 voir page 26 volume 48 des rapports

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bossuet, de la rue Turenne à la rue de Jumonville:

Pour rapport E-571 voir page 26 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Sapins, de l'avenue des Saules en gagnant le nord, et dans l'avenue des Tilleuls, de l'avenue des Saules à l'avenue des Sapins:

Pour rapport E-570 voir page 27 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tolhurst, de la rue de Beauharnois à la ligne homologuée au nord du boulevard Métropolitain:

Pour rapport E-565 voir page 27 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un égout dans la 21e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport E-569 voir page 28 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Philippe-Hébert, de la rue Charles-Gill en gagnant le nord:

Pour rapport E-564 voir page 28 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charles-Gill, de la rue Tardivel à un point situé à l'est de la rue Philippe-Hébert:

Pour rapport E-568 voir page 29 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,400.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from a point east of Chabot Street eastward:

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,100.00 to lay a sewer in Boyce Street, from French Street to Bernard Boulevard:

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,000.00 to lay a sewer in Henri-Bourassa Boulevard, north side, from Francis Street to Taché Street, and in Taché Street, from Henri-Bourassa Boulevard northward:

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,100.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from a point east of de La Roche Street eastward:

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,100.00 to lay a sewer in Bossuet Street, from Turenne Street to Jumonville Street:

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$17,400.00 to lay a sewer in des Sapins Avenue, from des Saules Avenue northward, and in des Tilleuls Avenue, from des Saules Avenue to des Sapins Avenue:

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$14,500.00 to lay a sewer in Tolhurst Street, from Beauharnois Street to the homologated line north of Metropolitan Boulevard:

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,400.00 to lay a sewer in 21st Avenue, from Bélanger Street northward:

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,600.00 to lay a sewer in Philippe-Hébert Street, from Charles-Gill Street northward:

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,500.00 to lay a sewer in Charles-Gill Street, from Tardivel Street to a point east of Philippe-Hébert Street:

MARDI, 21 JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue French, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny:

Pour rapport E-567 voir page 29 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Durham, de l'égout existant au sud du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le sud:

Pour rapport E-563 voir page 29 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Préfontaine, de l'égout existant au nord de la rue Sherbrooke à un point situé au sud de la rue Rachel:

Pour rapport E-562 voir page 30 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 14e Avenue à la 15e Avenue, et dans la 15e Avenue, de la rue Bellechasse au boulevard Rosemont:

Pour rapport E-560 voir page 30 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée nos 19-335 et 26-1175 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie:

Pour rapport E-556 voir page 31 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain:

Pour rapport E-559 voir page 31 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Dozois,
Hamelin et Croteau,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les 16 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaugrand, de la rue Sherbrooke à la rue Chénier:

Pour rapport PS 844 voir page 32 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Beaugrand, située à l'ouest de la rue Beaugrand, au nord de la rue Sherbrooke:

Pour rapport PS 841 voir page 32 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,400.00 to lay a sewer in French Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue:

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,300.00 to lay a sewer in Durham Avenue, from the existing sewer south of Henri-Bourassa Boulevard southward:

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$12,600.00 to lay a sewer in Préfontaine Street from the existing sewer north of Sherbrooke Street to a point located south of Rachel Street:

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$24,500.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 14th Avenue to 15th Avenue, and in 15th Avenue from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard:

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,400.00 to lay a sewer in projected street Nos. 19-335 and 26-1175 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street:

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$22,400.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the 16 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmatives votes.

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$28,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Street, from Sherbrooke Street to Chénier Street:

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Place, located west of Beaugrand Street, north of Sherbrooke Street:

VP 131 Vol 292.

MARDI, 21 JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fonteneau, de la rue Beau-grand en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 842 voir page 33 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la place Chénier, de la rue Beau-grand à la rue Chénier:

Pour rapport PS 843 voir page 33 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chénier, de la rue Beau-grand à la Place Chénier:

Pour rapport PS 836 voir page 33 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, du lot no 331-101 à la rue projetée no 331-35 et 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe:

Pour rapport PS 840 voir page 34 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Radisson, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport PS 839 voir page 34 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de Grand Boulevard, entre l'avenue de Terrebonne et le boulevard Monkland:

Pour rapport PS 838 voir page 35 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Contrecoeur, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille:

Pour rapport PS 837 voir page 35 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Cuvillier, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud:

Pour rapport PS 830 voir page 36 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Florian, de la rue Ontario à la rue Rouen:

Pour rapport PS 829 voir page 36 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fonteneau Street, from Beau-grand Street westward:

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Place, from Beau-grand Street to Chénier Street:

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chénier Street, from Beau-grand Street to Chénier Place:

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson Street, from lot No. 331-101 to the projected street Nos. 331-35 and 331-88 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe:

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Radisson Street, from Sherbrooke Street northward:

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Grand Boulevard, between Terrebonne Avenue and Monkland Boulevard:

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Contrecoeur Street, from Sherbrooke Street to de Marseille Street:

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Cuvillier Street, from Sherbrooke Street southward:

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Florian Street, from Ontario Street to Rouen Street:

MARDI, 21 JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 24e Avenue, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger:

Pour rapport P.S. 828 voir page 48 37 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Goyer, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton:

Pour rapport P.S. 826 voir page 37 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Parthenais, de l'avenue Charland en gagnant le sud:

Pour rapport P.S. 825 voir page 38 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 36e Avenue, entre les rues Beaubien et St-Zotique:

Pour rapport P.S. 824 voir page 38 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, de l'avenue Hector à la rue de Contrecoeur:

Pour rapport P.S. 819 voir page 39 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport P.S. 820 voir page 39 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lepailleur, de la rue Boyce à la rue Hochelaga:

Pour rapport P.S. 821 voir page 39 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 JUL 1955

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la place Lepailleur, située à l'est de la rue Lepailleur, entre les rues Boyce et Hochelaga:

Pour rapport P.S. 822 voir page 40 volume 48 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Pasteur, entre les rues de Salaberry et de Louisbourg:

Pour rapport P.S. 823 voir page 40 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of the 24th Avenue, from St-Zotique Street to Bélanger Street:

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Goyer Street, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue:

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Parthenais Street, from Charland Avenue southward:

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 36th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets:

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, from Hector Avenue to Contrecoeur Street:

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 19th Avenue, from Bélanger Street northward:

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lepailleur Street, from Boyce Street to Hochelaga Street:

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Lepailleur place, located east of Lepailleur Street, between Boyce Street and Hochelaga Street:

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Pasteur Street, between Salaberry and Louisbourg Streets:

MARDI, 21 JUIN 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain:

Pour rapport *PS 820* voir page *41* volume *48* des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique:

Pour rapport *P.S. 832* voir page *41* volume *48* des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

Pour rapport *P.S. 831* voir page *42* volume *48* des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée nos 26-1175 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie:

Pour rapport *P.S. 835* voir page *42* volume *48* des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, de la rue Salaberry à la rue projetée nos 19-334 et 19-335 etc. du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent:

Pour rapport *P.S. 834* voir page *43* volume *48* des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les 25 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUL 1955

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Frigon, de la rue de Louisbourg à la rue de Salaberry:

Pour rapport *P.S. 83* voir page *43* volume *48* des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Sigouin dissident).

TUESDAY, JUNE 21st 1955

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street:

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street Nos. 26-1175 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street:

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Salaberry Street to projected street Nos. 19-334 and 19-335 etc. of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the 25 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Frigon Street, from Louisbourg Street to de Salaberry Street:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Sigouin dissenting).

MARDI, 21 JUIN 1955

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Contrecoeur, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny:

Pour rapport voir page *voir page 498 retour* volume des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$79,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaugrand, de la rue Sherbrooke à la rue Chénier:

Pour rapport *P.S. 867* voir page *441* volume *48* des rapports.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$38,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place Beaugrand, située à l'ouest de la rue Beaugrand au nord de la rue Sherbrooke:

Pour rapport *P.S. 868* voir page *441* volume *48* des rapports.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fonteneau, de la rue Beaugrand en gagnant l'ouest:

Pour rapport *P.S. 860* voir page *45* volume *48* des rapports.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la Place Chénier, de la rue Beaugrand à la rue Chénier:

Pour rapport *P.S. 859* voir page *45* volume *48* des rapports.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chénier, de la rue Beaugrand à la Place Chénier:

Pour rapport *P.S. 845* voir page *46* volume *48* des rapports.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, du lot no 331-101 à la rue projetée no 331-35 et 331-88 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe:

Pour rapport *P.S. 846* voir page *46* volume *48* des rapports.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$41,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Radisson, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport *P.S. 847* voir page *47* volume *48* des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Contrecoeur Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 79,400.00 to lay a permanent paving in Beaugrand Street, from Sherbrooke Street to Chénier Street:

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 38,400.00 to lay a permanent paving on Beaugrand Place, located west of Beaugrand Street and north of Sherbrooke Street:

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,300.00 to lay a permanent paving on Fonteneau Street, from Beaugrand Street westward:

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 23,500.00 to lay a permanent paving on Chénier Place, from Beaugrand Street to Chénier Street:

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,300.00 to lay a permanent paving in Chénier Street, from Beaugrand Street to Chénier Place:

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 19,600.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from lot No. 331-101 to projected street Nos. 331-35 and 331-88 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe:

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 41,500.00 to lay a permanent paving on Radisson Street, from Sherbrooke Street northward:

MARDI, 21 JUIN 1955

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hingston, de l'avenue Western aux voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique:

Pour rapport P.S. 848 voir page 47 volume 48 des rapports.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 7e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier:

Pour rapport P.S. 849 voir page 48 volume 48 des rapports.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue des Ormeaux, de la rue Tellier à l'avenue du Buisson:

Pour rapport P.S. 800 voir page 48 volume 48 des rapports.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$30,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 18e Avenue, du boulevard St-Joseph à l'avenue Laurier:

Pour rapport P.S. 869 voir page 48 volume 48 des rapports.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$37,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Goyer, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton:

Pour rapport P.S. 858 voir page 49 volume 48 des rapports.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$13,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Parthenais, de l'avenue Charland en gagnant le sud:

Pour rapport P.S. 857 voir page 49 volume 48 des rapports.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 36e Avenue, entre les rues Beaubien et St-Zotique:

Pour rapport P.S. 856 voir page 50 volume 48 des rapports.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de l'avenue Hector à la rue de Contrecoeur:

Pour rapport P.S. 855 voir page 50 volume 48 des rapports.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport P.S. 866 voir page 50 volume 48 des rapports.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lepailleur, de la rue Boyce à la rue Hochelaga:

Pour rapport P.S. 865 voir page 51 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,300.00 to lay a permanent paving on Hingston Avenue, from Western Avenue to the Canadian Pacific Railway tracks:

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 10,100.00 to lay a permanent paving on 7th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue:

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of des Ormeaux Street, from Tellier Street to du Buisson Avenue:

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 30,600.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 18th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue:

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 37,500.00 to lay a permanent paving on Goyer Street, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue:

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 13,700.00 to lay a permanent paving on Parthenais Street from Charland Avenue southward:

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 32,200.00 to lay a permanent paving on 36th Avenue, between Beaubien and Saint Zotique Streets:

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,800.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Hector Avenue to Contrecoeur Street:

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,000.00 to lay a permanent paving on 19th Avenue, from Bélanger Street northward:

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 23,100.00 to lay a permanent paving on Lepailleur Street, from Boyce Street to Hochelaga Street:

MARDI, 21 JUIN 1955

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Place Lepailleur, située à l'est de la rue Lepailleur, entre les rues Boyce et Hochelaga:

Pour rapport P.S. 851 voir page 51 volume 48 des rapports.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Pasteur, entre les rues de Salaberry et de Louisbourg:

Pour rapport P.S. 852 voir page 52 volume 48 des rapports.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée nos 26-1175 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Guertin à la rue Dépatie:

Pour rapport P.S. 853 voir page 52 volume 48 des rapports.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, de la rue de Salaberry à la rue projetée nos 19-334 et 19-335 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent:

Pour rapport P.S. 864 voir page 52 volume 48 des rapports.

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$31,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Frigon, de la rue de Louisbourg à la rue de Salaberry:

Pour rapport P.S. 863 voir page 53 volume 48 des rapports.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$44,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaubien, de la 42e Avenue à la rue Chatelain:

Pour rapport P.S. 862 voir page 53 volume 48 des rapports.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

Pour rapport P.S. 861 voir page 54 volume 48 des rapports.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chatelain, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique:

Pour rapport P.S. 854 voir page 54 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que lesdits rapports soient adoptés. (Le conseiller Sigouin dissident sur l'article 67 seulement).

Le maire suppléant déclare les 25 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$12,000.00 to lay a permanent paving on Lepailleur Place, east of Lepailleur Street, between Boyce and Hochelaga Streets:

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Pasteur Street, between de Salaberry and de Louisbourg Streets:

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,200.00 to lay a permanent paving on projected street Nos. 26-1175 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Guertin Street to Dépatie Street:

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,500.00 to lay a permanent paving on Guertin Street, from de Salaberry Street to projected street Nos. 19-334 and 19-335 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent:

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$31,900.00 to lay a permanent paving on Frigon Street, from Louisbourg Street to de Salaberry Street:

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$44,200.00 to lay a permanent paving on Beaubien Street, from 42nd Avenue to Chatelain Street:

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$36,200.00 to lay a permanent paving on Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$36,400.00 to lay a permanent paving on Chatelain Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said reports be adopted. (Councillor Sigouin dissident on Article 67 only).

The Acting Mayor declared the 25 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

MARDI, 21 JUIN 1955

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,000.00 pour la construction d'égouts des deux côtés de la rue projetée portant les nos 63-1167, 63-1168 et 63-1169 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, de l'avenue Darlington en gagnant l'est:

Pour rapport *F 555* voir page *55* volume *48* des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

72.- L'Ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition de certains immeubles requis pour compléter l'étendue du parc Père Marquette, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport *110445-1* voir page *55* volume *48* des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Tozzi, Clouette et
O'Hearn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle nord-est de la rue de la Savane et de la rue Gagnier, et de voter un crédit de \$2,115.00 à cette fin:

Pour rapport *110886* voir page *56* volume *48* des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition de l'immeuble requis pour l'élargissement projeté de l'avenue Wiseman, au sud du boulevard Crémazie, et de voter un crédit de \$300.00 à cette fin:

Pour rapport *110797* voir page *56* volume *48* des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Filion, Tozzi, Clouette
et O'Hearn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 390-99 requise pour l'élargissement de la rue Saint-Just, côté ouest, au nord de la rue LaFontaine, et de voter un crédit de \$225.00 à cette fin:

Pour rapport *110795* voir page volume *48* des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary credit of \$ 6,000.00 to lay sewers on both sides of projected street bearing Nos. 63-1167, 63-1169 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, from Darlington Avenue eastward:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, A. Dupuis
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of certain immovables required to complete the area of Père Marquette Park, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Tozzi, Clouette
and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to establish a cut corner at the northeast corner of de la Savane Street and Gagnier Street, and to vote a credit of \$ 2,115.00 for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, A. Dupuis
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovable required for the proposed widening of Wiseman Avenue, south of Crémazie Boulevard, and to vote a credit of \$ 300.00 for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Tozzi, Clouette
and O'Hearn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of part of lot No. 390-99 required to widen Saint-Just Street, west side, north of LaFontaine Street, and to vote a credit of \$ 225.00 for such purpose:

MARDI, 21 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin, L. Tremblay et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre la 19e Avenue et le boulevard Pie IX, et de voter un crédit de \$4,300.00 à cette fin:

Pour rapport 110796 voir page 57 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis et Meunier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 5 mai 1955, décrétant l'acquisition d'un emplacement en vue d'un meilleur aménagement du boulevard Saint-Joseph:

Pour rapport 110399-1 voir page 58 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Leblanc, Lévesque, Niding et
J.-M. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le Maire suppléant déclare les 6 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire les procédures nécessaires

a) pour faire effacer les lignes d'homologation établies sur le côté sud de la rue Masson, à l'est de l'avenue des Erables, et également sur le côté nord de la rue Masson, à l'ouest de la rue Franchère;

b) pour l'établissement, pour une période de cinq ans, de lignes homologuées pour l'élargissement de la rue Masson, entre l'avenue de Lorimier et la rue d'Iberville, et pour l'établissement de pans coupés à l'angle nord-est de la rue d'Iberville, à l'angle sud-ouest de l'avenue de Lorimier et à l'angle sud-est de l'avenue des Erables:

Pour rapport 110626 voir page 58 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Drapeau J.N.,
et Despatis, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'effacement de la ligne homologuée en bordure d'un terrain ayant front sur le boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard d'Auteuil:

Pour rapport 110807 voir page 58 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin, L. Tremblay and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between 19th Avenue and Pie IX Boulevard, and to vote a credit of \$ 4,300.00 for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis and Meunier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated May 5th, 1955, ordaining the acquisition of a site for the improvement of Saint-Joseph Boulevard:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Leblanc, Lévesque, Niding
and J.-M. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the 6 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary proceedings

a) for the erasement of the homologated lines established on the south side of Masson Street, east of des Erables Avenue, and also on the north side of Masson Street, west of Franchère Street;

b) for the establishment, for a period of five years, of homologated lines for the widening of Masson Street, between de Lorimier Avenue and Iberville Street, and for the establishment of cut corners at the northeast corner of Iberville Street, at the southwest corner of de Lorimier Avenue and at the southeast corner of des Erables Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Leblanc, Drapeau J.-N.,
and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedures to erase the homologated line alongside a lot fronting on Henri-Bourassa Boulevard, west of d'Auteuil Boulevard:

MARDI, 21 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er décembre 1954 autorisant une dépense de \$69,701.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et imposant une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200-266A voir page 59 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin, L. Tremblay et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte de la Cité étant la majorité de tous les membres du Conseil.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,500,000.00 pour l'exécution, en tout ou en partie, en régie ou par contrat de recouvrements d'asphalte sur certaines rues de la Cité, y compris la préparation des plans et travaux corrélatifs:

Pour rapport 109956-13 voir page 59 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour l'achat et l'installation, soit en régie ou par contrat, de téléphones et signaux de communication pour le service de la police, de feux de circulation ainsi que leur synchronisation, et pour l'exécution des travaux corrélatifs:

Pour rapport 110 794 voir page 59 volume 48 des rapports

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, au prix de \$14,478.75, d'un terrain situé à l'angle nord-est des rues McGregor et Redpath;

Pour rapport 110597-1 voir page 59 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated December 1st, 1954 authorizing an expenditure of \$ 69,701.00 to purchase and lay water mains in certain places and imposing a special tax in this connection:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin, L. Tremblay and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,500,000.00 to carry out, in whole or in part, by day labor or contract, asphalt resurfacing of certain streets in the City including the preparation of plans and correlative works:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 250,000.00 to purchase and install, by day labor or by contract, telephones and communication signals for the Police Department; traffic lights and their synchronisation, and for correlative works:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale, at the price of \$ 14,478.75, of a lot located at the northeast corner of McGregor and Redpath Streets:

MARDI, 21 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et M. S. Bloomfield:

Pour rapport 110781 voir page 60 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange d'immeubles entre la Cité et MM. Philippe et Paul Tremblay:

Pour rapport 110782 voir page 60 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et M. Joseph Rostan, en considération du paiement à la Cité d'une somme de \$2,377.00:

Pour rapport 110808 voir page 61 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les 6 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 novembre 1949 approuvant un projet d'acte d'acquisition de madame Léda Martel, d'un terrain situé du côté ouest de l'avenue Saint-Ignatius:

Pour rapport 110654 voir page 61 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Wagar, Brown et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à Mme J. Hainey de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un terrain situé sur le côté ouest de l'avenue Bruchési, entre les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux et la rue Sauvé:

Pour rapport 110779 voir page 61 volume 48 des rapports.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, A. Dupuis
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Mr. M. S. Bloomfield:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, A. Dupuis
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of immovables between the City and Messrs. Philippe and Paul Tremblay:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and Mr. Joseph Rostan, on payment to the City of a sum of \$ 2,377.00:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the 6 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to repeal the resolution of Council dated November 2nd, 1949 approving a draft deed of acquisition from Mrs. Léda Martel of a lot on the west side of Saint Ignatius Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Wagar, Brown and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mrs. J. Hainey to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the west side of Bruchési Avenue, between the Canadian National Railway tracks and Sauvé Street:

MARDI, 21 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Moore,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 permettant à Rougier Frères d'agrandir son établissement situé sur la rue Favard, entre la rue Fortune et l'avenue Ash:

Pour rapport 108201-2 voir page 61 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, O'Flaherty
et Burrows, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Rougier Frères d'établir une passerelle au-dessus d'une ruelle située entre les rues Ash et Fortune, au nord de la rue Favard:

Pour rapport 108201-2 voir page 61 volume 48 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Crompt, O'Flaherty
et Burrows,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte à l'effet de résilier des permissions accordées à The Great North Western Telegraph Co. of Canada, de poser des tubes pneumatiques et des conduites:

Pour rapport 110993 voir page 62 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de dénommer deux voies publiques et de changer le nom de la rue Sainte-Croix en celui d'avenue de la Miséricorde:

Pour rapport 109000-12 voir page 62 volume 48 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

On motion of Councillor Moore,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of July 15th, 1954, allowing Rougier Frères to extend its establishment on Favard Street, between Fortune Street and Ash Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty
and Burrows, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow Rougier Frères to establish a passageway over a lane located between Ash and Fortune Streets, north of Favard Street:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, O'Flaherty
and Burrows,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to cancel permissions granted to The Great North Western Telegraph Company of Canada to lay pneumatic tubes and conduits:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, A. Dupuis
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to give names to two public streets and to change the name of Sainte-Croix Street to that of Miséricorde Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

MARDI, 21 JUIN 1955

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles sous forme de permis ou licences, tel que modifié:

Pour rapport 110980 voir page 62 volume 48 des rapports.
Pour règlement 2245 voir page 397 volume 48 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié:

Pour rapport 110804 voir page 63 volume 48 des rapports.
Pour règlement 2246 voir page 397 volume 48 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis et
Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 3 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Vautelet, A. Dupuis et Sullivan,
il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, tel que modifié:

Pour rapport 110805 voir page 63 volume 48 des rapports.
Pour règlement 2247 voir page 397 volume 48 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes in the form of permits (licences), as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint-Andrew Ward, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis and
Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 3 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Vautelet, A. Dupuis and
Sullivan, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend by-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

MARDI, 21 JUIN 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare les trois règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

96.- De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 46 de l'ordre du jour, à l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Contrecoeur, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny, qui a été adopté à une phase antérieure de la présente séance.

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par le conseiller A. Tremblay,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Après certaines remarques, ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

AVIS DE MOTIONS

97.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Conseil vient d'adopter un projet d'élimination des taudis pour l'amélioration d'une partie du centre de la Ville;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire porter son étude suivante sur l'élimination des taudis et sur la reconstruction du territoire borné par le bord du fleuve, l'avenue Atwater, et les rues Saint-Antoine, Craig et Bleury."

98.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que plusieurs résidents du district no 2 désireraient améliorer leurs maisons et édifices;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 2080 de façon que l'article 6 se lise comme l'article 5".

99.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le principe de l'éclairage des parcs publics a été discuté et favorablement reçu par ce Conseil;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer un système d'éclairage avec conduits souterrains dans le parc Marguerite-Bourgeoys."

100.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que plusieurs employés manuels ne sont pas assurés d'un salaire annuel fixe: Voie publique, Incinération, Parcs, etc., dont les services pourraient être employés au cours des saisons mortes pour différents genres de travaux, tels que: aide additionnelle sur les terrains de jeux l'été, les patinoires en hiver, les traverses scolaires, etc.;

TUESDAY, JUNE 21st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

The Acting Mayor declared the 3 above by-laws adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

96.- By unanimous consent, Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting Article 46 of the order of the day, to vote a credit of \$ 2,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Contrecoeur Street, from Hochelaga Street to Souigny Avenue, which had been adopted at a previous stage of this meeting.

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That said report be referred back to the Executive Committee.

After certain remarks, said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

NOTICES OF MOTIONS

97.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS this Council has just adopted a slum clearance project for the improvement of a part of the centre of the City;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of next studying for slum clearance and reconstruction the area bounded by the waterfront, Atwater Avenue, Saint-Antoine, Craig and Bleury Streets."

98.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS many residents of District No. 2 would like to improve their homes and buildings;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 2080 so that article 6 be amended to read to read the same as article 5."

99.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the principle of lighting of public parks has been discussed and favorably accepted by this Council;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing a lighting system with underground conduits in Marguerite Bourgeoys Park."

100.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are many manual employees who are not assured of a fixed annual salary: employees of the Roads, Incineration, Parks, etc. whose services could be used during the off-seasons for various functions, such as supplementary help on summer playgrounds, winter skating rinks, school crossings, etc.;

MARDI, 21 JUIN 1955

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fixer un salaire minimum pour les employés manuels ci-dessus mentionnés."

101.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'une nouvelle demande a été faite par de nombreuses associations du district no 2 au sujet de la construction du Centre récréatif Saint-Gabriel;

ATTENDU que les règlements nécessaires pour le financement de cette entreprise ont été adoptés par l'administration précédente et par le Conseil municipal;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander des subventions pour la construction du projet ci-dessus mentionné."

102.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que certains hôpitaux n'ont pas reçu de la Cité les octrois accordés aux autres hôpitaux;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'accorder des subventions aux hôpitaux qui n'ont pas reçu."

103.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de fournir au Conseil, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants sur l'usine d'asphalte de la pointe St-Charles:

- 1.- le montant total dépensé pour cette usine depuis la décision qui a été prise de reprendre son utilisation;
- 2.- la valeur totale de la production actuelle de cette usine."

104.- Le conseiller Kliger donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'à l'intersection de l'avenue Van Horne et du chemin Hillsdale il existe continuellement une circulation intense;

ATTENDU que, sur le chemin Hillsdale, à quelques verges de l'avenue Van Horne, se trouve une institution connue sous le nom de Young Israel of Montréal;

ATTENDU que cette institution comporte trois services, tous dans l'intérêt d'une bonne partie de la population de notre Ville;

ATTENDU que cette institution comporte un service d'ordre religieux, sous le nom de Young Israel Synagogue, et a aussi un service scolaire connu sous le nom de Young Israel Day School, avec une fréquentation d'environ cent cinquante (150) enfants, de cinq à dix ans d'âge, qui doivent traverser l'avenue Van Horne pour se rendre à l'école;

ATTENDU que, le soir, cette institution sert de centre civique, où se tiennent des assemblées de diverses organisations philanthropiques, des classes de français et d'anglais pour les néo-canadiens, et des réunions de groupes de jeunes gens;

ATTENDU que, à ce coin particulier du chemin Hillsdale, il y a un terminus de tramways, transportant des centaines de voyageurs par jour, et que ces derniers doivent traverser cette intersection pour se rendre à l'autobus de l'avenue Van Horne qui a son arrêt au coin de l'avenue Van Horne et du chemin Hillsdale;

TUESDAY, JUNE 21st 1955

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of fixing an annual wage for the above mentioned manual employees."

101.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there has been another demand by numerous Associations in District No. 2 concerning the construction of the Centre Récréatif St-Gabriel;

WHEREAS the necessary By-laws for such financing have been adopted by the previous administration and the City Council;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of calling tenders for the construction of the above mentioned project."

102.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are certain Hospitals that have not received the City Grant given to other Hospitals;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving Grants to the Hospitals that have not received any."

103.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to furnish to Council, with the least possible delay, the following information on the Pointe St-Charles asphalt plant:

- 1.- the total amount spent for this plant since the decision taken to resume its operation;
- 2.- the total value of the present production of this plant."

104.- Councillor Kliger gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS at the intersection of Van Horne Avenue and Hillsdale Road, there is always a steady stream of traffic;

WHEREAS on Hillsdale Road, a few yards from Van Horne Avenue, there exists the institution known as Young Israel of Montreal;

WHEREAS this Institution carries on a three fold service, all in the interest of a large part of the Community of this City;

WHEREAS this Institution renders service of a religious nature, under the name of Young Israel Synagogue, and carries on the service of a school known as Young Israel Day School, there being about one hundred and fifty (150) children attending this school, said children ranging in age from five to ten years, who have to cross Van Horne Avenue to get to this school;

WHEREAS during evenings this Institution serves as a Community centre wherein are held meetings of various philanthropic organizations, classes for new Canadians in English and French and Youth groups;

WHEREAS at this particular corner of Hillsdale Road, there is a terminal of the tramways, with hundreds of passengers daily, who find it necessary to cross that corner to reach the Van Horne Bus which stops at the corner of Van Horne Avenue and Hillsdale Road;

MARDI, 21 JUIN 1955

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des citoyens de Montréal en général et en particulier des enfants et des adultes qui fréquentent cette institution de remédier à cet état de choses;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue de l'installation, dans le plus bref délai possible, de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Van Horne et du chemin Hilledale."

105.- Le conseiller Laberge donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le problème de la circulation dans notre ville est des plus aigus;

ATTENDU que la Ville dépense des millions de dollars chaque année pour résoudre ce problème;

ATTENDU que les gros camions dont on se sert pour transporter et livrer la marchandise sont un des plus obstacles à notre circulation;

ATTENDU que plusieurs grandes villes du continent nord-américain ont déjà pris avec grand succès des mesures pour réglementer la livraison de marchandises;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter à la prochaine séance du Conseil, un projet de règlement défendant aux camions de plus d'une tonne de délivrer ou de transporter leurs marchandises dans les artères achalandées, durant les heures d'affluence."

106.- Le conseiller Lanciault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 4 mars 1952, le Conseil de la Cité de Montréal a autorisé l'achat du territoire appelé communément "DOMAINE DE SAINT-SULPICE" représentant une superficie de 513 acres ou 22,345,558 pieds carrés, pour la somme de \$1,500,000.00;

ATTENDU que la Cité de Montréal, par résolution de son Conseil, adoptée le 6 avril 1954, a vendu au Gouvernement provincial, pour l'érection d'une Ecole d'Arts Graphiques, 352,350 pieds carrés de terrain, pour le prix de \$30,000.00, à même le territoire ci-dessus désigné;

ATTENDU que la Cité de Montréal, par résolution de son Conseil, adoptée le 2 mars 1954, a vendu aux Soeurs de la Miséricorde, 1,027,650 pieds carrés de ce terrain pour la somme de \$256,912.50;

ATTENDU que les deux ventes précitées représentent un total de 1,380,000 pieds carrés de terrain pour une valeur monétaire de \$286,912.50;

ATTENDU qu'il reste encore un résidu de terrain des lots plus haut mentionnés de 20,965,558 pieds carrés;

ATTENDU que plusieurs associations, entre autres L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES DE LA CITE DE MONTREAL, LA FAMILIALE et diverses organisations ouvrières désirent acheter de ces terrains;

ATTENDU que la Cité de Montréal se doit d'encourager ses citoyens à devenir propriétaires;

ATTENDU que, lors des dernières élections municipales, un programme d'encouragement à devenir propriétaires a été préconisé et que les candidats de la Ligue d'Action Civique, pour la plupart, ont été élus en considération de ce programme;

Que le Comité exécutif soit prié de donner instructions aux services concernés pour que la subdivision dudit terrain soit faite le plus tôt possible; qu'un prix coûtant soit établi et que ces terrains soient vendus de préférence aux ASSOCIATIONS ci-dessus mentionnées et ensuite aux personnes n'ayant point de gros capital mais désirant devenir propriétaires - que le prix de vente de ces terrains ne représente pas plus que la somme de 0.25 le pied carré."

TUESDAY, JUNE 21st 1955

WHEREAS it is in the interest of the health and safety of the citizens of Montreal in general and adults of the said Institution in particular;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures for the installation, with the least possible delay, of traffic lights at the intersection of Van Horne Avenue and Hilledale Road."

105.- Councillor Laberge gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the traffic problem is very acute in our City;

WHEREAS the City spends millions of dollars every year to solve this problem;

WHEREAS heavy trucks used to haul and deliver merchandise constitute one of the main obstacles to traffic;

WHEREAS many large North American Cities have already taken with success measures to regulate the delivery of merchandise;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting at the next Council meeting a by-law to prohibit trucks of more than one ton capacity to deliver or transport merchandise on large arteries at peak hours."

106.- Councillor Lanciault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS on March 4th, 1952 the Council of the City of Montréal authorized the purchase of the territory commonly known as "SAINT-SULPICE DOMAIN", of an area of 513 acres or 22,345,558 square feet, at a price of \$ 1,500,000.00;

WHEREAS the City of Montréal, by resolution of its Council adopted on April 6th, 1954, sold to the Provincial Government, for the erection of a Graphic Arts School, 352,350 square feet of land, at a price of \$ 30,000.00, from the above mentioned territory;

WHEREAS the City of Montréal, by resolution of its Council adopted on March 2nd, 1954, sold to the Soeurs de la Miséricorde 1,027,650 feet of this land for the sum of \$ 256,912.50;

WHEREAS these two sales represent a total of 1,300,000 square feet at a value of \$ 286,912.50;

WHEREAS there is still a residue of the above mentioned lots of 20,965,558 square feet;

WHEREAS several associations, among which the ASSOCIATION OF MUNICIPAL EMPLOYEES OF MONTREAL and LA FAMILIALE, and various labor organisations wish to purchase some of these lots;

WHEREAS the City of Montréal is duty bound to encourage its citizens to become property owners;

WHEREAS, at the last elections, a program of encouragement to home owners was put forward and candidates of the Civic Action League, for the most part, were elected on the strength of this program;

THAT the Executive Committee be requested to instruct the departments concerned in order that the subdivision of the land in question be effected as soon as possible; that a cost price be established and that such lots be sold preferably to the above mentioned associations and afterwards to persons without large capital who wish to become property owners - and that the sale price of such lots represent not more than \$ 0.25 per square foot."

MARDI, le 21 JUIN 1955

107.- Le conseiller O'Hearn donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la construction de plain-pied sans systèmes de chauffage, que l'on appelle communément "logements non chauffés" ne sont pas de bonne apparence dans un district;

ATTENDU que la Ville doit bientôt commencer un programme d'élimination des taudis et dépenser des sommes considérables à cette fin;

ATTENDU que ces logements non chauffés sont construits parmi d'autres propriétés dispendieuses exclusivement pour fins de spéculation;

ATTENDU que ces plain-pied deviendront dans le district désagréables à voir, à cause de la négligence des propriétaires;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire modifier les règlements municipaux en vue de défendre la construction de ces plain-pied, spécialement dans le district no 6."

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 98, 99 et 100 de l'ordre du jour est différée.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Delisle relativement à une enquête sur les hôpitaux au sujet des octrois de la Cité:

Proposé par le conseiller Delisle,
Appuyé par le conseiller Tozzi,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un Comité pour faire enquête sur les hôpitaux afin de justifier les octrois présentement accordés ou à accorder par la Cité.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 102, 103 et 104 de l'ordre du jour est différée.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Laberge relativement aux enseignes prohibant le stationnement:

ATTENDU que les enseignes prohibant le stationnement sont beaucoup trop petites et par conséquent peu lisibles, surtout dans le cas où seulement le stationnement alternatif est permis;

ATTENDU que nombre d'automobilistes reçoivent des sommations surtout le soir, alors qu'il est presque impossible de lire ces affiches;

ATTENDU que le but de ces enseignes n'est pas l'accumulation des billets de stationnement qui sont un embarras formidable pour le service de la police, mais bien d'aider à la circulation;

Proposé par le conseiller Laberge,
Appuyé par les conseillers Provost, Marchand,
Poitras et Délisle,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour que ces enseignes soient plus grandes et imprimées avec de la peinture lumineuse, afin qu'elles soient lisibles en tout temps, même après la tombée du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

107.- Councillor O'Hearn gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the construction of flats without heating systems commonly called "cold flats" do not lend good appearance in a district;

WHEREAS the City is about to start on a program of slum clearance and spend a considerable sum of money in this respect;

WHEREAS these cold flats are being built amongst expensive properties for speculative purpose only;

WHEREAS the said cold flats will become an eyesore in the district due to negligence by the owner;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having City by-laws amended so as to prohibit the construction of such flats, especially in District No. 6."

By unanimous consent of Council, the study of articles 98, 99 and 100 of the order of the day was deferred.

108.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Delisle concerning an investigation into hospitals regarding the grants made by the City:

Moved by Councillor Delisle,
Seconded by Councillor Tozzi,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee to make an investigation on hospitals to justify the grants given or to be given by the City.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of articles 102, 103 and 104 of the order of the day was deferred.

109.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Laberge concerning the signs prohibiting parking:

WHEREAS no-parking signs are far too small and are hard to read especially where only alternate parking is allowed;

WHEREAS many motorists receive tickets especially at night when it is almost impossible to read the notices;

WHEREAS the purpose of these signs is not to multiply parking tickets which are a cause of much annoyance to the Police Department but to improve traffic conditions;

Moved by Councillor Laberge,
Seconded by Councillors Provost, Marchand,
Poitras and Délisle,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps so that these signs be of greater size and printed in luminous paint so that they may be distinguished at all time even after dark."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 21 JUIN 1955

110.-L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement au poids des camions et à une ristourne du Gouvernement provincial sur les taxes d'automobiles:

ATTENDU que le nombre de gros camions augmente constamment dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que les compagnies qui font du transport baissent le coût d'opération en utilisant des camions capables de transporter de plus grandes charges;

ATTENDU que les malaxeurs de béton sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros;

ATTENDU que certains camions surchargés ont une trop faible surface de contact avec le pavé et qu'ils offrent une pression assez forte pour enfoncer le pavé;

ATTENDU que les rues de Montréal sont dans un état pitoyable et que toute la population de la Métropole s'en est plainte;

ATTENDU que ces réparations sont payées par les contribuables et que les usagers sont des compagnies indépendantes;

ATTENDU que l'argent perçu pour les licences des véhicules-moteurs va au gouvernement provincial et que les contribuables de la Cité doivent payer les réparations des rues;

ATTENDU qu'il est injuste envers les contribuables de la Cité de laisser certaines entreprises privées détruire les rues de la Métropole sans qu'elles en soient tenues responsables;

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par le conseiller A. Tremblay,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- a) de contrôler et de réglementer le poids des camions qui circulent partout dans les rues de Montréal;
- b) de faire les démarches nécessaires auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir une ristourne sur les argents déboursés par les entreprises de transport qui font usage de nos rues.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, le maire suppléant, sur demande du conseiller Croteau déclare ladite motion complexe et exige qu'elle soit divisée.

Du consentement unanime du Conseil, les deux motions suivantes sont alors substituées à celle présentement devant le Conseil.

ATTENDU que le nombre de gros camions augmente constamment dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que les compagnies qui font du transport baissent le coût d'opération en utilisant des camions capables de transporter de plus grandes charges;

ATTENDU que les malaxeurs de béton sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros;

ATTENDU que certains camions surchargés ont une trop faible surface de contact avec le pavé et qu'ils offrent une pression assez forte pour enfoncer le pavé;

ATTENDU que les rues de Montréal sont dans un état pitoyable et que toute la population de la Métropole s'en est plainte;

ATTENDU que ces réparations sont payées par les contribuables et que les usagers sont des compagnies indépendantes;

ATTENDU que l'argent perçu pour les licences des véhicules-moteurs va au gouvernement provincial et que les contribuables de la Cité doivent payer les réparations des rues;

TUESDAY, JUNE 21st 1955

110.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning the weight of trucks and a payment from the Provincial Government on automobile taxes:

WHEREAS the number of large trucks increases constantly in the City of Montréal;

WHEREAS the companies engaged in transportation decrease their cost of operations by using trucks able to carry heavier loads;

WHEREAS concrete mixers are more and more numerous and heavier;

WHEREAS certain overloaded trucks have too low a contact with the paving and they exert enough pressure to break the paving;

WHEREAS the streets of Montréal are in a pitiful condition and the entire population of the Metropolis complains about it;

WHEREAS these repairs are paid by the taxpayers and the users are independent companies;

WHEREAS the money collected for motor vehicle licences goes to the Provincial Government and the citizens of Montréal must pay for the repairing of the streets;

WHEREAS it is unjust towards the taxpayers of the City to let certain private enterprises destroy the streets of Montréal without being held responsible;

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability:

- a) of controlling and regulating the weight of trucks circulating everywhere on the streets of Montréal;
- b) of taking the necessary steps with the Provincial Government in view of obtaining a refund of the sums paid by the transportation companies using our streets.

And, a debate arising during which, the Acting Mayor, on request of Councillor Croteau, declared said motion to be complex and required that it be divided.

By unanimous consent of Council, the two following motions were then substituted to that now before Council.

WHEREAS the number of large trucks increases constantly in the City of Montréal;

WHEREAS the companies engaged in transportation decrease their cost of operations by using trucks able to carry heavier loads;

WHEREAS concrete mixers are more and more numerous and heavier;

WHEREAS certain overloaded trucks have too low a contact surface with the paving and they exert enough pressure to break the paving;

WHEREAS the streets of Montréal are in a pitiful condition and the entire population of the Metropolis complains about it;

WHEREAS these repairs are paid by the taxpayers and the users are independent companies;

WHEREAS the money collected for motor vehicle licenses goes to the Provincial Government and the citizens of Montréal must pay for the repairing of the streets;

MARDI, 21 JUIN 1955

ATTENDU qu'il est injuste envers les contribuables de la Cité de laisser certaines entreprises privées détruire les rues de la Métropole sans qu'elles en soient tenues responsables;

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par le conseiller Tremblay,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de contrôler et de réglementer le poids des camions qui circulent partout dans les rues de Montréal;

ATTENDU que le nombre de gros camions augmente constamment dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que les compagnies qui font du transport baissent le coût d'opération en utilisant des camions capables de transporter de plus grandes charges;

ATTENDU que les malaxeurs de béton sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros;

ATTENDU que certains camions surchargés ont une trop faible surface de contact avec le pavé et qu'ils offrent une pression assez forte pour enfoncer le pavé;

ATTENDU que les rues de Montréal sont dans un état pitoyable et que toute la population de la Métropole s'en est plainte;

ATTENDU que ces réparations sont payées par les contribuables et que les usagers sont des compagnies indépendantes;

ATTENDU que l'argent perçu pour les licences des véhicules-moteurs va au Gouvernement provincial et que les contribuables de la Cité doivent payer les réparations des rues;

ATTENDU qu'il est injuste envers les contribuables de la Cité de laisser certaines entreprises privées détruire les rues de la Métropole sans qu'elles en soient tenues responsables;

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par le conseiller A. Tremblay,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir une ristourne sur les argents déboursés par les entreprises de transport qui font usage de nos rues.

Cette première motion, relative au poids des camions qui circulent partout dans les rues de Montréal, est prise en délibération;

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Cette deuxième motion relative à une ristourne du Gouvernement provincial sur les taxes d'automobiles, est ensuite prise en délibération;

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, le dernier paragraphe de cette dernière motion est remplacé par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir une ristourne sur les argents déboursés pour les licences des véhicules-moteurs par les entreprises de transport qui font l'usage de nos rues".

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Burrows dissident).

TUESDAY, JUNE 21st 1955

WHEREAS it is unjust towards the taxpayers of the City to let certain private enterprises destroy the streets of Montréal without being held responsible;

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of controlling and regulating the weight of trucks circulating everywhere on the streets of Montréal;

WHEREAS the number of large trucks increases constantly in the City of Montréal;

WHEREAS the companies engaged in transportation decrease their cost of operations by using trucks able to carry heavier loads;

WHEREAS concrete mixers are more and more numerous and heavier;

WHEREAS certain overloaded trucks have too low a contact surface with the paving and they exert enough pressure to break the paving;

WHEREAS the streets of Montréal are in a pitiful condition and the entire population of the Metropolis complains about it;

WHEREAS these repairs are paid by the taxpayers and the users are independent companies;

WHEREAS the money collected for motor vehicle licences goes to the Provincial Government and the citizens of Montréal must pay for the repairing of the streets;

WHEREAS it is unjust towards the taxpayers of the City to let certain private enterprises destroy the streets of Montréal without being held responsible;

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial Government in view of obtaining a refund of the sums paid by the transportation companies using our streets.

This first motion, concerning the weight of trucks circulating everywhere on the streets of Montréal, was taken into consideration;

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

This second motion concerning the payment from the Provincial Government on automobile taxes, was then taken into consideration ;

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, the last paragraph of the latter motion was replaced by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial Government in view of obtaining a refund on the moneys paid for motor-vehicles licenses by the transportation companies using our streets".

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Burrows dissenting).

MARDI, le 21 JUIN 1955

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement aux ruelles qui n'appartiennent pas à la Cité:

ATTENDU que dans un très grand nombre de cas l'emprise des ruelles de la Cité n'appartient pas à la Ville;

ATTENDU que très souvent, les emprises de ruelles appartiennent à des compagnies d'immeubles ou à des propriétaires disparus;

ATTENDU que, dans un flot zoné pour fins industrielles, les ruelles nuisent au développement;

ATTENDU que le cas s'applique également à des fabriques ainsi qu'à des commissions scolaires;

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par le conseiller A. Tremblay,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître certaines ruelles déjà cadastrées, les exproprier et les vendre.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Emile Pigeon relativement aux commandements en français lors de démonstrations de la police:

ATTENDU que, lors de l'étude du budget 1955-56, le directeur adjoint de la police, monsieur T.O. Leggett, a fourni certains renseignements au sujet des commandements donnés en français par le service de la police de Montréal;

ATTENDU qu'en 1951, une motion a été passée lors d'une séance du Conseil de la Cité de Montréal, avec une dissidence;

ATTENDU que le service de la police, à son école de cadets des commandements bilingues aux futurs policiers et que ces derniers doivent comprendre ces commandements dans les deux langues;

ATTENDU que depuis l'adoption de cette motion, le collège militaire de St-Jean donne des commandements en français;

ATTENDU que la ville de Québec a adopté, en 1952, la même résolution pour que des commandements soient donnés à leurs policiers en français;

ATTENDU qu'à Ottawa on donne des commandements en français aux officiers anglais de l'armée canadienne;

ATTENDU qu'en 1955, à une démonstration civique, sur le Champ-de-Mars, lors de la tenue du Congrès des Maires et des Municipalités, notre force constabulaire a donné une démonstration au cours de laquelle les commandements ont été donnés en français, ce qui a valu pour Montréal une publicité sans précédent, au point de vue touristique;

Proposé par le conseiller E. Pigeon,
Appuyé par le conseiller Vachon,

Que pour toutes ces raisons, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police afin que les commandements soient donnés de préférence en français aux policiers de Montréal.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que pour toutes ces raisons, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police afin que les commandements soient donnés en français aux policiers de Montréal".

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

111.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Meunier concerning lanes which do not belong to the City:

WHEREAS in a great number of cases the width of the lanes of the City is not City-owned;

WHEREAS very often, the width of these lanes belongs to real estate companies or to the proprietors who are deceased;

WHEREAS, in a block zoned for industrial purposes, lanes impede the development;

WHEREAS the case also applies to corporations of parishes and to school commissions;

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillor A. Tremblay,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to erase the lanes already cadastred, expropriate them and sell them.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was retired.

112.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Emile Pigeon concerning commands in French at police demonstrations:

WHEREAS, on the occasion of the study of the budget for the fiscal year 1955-56, the Acting Director of the Police Department, Mr. Thomas-O. Leggett, supplied certain information in connection with the commands given in French by the Montréal Police Department;

WHEREAS in 1951, a motion was adopted at a meeting of the Montreal City Council, with one dissent:

WHEREAS the Police Department, at its Cadets' School gives bilingual commands to future policemen and the latter must understand these commands in both languages;

WHEREAS since the adoption of the motion, the Military College in Saint-Jean gives commands in French;

WHEREAS the City of Québec adopted, in 1952, the same resolution to the effect that commands to policemen be given in French;

WHEREAS in Ottawa commands are given in French to English officers of the Canadian Army;

WHEREAS in 1953, at a civic demonstration, on Champ-de-Mars, on the occasion of the Convention of Mayors and Municipalities, our police force gave an exhibition and commands were given in French, which gave to Montréal an unprecedented publicity, from a tourist point of view;

Moved by Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Vachon,

That, for all the above reasons, the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instruction to the Police Department so that commands be given preferably in French to Montréal policemen."

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That, for all the above reasons, the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instruction to the Police Department so that commands be given in French to Montréal policemen".

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it

was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 21 JUIN 1955

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du Conseiller J.-M. Savignac relativement au pavage du tunnel du boulevard St-Joseph, à la rue d'Iberville:

sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître les nombreuses et dangereuses inégalités du pavage qui existait à la tête de la montée ouest du tunnel du boulevard Saint-Joseph sous la rue d'Iberville.

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller J.-M. Savignac relativement à l'élargissement de l'avenue du Mont-Royal, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis:

ATTENDU que la construction de routes sur le Mont-Royal, qui rejoindra l'avenue Mont-Royal au chemin de la Côte-des-Neiges en passant par le droit de passage des tramways et le chemin Remembrance est attendue dans un avenir rapproché;

ATTENDU que cette nouvelle route constituera l'une des artères les plus importantes entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Sainte-Catherine;

ATTENDU qu'elle communiquera avec l'avenue Mont-Royal, dont le centre commercial du Plateau Mont-Royal dessert une population considérable et exerce une influence marquée sur la vie des citoyens de ce secteur;

ATTENDU que l'avenue Mont-Royal est maintenant prolongée jusqu'à la rue Rachel, cette dernière rue faisant le lien avec le boulevard Pie IX;

ATTENDU que cette artère devrait être élargie selon les lignes homologuées qui sont déjà établies entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis, partie sur le côté nord et partie sur le côté sud;

Proposé par le conseiller J.-M. Savignac,
Appuyé par les conseillers Lévesque, Seigler,
R. Savignac, Victor et Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de procéder dans le plus court délai possible à l'élargissement de l'avenue Mont-Royal, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Denis, selon les lignes homologuées ci-dessus mentionnées.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Angers relativement à la construction d'une nouvelle route vers le nord:

ATTENDU que les routes conduisant vers le nord sont encombrées et ne suffisent plus aux besoins de la circulation;

ATTENDU qu'il serait opportun d'ouvrir une nouvelle route, en vue de dégager les voies existantes;

Proposé par le conseiller Angers,
Appuyé par le conseiller L. Tremblay,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial en vue d'obtenir que ce dernier construise une nouvelle route vers le nord, en continuation du boulevard Pie IX.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

113.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor J.-M. Savignac concerning the paving of Saint-Joseph Boulevard tunnel, at Iberville Street:

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED:

That the Executive Committee be requested to take the necessary measures for the removal of the numerous and dangerous inequalities in the surface of the paving existing at the head of the west slope of the Saint-Joseph Boulevard tunnel under Iberville Street.

114.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor J.-M. Savignac concerning the widening of Mont-Royal Avenue, between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street:

WHEREAS the construction of the road on Mount Royal, to join Mount Royal Avenue to Côte-des-Neiges Road, through the tramway right of way and Remembrance Road, is expected in the near future;

WHEREAS this road will constitute one of the most important arteries between Sherbrooke Street and Côte-Sainte-Catherine Road;

WHEREAS it will communicate with Mount Royal Avenue, on which the Mount Royal Plateau commercial centre serves a considerable population and wields a marked influence on the lives of the citizens of this sector;

WHEREAS Mount Royal Avenue has now been extended to Rachel Street, the latter street linking it to Pie IX Boulevard;

WHEREAS this artery should be widened in accordance with homologated lines already established between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street, partly on the north side and partly on the south side;

Moved by Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors Lévesque, Seigler,
R. Savignac, Victor and Bass,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of proceeding with the least possible delay with the widening of Mont-Royal Avenue, between Esplanade Avenue and Saint-Denis Street, on the above mentioned homologated lines.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

115.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Angers concerning the construction of a new road to the north:

WHEREAS the roads toward the north are congested and cannot any longer meet the need of traffic;

WHEREAS it would be advisable to open a new road, in order to relieve the existing highways;

Moved by Councillor Angers,
Seconded by Councillor L. Tremblay,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to obtain that the latter build a new road toward the north, as extension of Pie IX Boulevard.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 21 JUIN 1955

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Angers relativement à la construction des postes d'essence:

Proposé par le conseiller Angers,
Appuyé par le conseiller Campeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil le plus tôt possible un projet de règlement à l'effet de modifier les règlements de construction existants de façon à défendre l'érection de postes d'essence à une distance de moins de mille pieds du centre géométrique de toute autre poste d'essence.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 113 à 117 inclusivement de l'ordre du jour est différée, et les articles 118 et 119 sont biffés de l'ordre du jour.

Le Conseil lève maintenant sa séance et s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Blangpré

Jean Campeau

MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Campeau

MAIRE.

TUESDAY, JUNE 21st 1955

116.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Angers concerning the erection of service station:

Moved by Councillor Angers,
Seconded by Councillor Campeau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council as soon as possible a draft by-law to amend existing construction by-laws so as to prohibit the erection of service stations less than one thousand feet from the geometric centre of any other service station.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

By unanimous consent of Council, the study of articles 113 to 117 inclusively of the order of the day was deferred, and articles 118 and 119 were struck from the order of the day.

Council now rose and adjourned SINE DIE.

C. Blangpré
CITY CLERK,

Jean Campeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Campeau

MAYOR.